

LES
CAHIERS
DES DROITS DE L'HOMME
R E V U E M E N S U E L L E

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
27, Rue Jean-Dolent, PARIS-XIV^e
Compte Chèques Postaux : 218-25 Paris

Directeur : Émile KAHN

Prix de ce numéro :
150 FRANCS

1848

**Aube, Grandeur et Nuit
d'une Révolution**

SOMMAIRE

- I. — L'attente des peuples, par Lucie AUBRAC.
- II. — Les Journées de Février.
- III. — L'aube.
- IV. — Première expérience du suffrage universel (23 avril).
- V. — Démocratie politique et Démocratie sociale, par Jean CASEVITZ.
- VI. — La crise de Juin.
- VII. — Le plébiscite présidentiel (10 décembre).
- VIII. — La réaction cléricale.
- IX. — La réaction monarchiste.
- X. — Acheminement à l'Empire.
- XI. — Nuit partout.
- XII. — Sens et portée des révolutions de 1848, par Léon BLUM, Ernest LABROUSSE, Ch.-H. POUTHAS et Emile KAHN.

48.
40 298

L'attente des peuples

par Lucie AUBRAC, Agrégée d'histoire, Membre du Comité Central.

A la veille de 1848, une grande espérance naît au cœur des hommes qui depuis 30 années préparaient la régénération politique et sociale, et le regroupement national de l'Europe.

Depuis 1815, les traités de Vienne avaient été le point de départ d'une réaction violente contre les idées de la grande Révolution. Les princes — qui n'ont rien appris et rien oublié — se préoccupent de reconstruire l'Europe selon les formules de l'Ancien régime sans se soucier des peuples, qui, eux, avaient vécu au contact des idées nouvelles. Metternich, chancelier d'Autriche, incarnait ce désir des princes, et opposait à chaque frémissement, à chaque manifestation libérale ou révolutionnaire, le « système » de la force établi au cours de congrès qui jalonnent la période 1815-1848 avec la même régularité que les mouvements des peuples.

Mais les princes ne savent pas maintenir intacte leur alliance interventionniste et l'espoir commence à naître au cœur des libéraux. En 1830, suivie par les Belges et les Polonais, la France déclenche un grand mouvement d'émancipation politique. Si la Belgique y trouve son indépendance, les libéraux français se laissent escamoter leur victoire républicaine par les orléanistes. Pourtant, cette première tentative internationale n'aura pas été inutile : les libéraux ont appris qu'ils pouvaient triompher, ont connu la solidarité internationale — groupés en Sociétés, on retrouve leurs centres d'action révolutionnaire dans les capitales européennes, dans les villes frontalières.

A cette offensive la réaction riposte par des poursuites et des interdictions contre la presse, les Sociétés, etc... Loin d'être vaincus, les partis d'émancipation s'organisent et organisent clandestinement leur action. C'est la grande période des Sociétés secrètes aux noms de tout repos : Société des Saisons, des Familles, clubs des bureaucrates. D'autres ont un caractère international : Fédération des Bannis, Club des Justes. En 1833, toutes ces Sociétés se fondent dans la Société des Droits de l'Homme, qui, pour tourner la loi qui interdit les associations de plus de 20 membres, se divise en sections de 10 à 20 adhérents. Bientôt Paris compte 4.000 inscrits, la province 16.000. La Société édite des journaux dont la propagande travaille les milieux petits bourgeois et ouvriers des villes. Elle prépare les moyens d'attaque et suit le conseil de Louis Blanc : « Il faut tenir en haleine l'opinion et souffler sans cesse dans les âmes atteintes de langueur, la colère, le courage et l'espérance. Tout doit être mis en œuvre : souscriptions en faveur des prisonniers politiques ou des journaux condamnés, prédications populaires, voyages, correspondance, de sorte que la révolte ait au sein même de l'Etat son gouvernement, son administration, ses divisions géographiques et son armée » (*Histoire de 10 ans*).

La lutte ardente prend des aspects multiples : terroriste, de rues, littéraire, historique, philosophique et même artistique. Les transformations du monde économique semblent aussi aider l'œuvre de génération politique et sociale. La mécanisation de l'industrie textile et métallurgique amène le groupement de main-d'œuvre dans de grandes usines ; l'apparition d'une féodalité d'affaires plus spéculative qu'industrielle ; la misère réelle des ouvriers dont le salaire et les conditions de travail ne sont garantis par aucune loi ; les enrichissements fabuleux de certains financiers au cours de spéculation boursières sur l'aménagement de Paris, des grandes voies de communication (l'Etat se chargeant de l'achat des terrains et de l'infrastructure des voies, les mises de fonds et

les risques sont limités), amènent une désaffection pour cette société socialement et politiquement déséquilibrée, où la corruption est érigée par Guizot en système de gouvernement.

Les thèses socialistes trouvent là un terrain favorable, se développent en attendant d'être renouvelées par Karl Marx qui pose au même moment les premiers jalons de l'organisation internationale des travailleurs.

Si bien que 1848 débute dans une immense espérance des peuples de toute l'Europe.

En dépit de tous les obstacles, l'heure des réalisations va sonner. Dès la fin de 1847, les premiers souffles précurseurs passent sur l'Allemagne, où l'idée triomphe de la création d'un Parlement allemand. Au début de 1848 l'insurrection éclate à Palerme, puis gagne toute la péninsule italienne où les villes principales avaient promulgué des constitutions libérales. En France, les partisans d'une réforme électorale et parlementaire, qui devait faire accéder plus de citoyens à la vie politique et diminuer la corruption, avaient inauguré en juillet 1847 une campagne de banquets dont le succès fut considérable. Le banquet de clôture, interdit le 22 février, déclenche des manifestations, puis des barricades et aboutit finalement à la Révolution de Février qui renverse le trône de Louis-Philippe. La République est proclamée avec enthousiasme par un Gouvernement provisoire, formé d'une majorité modérée et d'une minorité avancée (Louis Blanc et Albert). Parmi les modérés : Lamartine, Arago, Ledru-Rollin, etc.

Dans l'exaltation des espoirs réalisés, les libéraux vont croire un moment qu'ils sont tous de la même classe, et avec enthousiasme ils s'appliquent à rendre tangible le triple symbole de la jeune République : Liberté, Egalité, Fraternité.

Partout on plante des arbres de la liberté que bénit le clergé. Partout des sociétés politiques, des clubs sont fondés : clubs d'ouvriers, clubs de femmes, clubs modérés, clubs de casernes. La liberté de presse entraîne la création de très nombreux journaux. Délivrés des contraintes d'avant 1848, ceux-ci expriment surtout des doctrines socialistes. On y parle de la transformation de la Société, on y réclame le travail fondé sur l'Association. Certains parlent de guerre sociale : c'est l'éducation politique du peuple qui commence.

C'est le droit de suffrage direct et universel qui symbolise l'égalité. En même temps est aboli l'esclavage dans les colonies, et la contrainte par corps pour délits de dettes.

Mais c'est la fraternité qui est la véritable marque de cette révolution de Février. Le prolétariat de Paris, en effet, était au côté de la bourgeoisie libérale pendant les luttes clandestines qui précédèrent 1848. Prolétariat et petite bourgeoisie étaient côte à côte aussi aux journées d'émeute et avaient formé, en inégale proportion, il est vrai, le Gouvernement provisoire. On proclame qu'il n'y a plus de classes. En même temps que le clergé bénit les arbres de la liberté, Lamartine s'écrie : « Le Gouvernement provisoire est un gouvernement qui suspend ce malentendu terrible qui existe entre les différentes classes. »

Au nom de cette fraternité, la bourgeoisie obtient du prolétariat toute une série de mesures destinées à rassurer la province. C'est ainsi que le drapeau rouge est abandonné pour le drapeau tricolore, que la peine de mort est abolie pour les délits politiques.

Cette fraternité donne à la Révolution son caractère social : Le 25 février devant l'Hôtel de Ville, l'ouvrier Marche, entouré de 20.000 ouvriers, proclame : « Citoyens, l'organisation du

travail, le droit au travail, dans une heure. Telle est la volonté du peuple : il attend. » Le Gouvernement nomme alors une Commission spéciale chargée de rechercher les moyens d'améliorer la condition des classes laborieuses. Les présidents en sont Louis Blanc et Albert, les deux socialistes du Gouvernement. Le siège en est au Luxembourg, mais ce n'est pas là un véritable ministère du Travail comme l'avait espéré les ouvriers aux beaux jours de février 1848.

Pour répondre à un autre espoir des travailleurs, le Gouvernement promet d'organiser le travail. Il crée les « Ateliers nationaux ». Mais ce n'est là qu'une caricature des ateliers sociaux, tels que Louis Blanc et les socialistes les avaient rêvés.

Ils auraient dû réunir des travailleurs ayant la même profession, travaillant pour leur propre compte avec la commandite de l'Etat, soutenus par l'ardeur de l'intérêt commun. En réalité, les Ateliers nationaux groupent des ouvriers de toutes professions, salariés pour un travail stérile et dérisoire. Pour la bourgeoisie et les paysans, cela fait apparaître le socialisme comme « une pension que paie l'Etat pour une apparence de travail ».

Ainsi, cette jeune République, nourrie de l'espoir de trente années, née dans l'enthousiasme et la fraternité, mais divisée en face de ses adversaires impunis et qui la guettent, connaît dès le début de son existence les déceptions et les rancunes.

LE CHANT DES OUVRIERS, de Pierre DUPONT.

I

Nous dont la lampe, le matin,
Au clairon du coq se rallume,
Nous tous qu'un salaire incertain
Ramène avant l'aube à l'enclume,
Nous qui des bras, des pieds, des mains,
De tout le corps luttons sans cesse
Sans abriter nos lendemains
Contre le froid de la vieillesse.

Refrain.

Aimons-nous et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons, buvons, buvons
A l'indépendance du monde.

II

Nos bras sans relâche tendus
Aux flots jaloux, au sol avare,
Ravissant leurs trésors perdus,
Ce qui nourrit, et ce qui pare,
Perles, diamants et métaux,
Fruit du coteau, grain de la plaine ;
Pauvres moutons, quels bons manteaux
Il se tisse avec votre laine...

Refrain...

III

Quels fruits tirons-nous des labeurs
Qui courbent nos maigres échine!
Où vont les flots de nos sueurs ?
Nous ne sommes que des machines.
Nos babels montent jusqu'au ciel,
La terre nous doit ses merveilles :

Dès qu'elles ont fini le miel
Le maître chasse les abeilles.

Refrain...

IV

Au fil chétif d'un étranger
Nos femmes tendent leurs mamelles
Et lui plus tard croit déroger
En daignant s'asseoir auprès d'elles.
De nos jours le droit du seigneur
Pèse sur nous plus despotique :
Nos filles vendent leur honneur
Au dernier courtaud de boutique.

Refrain...

V

Mal vêtus, logés dans des trous
Sous les combles, dans les décombres,
Nous vivons avec les hiboux
Et les larrons, amis des ombres.
Cependant notre sang vermeil
Coule impétueux dans nos veines.
Nous nous plairions au grand soleil
Et sous les rameaux verts des chênes.

Refrain...

VI

A chaque fois que par torrents
Notre sang coule sur le monde
C'est toujours pour quelques tyrans.
Que cette rosée est féconde!
Ménageons-la dorénavant,
L'amour est plus fort que la guerre,
En attendant qu'un meilleur vent
Souffle du ciel ou de la terre,

Refrain...

Quand j'entendis cet admirable cri de douleur et de mélancolie (*Le Chant des ouvriers*, 1846), je fus ébloui et attendri. Il y avait tant d'années que nous attendions un peu de poésie forte et vraie! Il est impossible à quelque parti qu'on appartienne, de quelques préjugés qu'on ait été nourri, de ne pas être touché du spectacle de cette multitude malade respirant la poussière des ateliers, avalant du coton, s'imprégnant de céruse, de mercure et de tous les poisons nécessaires à la création des chefs-d'œuvre, dormant dans la vermine, au fond

des quartiers où les vertus les plus humbles et les plus grandes nichent à côté des vices les plus endurcis et des vomissements du baigne; de cette multitude soupirante et languissante à qui la terre doit ses merveilles; qui sent un sang vermeil et impétueux couler dans ses veines; qui jette un long regard chargé de tristesse sur le soleil et l'ombre des grands parecs, et qui, pour suffoquée consolation et réconfort, répète à tue-tête son refrain sauveur : Aimons-nous!...

CH. BAUDELAIRE.

Les journées de Février

(Vues par un adversaire)

... Jusqu'à présent, beaucoup d'ordre. Il y a dans ce peuple si terrible une singulière disposition à la grandeur dans de tels moments. Des ouvriers ont rapporté au musée des canotiers pris aux Tuileries et valant plus de cent mille francs.

P. MÉRIMÉE. *A la comtesse de Montijo*. 25 février 1848.

Au milieu de toutes les scènes terribles de cet inénarrable drame auquel nous venons d'assister, il y a une chose qui fait honneur à la nation, c'est le peu de désordre après une crise semblable. Les gens qui ont pris les Tuileries et qui n'avaient pas un sou dans leur poche n'ont rien volé. J'ai vu des ouvriers en guenilles rapporter des objets d'un prix inestimable et monter la garde au milieu de chambres remplies de vaisselle et de bijoux.

Id., 3 mars.

Il y a quinze jours, le banquet annoncé, le ministère et l'opposition avaient une peur égale. Tout le monde à Paris savait, excepté le ministre de l'Intérieur et le commandant de la garde nationale, Jacqueminot, que la garde nationale était fort mal disposée. Tout au dernier moment, c'est-à-dire lundi 21 février, au soir, le ministère sut que le banquet avait été décommandé. Il décommanda alors le grand déploiement de troupes qu'il avait résolu de faire ce jour-là. Le mardi 22, on ne voyait de soldats presque nulle part. Ils étaient consignés dans les casernes. Il n'y avait que quelques compagnies de garde municipale aux abords de la Madeleine, qui dispersèrent la foule des curieux qui se pressaient autour de la maison d'Odilon Barrot, dans les Champs-Élysées, ou sur la place de la Concorde. Vers le soir, les gamins commencèrent à jeter des pierres, à culbuter des voitures pour faire des barricades et à ôter quelques pavés. Rien n'indiquait que cela fût sérieux ; l'émeute n'avait pas d'armes. Les soldats allaient mollement, et pendant toute la nuit il n'y eut aucun engagement sérieux.

Le mercredi (23) les troupes parurent en plus grand nombre, la foule des curieux et des insurgés augmenta. La garde nationale, rassemblée très lentement, criait : *Vive la réforme!* aux oreilles des soldats, les faisait boire et les engageait à ne pas tirer. Du moment que la garde nationale avait le même cri que les révoltés, il ne fallait plus compter sur les soldats. Vous savez ce qui se passa alors à la Chambre ; le roi renvoya son ministère et chargea M. Molé d'en composer un. Ainsi au beau milieu de l'émeute, on n'avait plus de ministres. M. Molé ne pouvait se charger d'une tâche si difficile ; M. Guizot n'osait plus donner d'ordres. Partout les troupes laissaient faire des barricades et ne faisaient nulle démonstration d'attaque. Pendant cette journée, le bruit de la retraite du

ministère s'était répandu partout. On croyait que tout se calmerait le lendemain avec quelques concessions. Jusqu'alors, les sociétés secrètes ne s'étaient pas mêlées aux rares combattants : mais elles étaient réunies et délibéraient. Les rues étaient pleines de monde et bien des gens pensaient que l'affaire était finie. Vers neuf heures du soir, une foule assez considérable se porta devant l'hôtel des Affaires étrangères que M. Guizot avait quitté. Son secrétaire s'était amusé à faire boire les officiers et les soldats du poste qui gardait le ministère. La foule pressant un peu les soldats, on commanda de la faire reculer en croisant la baïonnette. En ce moment, le fusil d'un conscrit partit par hasard. Les autres prenant ce coup pour un ordre firent feu et tuèrent ou blessèrent une centaine de personnes, la plupart inoffensives. Grande stupeur de part et d'autre. Il y eut une heure ou deux d'un calme étrange. Tout à coup, on répand dans les faubourgs la nouvelle ; on promène les cadavres sur des charrettes. Les sociétés secrètes se mettent en mouvement. Les ouvriers sortent en foule et on leur donne par les fenêtres les armes des gardes nationales. On élève de nouvelles barricades. Cependant, le roi n'avait pas pu s'entendre avec M. Molé et avait appelé M. Thiers et M. Odilon Barrot. Nul ordre n'était donné. On demanda au maréchal Bugeaud s'il était possible de repousser l'émeute. Il répondit qu'il ne savait rien et qu'il craignait d'avoir à tuer dix mille hommes. Après l'avoir nommé commandant général des troupes, on le remplaça presque aussitôt par Lamoricière avec l'ordre de faire cerner la ville par les troupes et de la laisser à la garde nationale. Vous devinez l'effet que produisaient tous ces ordres et contre-ordres successifs. Les officiers ne savaient à qui obéir. Ils empêchaient leurs soldats de tirer. Le roi abdiqua enfin le jeudi matin (24) sans avoir pris aucune mesure. Il quitte les Tuileries au moment où une assez grande masse de peuple s'y portait. Les troupes se retiraient dans leurs casernes, déchargeant leurs armes en l'air et les donnant au peuple.

Personne n'eut l'idée de réunir cinq ou six cents hommes autour de la Chambre. La duchesse d'Orléans qui a montré, seule, beaucoup de courage dans toutes ces scènes, vint à pied, avec ses deux enfants, à la Chambre. Le président Sauzet qui mourait de peur ne savait que dire ni que faire. Une centaine d'hommes armés, pas davantage, pénétra dans la Chambre, criant et menaçant. Avec la garde nationale et quelques soldats du poste, il eût été facile de les chasser, mais tout le monde perdait la tête. Les députés croyaient être entourés par vingt mille hommes. Vous avez vu le reste dans les journaux. La révolution a été faite par moins de six cents hommes qui, pour la plupart ne savaient ni ce qu'ils faisaient ni ce qu'ils voulaient. Maintenant tout est accompli.

Id., 8 mars 1848.

L'Aube

PREMIÈRE PROCLAMATION DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE (24 Février)

Un gouvernement rétrograde et oligarchique vient d'être renversé par l'héroïsme du peuple de Paris. Ce gouvernement s'est enfui en laissant derrière lui une trace de sang qui lui défend de revenir jamais sur ses pas.

Le sang du peuple a coulé comme en Juillet ; mais cette fois ce peuple généreux ne sera pas trompé. Il a conquis un gouvernement national et populaire en rapport avec les droits, les progrès et la volonté de ce grand et généreux peuple.

Un Gouvernement provisoire, sorti d'acclamation et d'urgence par la voix du peuple et les députés des départements, dans la séance du 24 février, est investi momentanément du soin d'assurer et d'organiser la victoire nationale...

Quand la capitale de la France est en feu, le mandat du Gouvernement provisoire est dans le salut public. La France entière le comprendra et lui prêtera le concours de son patriotisme. Sous le gouvernement populaire que proclame le Gouvernement provisoire, tout citoyen est magistrat.

Français, donnez au monde l'exemple que Paris a donné à la France ; préparez-vous par l'ordre et la confiance en vous-mêmes aux institutions fortes que vous allez être appelés à vous donner.

Le Gouvernement provisoire veut la République, sauf ratification par le peuple, qui sera immédiatement consulté ; l'unité de la nation, formée désormais de toutes les classes de citoyens qui la composent ; le gouvernement de la nation par elle-même.

La liberté, l'égalité et la fraternité pour principes, le peuple pour devise et mot d'ordre, voilà le Gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même et que nos efforts sauront lui assurer.

ABOLITION DE LA CONTRAINTE PAR CORPS (Décret du 9 mars)

Le Gouvernement provisoire... Considérant que la contrainte par corps, ancien débris de la législation romaine, qui mettait les personnes au rang des choses, est incompatible avec notre nouveau droit public ;

Considérant que, si les droits des créanciers méritent la protection de la loi, ils ne sauraient être protégés par des moyens que repoussent la raison et l'humanité ; ...qu'il y a violation de la dignité humaine dans cette appréciation qui fait de la liberté des citoyens un équivalent légitime d'une dette pécuniaire,

Décète : Dans tous les cas où la loi autorise la contrainte par corps, comme moyen pour le créancier d'obtenir le paiement d'une dette pécuniaire, cette mesure cessera d'être appliquée...

LIBERTÉ DE RÉUNION (Proclamation du 19 avril)

La République vit de liberté et de discussion. Les clubs sont pour la République un besoin, pour les citoyens un droit.

Aussi le Gouvernement provisoire s'est-il félicité de voir sur les divers points de la capitale les citoyens s'assembler pour conférer entre eux sur les questions les plus élevées de la politique, sur la nécessité de donner à la République une impulsion énergique, vigoureuse et féconde. Le Gouvernement provisoire protège les clubs.

Mais pour que leur liberté, pour que la révolution ne soit point arrêtée dans sa marche glorieuse, gardons-nous, citoyens, de tout ce qui peut entretenir dans l'opinion des inquiétudes sérieuses et permanentes ; rappelons-nous que ces inquiétudes servent d'aliment à des calomnies contre-révolutionnaires et d'arme à l'esprit de réaction... Si la discussion libre est un droit et un devoir, la discussion armée est un danger... Si la liberté des clubs est une des plus inviolables conquêtes de la révolution, des clubs qui délibèrent en armes peuvent

compromettre la liberté elle-même, exciter la lutte des passions et en faire sortir la guerre civile...

Notre République, c'est l'union, c'est la fraternité, et ces sentiments excluent toute pensée de violence.

La meilleure sauvegarde de la liberté, c'est la liberté.

LE DROIT AU TRAVAIL (Décret du 25 février)

Le Gouvernement provisoire... s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ;

Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens ;

Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice de leur travail...

LA FRANCE FRATERNELLE (Proclamation du 8 avril)

Considérant que le principe inauguré par la République triomphante est le principe de la fraternité ;

Que nous venons de combattre, de vaincre, au nom et pour le compte de l'humanité tout entière ;

Que le titre d'homme a quelque chose d'invincible et d'auguste, que ne saurait effacer la différence des patries ;...

Que provoquer des représailles en repoussant loin de nous nos frères des autres pays ce serait une calamité en même temps qu'un déshonneur ;

Le Gouvernement provisoire,

Place sous la sauvegarde des travailleurs français les travailleurs étrangers qu'emploie la France, et il confie l'honneur de la République hospitalière à la générosité du peuple.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE (Décret du 27 avril)

Le Gouvernement provisoire... Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ;

Qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir ;

Qu'il est une violation flagrante du dogme républicain, *Liberté, Egalité, Fraternité...*

Décrète : 1. L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles. A partir de la promulgation... tout châtement corporel, toute vente de personnes non libres, seront absolument interdits...

7. Le principe que le sol de France affranchit l'esclave qui le touche est appliqué aux colonies et possessions de la République.

8. A l'avenir, même en pays étranger, il est interdit à tout Français de posséder, d'acheter ou de vendre des esclaves, et de participer, soit directement, soit indirectement, à tout trafic ou exploitation de ce genre. Toute infraction à ces dispositions entraînera la perte de la qualité de citoyen français.

RALLIEMENT DE L'ÉGLISE

« Le mouvement du clergé fut empressé. L'archevêque de Paris, accompagné de deux grands vicaires, adressa, dès le 7 mars, à M. Dupont de l'Eure, président du gouvernement provisoire, les paroles suivantes :

« Je ne viens pas faire une manifestation solennelle auprès de vous. Vous connaissez mes sentiments ; je les ai exprimés dans des actes publics. Ce que je suis heureux de vous dire, c'est que vous pouvez être sûr du loyal concours de tout le clergé de Paris. Ce n'est pas ici une protestation dont je ne suis pas certain. J'ai vu, sur tous les points de mon diocèse, les ecclésiastiques manifester le désir le plus ardent de concourir à l'ordre public, autant que le permettent les fonctions dont ils sont chargés. »

M. Dupont (de l'Eure) répondit : « Le Gouvernement provisoire reçoit avec la plus vive satisfaction votre adhésion au gouvernement de la République française. La liberté et la religion sont deux sœurs également intéressées à bien vivre ensemble. Nous comptons sur votre concours et sur celui du clergé, comme vous pouvez compter sur les sentiments de bienveillance du gouvernement provisoire. »

Peu de jours après, M. Carnot, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, adressait aux archevêques et évêques de France une circulaire qui se terminait ainsi : « ... Ne laissez pas oublier aux prêtres de votre diocèse que, citoyens par la participation à tous les droits politiques, ils sont les enfants de la grande famille française et que, dans les assemblées électorales, sur les banes de l'Assemblée nationale où la confiance de leurs concitoyens pourrait les appeler, ils n'ont qu'un seul intérêt à défendre, celui de la patrie, intimement lié à celui de la religion. »

Le Nonce apostolique écrivait à M. de Lamartine, ministre des Affaires Étrangères :

« Monsieur le Ministre,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de la communication que vous venez de me faire, en date d'aujourd'hui, 27 février, et je m'empresse de la transmettre à notre Très Saint Père le pape Pie IX.

« Je ne résiste pas au besoin de profiter de cette occasion pour vous exprimer la vive et profonde satisfaction que m'inspire le respect que le peuple de Paris a témoigné à la religion, au milieu des grands événements qui viennent de s'accomplir. Je suis convaincu que le cœur paternel de Pie IX en sera profondément touché et que le père commun des fidèles appellera de tous ses vœux les bénédictions de Dieu sur la France.

» R., archevêque de Nicée, N. A. »

Enfin, le Souverain Pontife lui-même daignait écrire à M. de Montalembert :

« ... Des événements considérables et imprévus ont changé

la face de la France. Nous remercions vivement le Seigneur dans l'humilité de notre cœur de ce que, dans ce grand changement, aucune injure n'ait été faite à la religion ou à ses ministres. Nous nous complaisons dans la pensée que cette modération est due en partie à votre éloquence et à celle des autres orateurs catholiques qui ont rendu notre nom cher à ce peuple généreux... (Rome, 16 mars 1848). »

L'Univers, principal organe, à cette date, des catholiques et du clergé, *L'Univers*, toujours excessif dans les causes diverses que successivement il adopte ou plutôt il embrasse, publiait, le 27 février, l'article suivant :

« Qui songe aujourd'hui en France à défendre la Monarchie ? Qui peut y songer ? La France croyait encore être monarchique, elle était déjà républicaine. Elle s'en étonnait hier, elle n'en est point surprise aujourd'hui. Revenue d'un premier mouvement de trouble elle s'appliquera, sagement courageusement, invinciblement, à se donner des institutions en rapport avec les doctrines qu'elle a depuis longtemps définitivement acceptées

» La Monarchie succombe sous le poids de ses fautes ; personne n'a autant qu'elle travaillé à sa ruine. Immorale avec Louis XIV, scandaleuse avec Louis XV, despotique avec Napoléon, inintelligente jusqu'en 1830, astucieuse, pour ne rien dire de plus, jusqu'en 1848, elle a vu successivement décroître le nombre et l'énergie de ceux qui la croyaient encore nécessaire. Elle n'a plus aujourd'hui de partisans... Nous ne croyons pas au droit inamissible des couronnes. La théologie gallicane a consacré exclusivement le droit divin des rois. Avant elle et plus haut qu'elle, la théologie catholique a proclamé le droit divin des peuples. Il n'y a qu'une volonté qui doit être toujours plus respectée que la volonté de tous les hommes : ce n'est pas la volonté d'un autre homme, c'est celle de Dieu.

» Si nous avions pu penser que le salut de l'Église fût attaché à telle ou telle forme de gouvernement, le spectacle que la Monarchie nous donne, depuis un siècle et demi, dans le monde entier et la dernière épreuve que nous venons de faire en France, nous aurait déçus...

» Qu'est-ce que l'Église a aimé dans la Monarchie ? Un principe d'ordre. Qu'est-ce qu'elle a redouté dans la République avant l'encourageant spectacle que les États-Unis lui donnent et donnent au monde ? Les lamentables souvenirs d'une anarchie qui fut pour elle la négation de toute liberté.

» Que la République française mette enfin l'Église en possession de cette liberté que partout les couronnes lui refusent ou cherchent à lui ravir, il n'y aura pas de meilleurs et de plus sincères républicains que les catholiques français.

» Parmi les principes sociaux qui viennent de triompher et qui vont se formuler en institutions, quels sont ceux que l'Église repousse (1) ? »

A Paris, le mouvement se résuma dans un fait saisissant et vraiment solennel. Au plus fort de la lutte, sur le théâtre même de leurs triomphes, aux Tuileries, on vit les envahisseurs suspendre le pillage, s'arrêter sur le seuil de la chapelle, se découvrir et, obéissant à la voix d'un élève de l'École polytechnique, marcher silencieusement vers l'autel, en détacher le crucifix, retirer les vases sacrés du tabernacle et leur faire respectueusement cortège jusqu'à l'église de Saint-Roch où ils les déposèrent entre les mains du clergé.

Le premier dimanche qui suivit la révolution, le P. Lacordaire apparut avec calme dans la chaire de Notre-Dame, revêtu du froc de Saint-Dominique, comme si rien ne fût survenu la veille, et ce qu'il eut à réprimer dans le cours de la conférence, ce ne fut pas des murmures, ce fut des applaudissements. La justice et la reconnaissance parlaient donc par sa bouche, lorsqu'il fit entendre ces mots :

« Nous assistons, Messieurs, à une de ces heures où Dieu se découvre. Hier, il a passé dans nos murs et toute la terre l'a vu. Pourrais-je donc me taire devant lui ? Pourrais-je retenir

sur m
de sa

» O
juge d
proprie
de vot
bénéfici
qui l'
si plei
d'une
donna
O Die
mains
tache
rez-no
qui vo
Dan
sympt
pour l
dans la
toire,
rangs
« Ce
prêtres

Je n
luxuri
que de
peuple
spectac
parle e
ment,
exaltai

Quel
libertés
en pub
ordres
Liberté
banniè
grande
une tra
entrer
œur d
sance

Une bo
à leur
fratern
qui tre
de l'ill
grisant
ils ava
Révolu
déchai
lisme.
de ses
diants
sies. »

Ce q
disons
Philipp
n'est p
dynast
qui est
puissar

sur mes lèvres tremblantes la prière de l'homme qui, un jour de sa vie, a vu son Dieu de plus près!

« O Dieu qui venez de frapper ces coups terribles, Dieu, le juge des rois et l'arbitre du monde, regardez dans une lumière propice ce vieux peuple français, le fils aîné de votre droite et de votre Eglise. Souvenez-vous de ses services passés, de vos bénédictions premières; renouez avec lui l'antique alliance qui l'avait fait votre homme, appelez-en à son cœur qui fut si plein de vous et qui, tout à l'heure encore, dans les prémices d'une victoire où rien de royal ne fut épargné par lui, vous donnait des gages de l'empire qu'il n'accorde plus qu'à vous. O Dieu juste et saint! Par cette croix de votre fils que leurs mains ont portée du palais profané des rois au palais sans tache de votre épouse, veillez sur nous, protégez-nous, éclairez-nous, prouvez au monde une fois de plus qu'un peuple qui vous respecte est un peuple sauvé! »

Dans les départements, l'adhésion se traduisait par des symptômes irrécusables. Le peuple allait chercher le prêtre pour bénir les arbres de la liberté, et au jour des élections, dans la plupart des communes, et sur tous les points du territoire, les électeurs appelaient le curé à leur tête ou dans leurs rangs pour marcher au scrutin.

« Cela nous a mal réussi! » diront en commun les hommes, prêtres ou laïques, que ces citations contrarient...

DE FALLOUX. *Mémoires d'un Royaliste*, I, 273-279.

LE PRINTEMPS DE LA LIBERTÉ

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu au monde éclosion plus luxuriante de rêves fraternels et d'enthousiasmes candides que dans le printemps précoce et chaud de l'année 1848. Le peuple de Paris, peuple théâtral, s'il en fut, peuple ami des spectacles qui parlent aux yeux et du drame palpitant qui parle au cœur, fut pris d'une ivresse de bruit, de mouvement, de vie. On l'eût dit frappé d'un coup de soleil qui exaltait toutes les têtes.

Quel changement aussi en quelques heures! Toutes les libertés conquises à la fois! Liberté de se réunir et de discourir en public sur tout sujet! Liberté de s'associer et de voter des ordres du jour en des diminitifs d'assemblées législatives! Liberté de dérouler dans les rues de pittoresques cortèges aux bannières flottantes! Liberté d'entonner à gorge déployée « la grande Marseillaise » et ce « Chant des Girondins », qui, par une transposition très parisienne, sort soudain du théâtre pour entrer dans l'histoire! En tout cela une fraîcheur et une douceur d'aurore. Chez les vainqueurs une foi naïve en la naissance d'une ère nouvelle. Une volonté arrêtée d'en être dignes. Une bonté large rayonnant sur tous les opprimés et aspirant à leur porter la délivrance. Un épanouissement superbe de fraternité. Il semble que l'on nage dans une mer de lait. Ceux qui trempèrent alors leurs lèvres dans le breuvage enchanté de l'illusion en ont gardé, durant toute leur existence, la saveur grisante et le regret attendri, même quand au fond de la coupe ils avaient bu l'amertume et le dégoût. On pourrait définir la Révolution de 1848 : le romantisme en politique. Ce fut un déchaînement lyrique des imaginations, une débauche d'idéalisme. Il est naturel qu'un poète, comme Lamartine, soit un de ses conducteurs et qu'il dise dans une réponse aux étudiants : « Nous faisons aujourd'hui la plus sublime des poésies. »

Ce qui permet ce vagabondage dans l'azur, c'est la trêve, disons mieux, l'évanouissement momentané des partis. Louis-Philippe s'est piteusement enfilé et, au dire de Tocqueville, il n'est pas plus question de lui « que s'il eût appartenu à la dynastie des Mérovingiens ». On s'est gardé d'arrêter Guizot qui est allé le rejoindre en Angleterre. Tous les serviteurs des puissants d'hier se trouvent mués en républicains par un coup

de baguette. C'est à qui se ralliera à la République avec le plus de fougue et d'éclat. Les gros banquiers, Rothschild en tête, souscrivirent pour les blessés de Février. Les dignitaires de l'Eglise protestent de leur amour évangélique de l'égalité. Des religieuses offrent leurs couvents pour y installer les invalides du travail. Des duchesses, avec les femmes des nouveaux maîtres du pouvoir, organisent des sociétés d'assistance, des « Fraternités » contre la misère. La magistrature, l'Université, l'armée, d'anciens ministres de la monarchie, des familiers et des fils du roi déchu, des princes de la famille Bonaparte s'inclinent avec déférence devant la majesté du peuple.

A peine quelques légers désordres, vite réprimés sans effusion de sang. Jamais Révolution ne fut moins sanguinaire. Ce qui domine dans la grande ville enfiévrée, c'est une sorte d'anarchie bon enfant. La foule use pacifiquement son besoin d'agitation à planter des arbres de la Liberté. On les enrubanne, on les promène en grande cérémonie, et dans la procession les membres du clergé fraternisent avec les élèves des Ecoles et les gens des faubourgs, les chants d'église alternent avec les refrains révolutionnaires.

Partout dans les fêtes et les discours revient l'appel à l'entente amicale des classes, l'allusion à l'universelle harmonie des intérêts.

La secousse ressentie par les cerveaux suscitait encore des démonstrations sans nombre. Qui dira les mille délégations allant porter au Gouvernement provisoire leurs sympathies, leurs vœux, leurs doléances, et rapportant en échange de bonnes paroles ou quelque couplet mélodieux de Lamartine, le grand orgue de la Révolution? C'est un défilé d'Anglais, de Suisses, de Grecs, de Hongrois, de Norvégiens, de Belges, d'Irlandais, de Roumains, de Polonais, etc...; l'Europe démocratique, par la voix de ses enfants résidant à Paris, salue l'avènement de la démocratie en France. Tous les groupes et toutes les couches de la population depuis les Consistoires protestants, les israélites et les membres des fabriques catholiques jusqu'aux élèves de écoles et des lycées, jusqu'aux invalides, aux tambours et aux sapeurs-pompiers, harangués et sont harangués tour à tour. Mais ce qui frappe surtout, c'est un réveil de la vie corporative; on dirait que toute l'armée du travail vient se faire passer en revue, qu'elle se souvient des temps où chaque métier avait sa place d'honneur dans les cérémonies publiques. Compagnons charpentiers, dont la société est contemporaine de nos âges lointains; porteurs d'eau et employés des messageries nationales, destinés à disparaître bientôt; travailleurs et travailleuses des petits ateliers, bijoutiers, marbriers, peintres en bâtiment, selliers, culottiers et giletiers; ouvriers de la grande industrie, des chemins de fer, de la Compagnie du gaz, des raffineries de sucre, des fabriques de produits chimiques, des usines Derosnes et Cail, se relaient, semble-t-il, pour ne pas laisser oublier en haut lieu que le quatrième Etat réclame sa place au banquet de la vie.

L'ouvrier, qui jaillissait ainsi de l'ombre où on l'avait maintenu, est vraiment le personnage-type, le héros de ces premières semaines de la Révolution. Il est traité en souverain de fraîche date; il est flatté, courtoisé, imité. Les orateurs officiels vantent son courage dans la bataille, sa générosité dans la victoire, son dévouement au bien général, son intelligence politique, louanges méritées sans doute, mais à dessin grossiers, qui visent l'avenir plus encore que le présent et ressemblent à des conseils enveloppés de miel. Un refrain du temps traduit naïvement l'idolâtrie dont la « sainte canaille » est l'objet :

*Chapeau bas devant la casquette!
A genoux devant l'ouvrier!*

Le bourgeois essaie de se rapprocher autant qu'il peut de cet être idéal : vestons sans façon, cravates lâches, chapeaux mous, barbes croissant en liberté, manières simples, voire un peu débraillées, ton familier et au besoin trivial; phrases

humanitaires où le mot de « citoyen » se carre et s'élargit à chaque tournant : voilà ce qui remplace le langage et le costume gourmés de la veille. A la Comédie Française, devenue le théâtre de la République, pendant que Rachel déclame la « Marseillaise » à genoux et roulée dans les plis du drapeau tricolore, on peut voir dans son auditoire, en apparence tout populaire, des blouses qui recouvrent du linge fin. Une dame de l'aristocratie anglaise qui vit alors à Paris, écrit : « Nous mettons tous de gros souliers ; nous portons tous un parapluie et nous tâchons de ressembler autant que possible à nos portières. » *La Revue des Deux mondes*, c'est tout dire, félicite le gouvernement d'avoir proclamé le droit au travail.

Qu'y avait-il au fond de cet étalage de tendresse à l'adresse des ouvriers ? Un sentiment de peur, à n'en pas douter, devant ces masses énigmatiques qui sortaient de leurs noirs taudis ; un respect de leur puissance démontré non seulement par l'aisance avec laquelle avaient été bouseulés, en France, un ministre et un roi, mais par l'espèce de tremblement de trônes qui secouait toutes les capitales d'Europe ; probable-

ment aussi une reconnaissance secrète pour ces meurt-de-faim qui, maîtres de richesses énormes, avaient sauvé les diamants de la couronne et fusillé sans pitié les voleurs ; enfin, dans une bonne partie de la population, un sincère élan de fraternité humaine. Un témoin, alors simple ouvrier, a écrit : « Je crois qu'à nulle autre époque de notre histoire, l'opinion publique n'avait montré de meilleurs dispositions pour améliorer la condition morale et matérielle du peuple. » Certes, les mauvais vouloirs ne manquaient pas ; mais ils se dissimulaient prudemment. Ce lendemain d'orage fut un de ces rares moments de sérénité où le ciel bleu rit sur la terre encore détrempée et semée de débris ! *Accalmie trompeuse*, si l'on veut, et déjà traversée d'éclairs qui annoncent une prochaine bourrasque ; mais halte bienfaisante qui repose, fait miroiter devant les nations lassées l'image et l'espoir d'une concordie durable et les aide par là même à poursuivre leur marche sur la route rocailleuse où elles cheminent !

Georges RENARD. — *La République de 1848* (Histoire socialiste sous la direction de Jean Jaurès), 11-14.

Première expérience du suffrage universel (23 Avril)

ADRESSE DU CLUB DE BLANQUI AUX PARISIENS

(14 mars)

Des élections brusquées « seraient dérisoires. A Paris, un très petit nombre d'ouvriers sont inscrits sur les listes électorales ; l'urne ne recevra que les suffrages de la bourgeoisie. Dans les villes, la classe des travailleurs, façonnée au joug par de longues années de compression et de misère, ne prendrait aucune part au scrutin, ou bien elle y serait conduite par ses maîtres comme un bétail aveugle.

» Dans les campagnes, toutes les influences sont aux mains des curés et des aristocrates...

» Le peuple ne sait pas, il faut qu'il sache. Ce n'est pas l'œuvre d'un jour ni d'un mois. Lorsque la contre-révolution a seule la parole depuis 50 ans, est-ce donc trop d'accorder une année peut-être à la liberté qui ne réclame que la moitié de la tribune, et ne mettra pas, elle, la main sur la bouche de ses adversaires ?... Les élections, si elles s'accomplissent, seront réactionnaires. C'est le cri universel. Le parti royaliste, le seul organisé grâce à sa longue domination, va les maîtriser par l'intrigue, la corruption, les influences sociales, et sortira triomphant du scrutin. Songez-y, ce triomphe, ce serait la guerre civile, car Paris, le cœur, le cerveau de la France, Paris ne reculera pas devant le retour offensif du passé. Réfléchissez aux sinistres conséquences d'un conflit entre la population parisienne et une Assemblée qui croirait représenter la nation, qui ne la représenterait pas... Laissez le peuple naître à la République. L'ajournement des élections, c'est le cri des Parisiens. »

PRÉPAREZ DES ÉLECTIONS RÉPUBLICAINES !

I

Instructions aux Commissaires du Gouvernement (12 mars)

Les élections sont votre grande œuvre ; elles doivent être le salut du pays. C'est de la composition de l'Assemblée que dépendent nos destinées. Il faut qu'elle soit animée de l'esprit révolutionnaire, sinon nous marchons à la guerre civile et à l'anarchie. A ce sujet, mettez-vous en garde contre les intrigues des hommes à double visage qui, après avoir servi la royauté, se disent les serviteurs du peuple. Ceux-là vous trompent... Sachez bien que, pour briguer l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale, il faut être pur des traditions du passé. Que votre mot d'ordre soit partout : des hommes nouveaux, et autant que possible sortant du peuple.

Les travailleurs, qui sont la force vive de la nation, doivent choisir parmi eux ceux que recommandent leur intelligence, leur moralité, leur dévouement : réunis à l'élite des penseurs, ils apporteront à la discussion de toutes les grandes questions... l'autorité de leur expérience pratique. Ils continueront la révolution, et la contiendront dans les limites du possible et de la raison. Sans eux, elle s'égarerait en vaines utopies, ou serait étouffée sous l'effort d'une faction rétrograde.

Eclairiez les électeurs, et répétez-leur sans cesse que le règne des hommes de la monarchie est fini.

...L'éducation du pays n'est pas faite. C'est à vous de le guider. Provoquez sur tous les points de votre département la réunion de comités électoraux, examinez sévèrement les titres

des ca
présen
transa
soit le

Il n'
plus n
mation
c'est u
garde,

...Be
sont p
quent
c'est u
faits q
conséq
au cho
le cara

La p
populat
tant, il
Quant
avec du
mieux
riche et
des inté
à la for
de l'As

Il ne
celle q
les rôles
des men
d'honné

Voilà
concern

Que n
se faire
publiqu
les touc
contrib
pas, cor
danger
le mens

Dé

1848
chute d
la bourg
si la bou
Elle ne l
geois.

des candidats. Arrêtez-vous à ceux-là seulement qui paraissent présenter le plus de garanties à l'opinion républicaine... Pas de transactions, pas de complaisances. Que le jour de l'élection soit le triomphe de la révolution.

LEDRU-ROLLIN, *ministre de l'Intérieur.*

II

Circulaire aux Recteurs (6 mars)

Il n'est aucune partie de l'instruction primaire qui ait été plus négligée, sous les précédents gouvernements, que la formation des enfants comme citoyens. Cela devait être. Mais c'est une négligence dont il est à craindre, si nous n'y prenons garde, que nous ne supportions aujourd'hui le dommage.

...Beaucoup de citoyens, surtout dans nos campagnes, ne sont pas suffisamment instruits de leurs droits, et par conséquent de leurs devoirs. Ils ne savent pas quels sont les bienfaits que le peuple doit attendre de l'Etat républicain, et par conséquent combien peu il leur est permis d'être indifférents au choix des hommes qui, dans quelques jours, vont revêtir le caractère auguste de mandataires de la nation.

La plus grande erreur contre laquelle il faille prémunir les populations de nos campagnes, c'est que, pour être représentant, il soit nécessaire d'avoir de l'éducation ou de la fortune. Quant à l'éducation, il est manifeste qu'un brave paysan, avec du bon sens, et de l'expérience, représentera infiniment mieux à l'assemblée les intérêts de sa condition qu'un citoyen riche et lettré, étranger à la vie des champs ou aveuglé par des intérêts différents de ceux de la masse des paysans. Quant à la fortune, l'indemnité qui sera allouée à tous les membres de l'Assemblée suffira aux plus pauvres.

Il ne faut pas oublier que, dans une grande assemblée comme celle qui va se réunir, la majeure partie des membres remplit les rôles de jurés. Elle juge par oui ou par non si ce que l'élite des membres propose est bon ou mauvais. Elle n'a besoin qu'honnêteté et de bon sens...

Voilà le principe fondamental du droit républicain, en ce qui concerne la représentation nationale...

Que nos 36.000 instituteurs se lèvent donc à mon appel pour se faire immédiatement les réparateurs de l'instruction publique devant la population des campagnes. Puisse ma voix les toucher jusque dans nos derniers villages. Je les prie de contribuer pour leur part à fonder la République! Il ne s'agit pas, comme au temps de nos pères, de la défendre contre le danger de la frontière; il faut la défendre contre l'ignorance et le mensonge, et c'est à eux qu'appartient cette tâche.

CARNOT, *ministre de l'Instruction publique.*

RESPECTEZ LA LIBERTÉ DES ÉLECTEURS!

I

Lamartine, *ministre des Affaires étrangères,*
réplique à Ledru-Rollin.

Le Gouvernement provisoire n'a chargé personne de parler en son nom à la Nation, et surtout de parler un langage supérieur aux lois... Comme gouvernement, armée d'une parcelle quelconque de la puissance publique, nous rougirions nous-mêmes des reproches que nous avons faits aux gouvernements qui nous ont précédés si, au lieu de la corruption qui a fait par ses scandales la révolution même dont la République est sortie, nous employions aujourd'hui cette autre corruption, la pire de toutes les corruptions, la corruption de la crainte et de l'oppression morale des consciences. Non, c'est d'une source libre et pure que la République doit sortir et qu'elle sortira!

DISCOURS DU 15 MARS.

II

Le Gouvernement désavoue Ledru-Rollin.

Le Gouvernement provisoire n'imitera pas les Gouvernements usurpateurs de la souveraineté du peuple... A quoi bon avoir créé et adoré la République, si la République doit entrer dès le premier jour dans les ornières de la royauté abolie? Il considère comme un de ses devoirs de répandre sur les opérations électorales cette lumière qui éclaire les consciences sans peser sur elles... Le Gouvernement provisoire veut que la conscience publique règne! Il ne s'inquiète pas des vieux partis; les vieux partis ont vieilli d'un siècle en trois jours!... La République a le bonheur d'être un Gouvernement de nécessité... On sera républicain par raison... Ayez confiance dans le bon sens du pays, il aura confiance en vous; donnez-lui la liberté et il vous renverra la République.

PROCLAMATION DU 18 MARS.

L'ÉGLISE AUX ÉLECTIONS

« La date des élections fut fixée au jour de Pâques, dans l'évidente intention d'écartier autant que possible les catholiques du scrutin; mais le choix d'un tel jour révolta l'opinion au lieu de la paralyser. Le gouvernement provisoire avait décrété le vote au chef-lieu d'arrondissement. Les évêques donnèrent pleine latitude pour changer l'heure des offices. Les curés marchèrent résolument en tête de leurs paroisses, et dans beaucoup de contrées, qui ne passaient pas pour fort religieuses, les électeurs tinrent à honneur d'appeler le clergé dans leurs rangs ».

DE FALLoux, *Mémoires d'un Royaliste*, I, 305.

Démocratie politique et Démocratie sociale

par Jean CASEVITZ, Agrégé d'histoire, Membre du Comité Central.

1848 marque l'avènement de la Démocratie politique. La chute de la Monarchie de Juillet, née de la confiscation par la bourgeoisie d'une victoire populaire, aurait pu être évitée si la bourgeoisie avait consenti aux réformes indispensables. Elle ne le voulut pas, et le peuple balaya le régime de la bourgeoisie.

La Démocratie, c'est d'abord la République. Le peuple l'exigea le 24 février. Les députés, même ceux qui se disaient républicains, n'osaient se prononcer. Il fallut l'insistance populaire, prolongée toute la soirée à l'Hôtel de Ville, reprise le lendemain, pour que le Gouvernement provisoire y consentit. Le 24 février, la proclamation officielle disait seulement : « Le

Gouvernement provisoire veut la République. » Le 25 février, une affiche précisa : « La République est proclamée. »

La Démocratie, c'est aussi la souveraineté du peuple. Elle s'exprime par le suffrage universel. « Ce système absurde », comme disait Guizot en avril 1847, parut naturel à tous dès la victoire populaire. Il fallut pourtant étudier les termes du décret, tant on était surpris par la rapidité des événements. Le 5 mars, les électeurs étaient convoqués pour nommer une Constituante par suffrage universel et direct ; on était électeur à 21 ans, éligible à 25 ans. Au lieu de 250.000 électeurs, choisis parmi les contribuables aisés (200 francs d'impôt direct pour la plupart, 100 francs pour une minorité), il y aurait désormais près de 9 millions de citoyens pourvus du droit de vote. L'institution d'une indemnité de 25 francs par jour de session pour tous les députés donnait à tout élu la possibilité de se consacrer à son mandat : il n'est plus nécessaire d'être riche pour être député.

Ce n'était encore valable que pour les élections à la Constituante. En confirmant le suffrage universel, la Constitution du 4 novembre 1848 instituait définitivement la souveraineté du peuple, qu'on pourra parfois encore restreindre, mais jamais supprimer.

Liberté, Egalité, Fraternité, telle est la devise de la République que l'on met aussitôt en application.

Fraternité, par la suppression de la peine de mort en matière politique le 26 février, par celle de l'esclavage dans les colonies, considéré comme « un attentat contre la dignité humaine », le 27 avril.

Egalité, c'est la suppression des titres de noblesse le 26 février ; c'est, entre autres mesures, la garde nationale ouverte à tous les citoyens le 8 mars : les bourgeois n'ont plus le privilège de défendre seuls l'ordre public et les institutions.

Mais rien n'est plus nouveau que la Liberté : liberté individuelle par la suppression de la contrainte par corps, le 29 février ; plus de prison pour dettes ; liberté d'opinion du fonctionnaire par l'abolition du serment le 1^{er} mars, car « tout républicain a pour premier devoir le dévouement sans réserve à la patrie » (« La République en appelle à la conscience de chaque citoyen », déclare le ministre Crémieux) ; liberté de la presse surtout le 6 mars : plus de timbre, plus de cautionnement, plus de lois répressives et iniques (on comptait en 1846 26 journaux à Paris ; il en paraît 274 du 24 février au 22 juin et ils jouissent d'une entière liberté d'expression) ; Liberté de réunion enfin : sans qu'aucun texte ne la proclame, les clubs se multiplient (réunions improvisées ou occasionnelles, groupements organisés comme la Société Républicaine Centrale de Blanqui ou le Club de la Révolution de Barbès).

Mais les conquêtes politiques ne doivent pas faire oublier que la Révolution de 1848 est aussi une révolution sociale.

Les ouvriers, artisans pour la plupart, ont combattu en février. Ils ne veulent pas être frustrés de leur victoire comme ils l'ont été en 1830. Les systèmes socialistes ont répandu dans le public quelques formules assez simplistes : il faut les traduire dans la réalité. Introduire dans le gouvernement un socialiste comme Louis Blanc, un ouvrier comme Albert n'est pas suffisant. On veut des réformes plus profondes.

Le 25 février, à la demande d'une délégation ouvrière, le gouvernement proclame le droit au travail : « il s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail, il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens ».

Le 26 février, il décide l'établissement immédiat d'ateliers nationaux et ouvre le lendemain des ateliers de terrassement.

Le 28 février, si le gouvernement refuse aux ouvriers la création d'un ministère du Travail, il institue une Commission pour les travailleurs, présidée par Louis Blanc assisté d'Albert. Cette Commission du Luxembourg réduit la journée de travail à 10 heures à Paris, 11 heures en province : c'est

la première des lois ouvrières protégeant le travail des adultes. Elle apaise quelques différends entre patrons et ouvriers : c'est le premier exemple d'arbitrage dans les conflits du travail.

Mais là s'arrête l'œuvre de réformes, car la Révolution de 1848 se traduit par un échec.

Échec dû à la crise financière, aux embarras de la Trésorerie, aux mesures fiscales impopulaires : remboursement limité des dépôts dans les Caisses d'Épargne, cours forcé des billets de banque, enfin le 16 mars, 45 centimes additionnels sur le total des contributions, mesure qu'on ne pardonnera pas aux gouvernements.

Échec dû à la grande peur des possédants. Les débuts de la République furent bien marqués par un élan de fraternité générale, mais ces arbres de la liberté, ces ralliements comme ceux du très catholique journal *l'Univers* ou du très réactionnaire *Bugeaud* étaient-ils sincères ? Après les premières émotions, on reprit courage, on blâma les manifestations populaires, les tentatives pour imposer au gouvernement la volonté des masses, retarder des élections jugées prématurées parce que le peuple n'était pas instruit.

De là l'échec des socialistes à la Constituante, l'éviction des ministres socialistes, l'arrestation des chefs populaires après la journée du 15 mai, organisée malgré Blanqui et Barbès.

Échec enfin dû aux divisions des républicains, à la mauvaise volonté des modérés devant les réclamations populaires. Les ateliers nationaux du ministre Marie n'ont rien de commun avec les ateliers sociaux voulus par Louis Blanc. Simples ateliers de charité, ils sont une arme contre les ouvriers, une lourde charge pour le Trésor. Leur dissolution brusquée et provocante fut la cause des affreuses journées du 23 au 26 juin. L'émeute vaincue, le fossé est creusé entre bourgeois républicains et ouvriers socialistes, trop profond pour que la République puisse désormais le combler.

Dès lors il n'y a plus de démocratie : liberté de presse et liberté de réunion sont réduites ; les réformes sociales disparaissent : le droit au travail ne sera même pas inscrit dans la Constitution du 4 novembre.

Il suffit d'une dernière faute : au nom de la sacro-sainte séparation de pouvoirs, malgré le discours éloquent et prophétique de Jules Grévy, le Président de la République, indépendant de l'Assemblée Législative, sera élu au suffrage universel. En face des républicains divisés, un ambitieux, par le prestige de son nom, par les promesses secrètes faites au « parti de l'Ordre », devient le chef de cette République qu'il déteste.

Désormais la République est morte. Les modérés ont été utilisés par la Réaction contre les socialistes ; ils sont écartés du pouvoir aux élections de mai 1849. La lutte n'est plus qu'entre une Assemblée royaliste et un Président bonapartiste, elle n'intéresse plus les vrais démocrates.

L'année 1848 a donc été une grande espérance. Elle fut aussi une grande désillusion. Célébrons la proclamation de la République démocratique et sociale, mais tirons également les leçons de l'échec.

Il faut développer l'instruction populaire, achever l'éducation politique de la Nation, rendue possible par l'œuvre de Jules Ferry.

Il faut aussi éviter les discordes funestes. La Deuxième République est morte de la division des républicains. L'union seule peut aujourd'hui encore sauver la Démocratie. La Ligue se place au-dessus des partis. Elle n'épouse les querelles, les griefs d'aucun d'entre eux. Qu'à la lumière des événements de 1848 puisse s'esquisser le rassemblement de tous les républicains devant la réaction, qui n'a toujours pas désarmé.

LA

Le
de cor
Elles
et de
spiritu
dépou
marqu
dans
des p
recher
l'histo
pensée

Ce
toutej
c'est l
fois qu
sous la
blein
les At
journé
Blanc.

L'at
Atelier
est un
milieu
propag
ouvriè
torien
se rep
George
de ce

La v
propos
ennem
les tex
aveu d
de cité
Louis
Blanc,
advers

Mor
ticièr
moyen
contre
sans ré
pris, v
ment d
sonner

« La
ce qu'
la ville
précau
agitant
seillaise
lieu de

La crise de Juin

LA LÉGENDE DES ATELIERS NATIONAUX

Le centenaire de 1848 fait surgir une floraison de récits et de commentaires... Toutes ces publications sont significatives. Elles ne témoignent pas seulement d'un besoin de connaître et de comprendre qui est le signe heureux d'une renaissance spirituelle, mais aussi d'un retour passionné aux traditions démocratiques. Assurément, les opinions diffèrent c'est la marque d'un pays libre. Il est naturel, il est légitime, que, dans l'appréciation des événements, du rôle des hommes et des partis, dans la détermination des causes et dans cette recherche des responsabilités qui mêle assez fâcheusement à l'histoire les usages des tribunaux, la diversité apparaisse. La pensée uniforme n'est pas républicaine.

Ce qui, par contre, est de rigueur pour tous, partout et toujours, mais en République plus qu'en aucun autre régime, c'est le respect de l'exactitude. A cet égard, on éprouve parfois quelque déconvenue. Dans une publication semi-officielle, sous la signature d'un académicien dont les sentiments républicains ne font de doute pour personne, je viens de lire que les Ateliers nationaux, qui sont, on le sait, à l'origine des journées de Juin, ont été inspirés par le socialiste Louis Blanc. J'avoue ma stupéfaction.

L'attribution à Louis Blanc, et à travers lui au socialisme, des Ateliers nationaux et de tous les malheurs qui en ont résulté, est une calomnie qui date de l'époque. Elle est née dans les milieux bourgeois les plus hostiles au socialisme, elle a été propagée après les journées de Juin par la réaction anti-ouvrière, anti-démocratique, anti-républicaine. Aucun historien sérieux ne l'admet plus depuis longtemps. Il suffit de se reporter aux grandes histoires, aujourd'hui classiques, de Georges Renard et de Charles Seignobos, qui datent du début de ce siècle, pour connaître la vérité.

La vérité, c'est que les Ateliers nationaux, caricature des propositions de Louis Blanc, ont été créés par le ministre Marie, ennemi de Louis Blanc, pour discréditer Louis Blanc. Parmi les textes qui le prouvent (démenti public de Louis Blanc, aveu de Marie, déclaration du directeur des Ateliers), il suffit de citer ici le témoignage de Lamartine, qui n'aimait pas Louis Blanc : « Bien loin, écrit-il, d'être à la solde de M. Louis Blanc, ils (les Ateliers) étaient inspirés par l'esprit de ses adversaires. »

Moralité (très immorale) : les légendes ont la vie dure. Particulièrement les légendes réactionnaires, qui disposent de moyens puissants de propagation et d'enracinement. Qu'une contre-vérité manifeste soit encore, après un siècle, admise sans réserve par des esprits distingués, non suspects de parti-pris, voilà qui doit nous mettre en garde contre le foisonnement des légendes qui se forment sous nos yeux pour empoisonner l'opinion publique...

Emile KAHN.

Chronique radiodiffusée de la L.D.H., 28 février 1948.

LA BOURGEOISIE A PEUR

« La bourgeoisie, dite conservatrice, s'alarme ou s'indigne de ce qu'elle voit. « Que font tous ces paresseux, sur le pavé de la ville ? dit-elle, à voix basse, en entr'ouvrant sa croisée avec précaution. Il leur sied bien de se promener nuit et jour en agitant des drapeaux et des torches, en chantant *La Marseillaise*, et en faisant toutes ces manifestations puérides, au lieu de travailler pour avoir du pain ! Il n'y a plus moyen de

faire la sieste et de digérer en paix. Les pétards et les coups de fusil nous éveillent en sursaut. A chaque instant on croit que l'émeute envahit le quartier. C'est le tambour qui bat, ce sont les crieurs qui promènent les journaux, ce sont les enfants qui demandent des lampions, c'est la mobile qui passe, c'est l'arbre de la Liberté qu'on plante, on ne sait auquel entendre. Et puis ce sont des délégations, des cérémonies, des prêtres, des soldats, des Italiens et des Polonais qui se permettent de chanter dans nos rues *La Marseillaise* de leur pays. Que sais-je ! On n'y comprend rien, et tout cela fait peur. Oui, osons le dire au Gouvernement provisoire et au Préfet de Police, et que la France l'entende ! Disons notre mécontentement, protestons contre ce qui se passe, il est temps de se montrer, nous avons peur ! »

« — Vous avez peur ? C'est bien beau d'avoir peur en France à l'heure qu'il est. C'est bien touchant, c'est bien noble, c'est bien français, et il y a de quoi se vanter ! La bourgeoisie conservatrice nous pénètre d'admiration, elle a peur, et elle le dit ! Elle cache son argent, elle a un sourire convulsif d'adhésion sur le visage, et les genoux lui tremblent. Elle paralyse le travail et elle reproche au peuple de ne pas travailler. Elle sème l'épouvante de proche en proche, elle fabrique de fausses nouvelles, elle a des visions, elle se plaint de la crise financière, et elle l'augmente tant qu'elle peut. Que voulez-vous, elle a peur ! Elle menace et nuit sourdement, et, quand on lui demande pourquoi elle compromet le sort de l'Etat, pourquoi elle regrette un pouvoir qui lui était devenu onéreux et dont elle murmurait à mesure qu'elle le voyait s'affaiblir, elle répond qu'elle a peur, et s'étonne qu'un pareil mot n'éveille pas toutes les sympathies, et n'attire pas tous les respects, tous les hommages d'une nation qui s'appelle la France !

« Honnêtes bourgeois que vous êtes ! Vous ne savez donc pas, vous, ce que signifie ce mot, la France ? Vous avez donc oublié que depuis vingt siècles le nom de cette nation a été dans le monde entier le synonyme d'honneur et de courage ? Vous ignorez donc qu'on dit à l'étranger : Brave comme un Français ? Vous n'avez donc pas vu en juillet et en février des femmes et des enfants de Paris aller au devant de la mitraille la poitrine nue et les mains vides ? Non, sans doute, vous n'avez pas vu cela, vous vous cachez, vous aviez peur !

« O poltronnerie ! fantôme honteux et ridicule, laidère grotesque et méprisée, que viens-tu faire parmi nous, au moment où l'héroïsme des peuples proclame la liberté du monde ? La malice de notre nation croyait t'avoir reléguée sur les tréteaux, et il n'était pas un enfant de nos faubourgs qui ne se crût en droit de rire de ton masque blême et contracté. Mais te voilà, tu existes, tu n'es pas une fiction, un type de la comédie burlesque ; tu t'approches en tremblant, tu regardes d'un œil effaré passer nos fêtes civiques, et, quand on te demandes d'où tu sors et qui tu es, tu réponds : Je sors du régime auguste et salitaire de la paix à tout prix, vous me connaissez bien : c'est moi qui craignais toujours la guerre, l'insurrection, le mouvement, le progrès : c'est moi qui m'opposais à tout ce que voulait le pays : je suis celui qui proteste toujours, celui qui tremble toujours. Je suis celui qui a peur. »

George SAND, 8 avril 1848.

**

« ... On dit à la mobile que la banlieue pille ; à la banlieue, que les communistes font des barricades. C'est une vraie

comédie. Ils ont tous voulu se faire peur les uns aux autres, et ils ont si bien réussi, qu'ils ont tous peur pour de bon.

» Je suis revenue toute seule du ministère de la rue de Grenelle, la nuit dernière à deux heures, et, cette nuit, je rentre seule aussi à une heure et demie. Il fait le plus beau clair de lune possible. Il n'y a pas un chat dans les rues, excepté les patrouilles de vingt pas en vingt pas. Quand un pauvre piéton attardé apparaît au bout de la rue, la patrouille armée ses fusils, présente le front et le regarde passer. C'est de la folie, c'est vraiment, comme je te le disais, la même chose qu'en 89, et cela m'explique l'affaire...

» Il y a un moment, dans les révolutions, où chaque parti veut essayer de la peur pour empêcher son adversaire d'agir. C'est ce qui arrive maintenant...»

Id., Lettre à son fils, 10 avril 1848.

La peur, une peur pusillanime et furieuse en même temps, s'est emparée de la bourgeoisie.

Id., Lettre à Planchut, 24 septembre 1848.

A LA VEILLE DE LA CRISE

« Il y a trois partis, c'est bien certain.

» 1^o Le parti des bourgeois, de l'ancienne opposition dynastique, des aristocrates et des financiers, des riches et des oisifs, des royalistes et des conservateurs. Ce qu'ils veulent, c'est l'Ordre au lieu de la triple formule : Liberté, Egalité, Fraternité et pour eux l'Ordre, c'est le maintien par la force de tous les privilèges de l'ancien régime. Que le titre du gouvernement, et même jusqu'à un certain point la forme politique changent, cela leur est indifférent, pourvu qu'on ne touche pas à l'ordre social...

» 2^o Le parti du *National* et des anciens radicaux, qui est au pouvoir, et qui veut fermement la forme républicaine, mais sans révolution sociale : la Liberté sans l'Egalité et la Fraternité.

» 3^o Le parti populaire et social, le parti révolutionnaire, qui veut réaliser l'Egalité et la Fraternité en même temps que la Liberté, afin que la justice soit satisfaite et qu'il en résulte un ordre durable... conforme à la destinée humaine. »

La *Vraie République*, journal socialiste, 4 juin 1848.

« Quand on compare le ton modeste, timide, respectueux envers la Révolution et la République, des journaux de l'ancienne royauté pendant les premiers jours qui suivirent la victoire du peuple, avec l'arrogance et l'audace qu'ils affectent aujourd'hui, on mesure facilement le chemin que nous avons fait. La régence serait proclamée que les souteneurs de Louis-Philippe et de sa race ne seraient pas plus hardis à accuser les républicains, plus acharnés à les poursuivre, et par l'ardeur de proscription qui les anime déjà, on peut juger de ce que, maîtres du pouvoir, on aurait à attendre d'eux. »

Le *Peuple constituant*, journal de Lamennais, 4 juin 1848.

« ... Quant à la France, la question est arrivée à son dernier terme et se pose sans détour, sans complication, entre la richesse et la misère. Elle pourrait encore se résoudre pacifiquement ; les prétendants ne sont point des incidents sérieux, ils s'évanouissent comme des bulles d'écume à la surface du flot. La bourgeoisie veut régner. Depuis soixante ans, elle travaille à réaliser sa devise : *Qu'est-ce que le tiers état? Rien. Que doit-il être? Tout.* Oui, le tiers état veut être tout dans l'Etat, et le 24 Février l'a débarrassé de l'obstacle de la

royauté. Il est donc indubitable que la France sera désormais une république, puisque, d'une part, la classe la plus pauvre et la plus nombreuse aime cette forme de gouvernement, qui lui ouvre les portes de l'avenir, et que, de l'autre, la classe la plus riche, la plus influente, la plus politique trouve son compte à une oligarchie.

» Le suffrage universel fera justice, un jour, de cette prétention du tiers état. C'est une arme invincible dont le peuple n'a pas encore su faire usage et qui s'est retournée contre lui-même dans un premier essai. Son éducation politique se fera plus vite qu'on ne pense et l'égalité progressive, mais ininterrompue dans sa marche, peut et doit sortir du principe de sa souveraineté de droit. Voilà le fait logique, tel qu'il se présente de lui-même. Mais les déductions logiques sont-elles toujours la loi régulière de l'histoire des hommes ? Non ! le plus souvent, il y a une autre logique que celle du fait général : c'est celle du fait particulier, qui jette le désordre dans l'ensemble, et, chez nous, le fait particulier, c'est l'incapacité de la situation dans la majorité du tiers état.

» Cette incapacité peut rendre violente et terrible notre nouvelle révolution, et, par des essais de domination liberticide, exaspérer la souffrance des masses. Alors la marche solennelle du temps est rompue. La misère excessive n'appelle plus sa souffrance vertu, mais abjection. Elle invoque le secours de sa propre force, elle dépouille violemment le riche et engage une lutte où la souveraineté du but lui semble justifier tous les moyens. Epoque funeste dans la vie des peuples, que celles où le vainqueur, pour avoir abusé, devient à son tour le vaincu !

» Les socialistes du temps où nous vivons ne désirent point les solutions du désespoir. Instruits par le passé, éclairés par une plus haute intelligence de la civilisation chrétienne, tous ceux qui méritent ce titre, à quelque doctrine sociale qu'ils appartiennent, répudient pour l'avenir le rôle tragique des vieux jacobins, et demandent à mains jointes à la conscience des hommes de s'éclairer et de se prononcer pour la loi de Dieu.

» Mais l'idée du despotisme est, par sa nature, tellement identique à l'idée de la peur, que la bourgeoisie tremble et menace à la fois. Elle s'effraye du socialisme à ce point de vouloir l'anéantir par la calomnie et par la persécution, et, si quelque parole prévoyante s'élève pour signaler le danger, aussitôt mille voix s'élèvent pour crier anathème sur le fâcheux prophète.

» Vous provoquez à la haine, s'écrie-t-on, vous appelez sur nous la vengeance. Vous faites croire au peuple qu'il est malheureux, vous nous désignez à ses fureurs. Vous ne le plaiguez que pour l'exciter. Vous lui faites savoir qu'il est pauvre parce que nous sommes riches. » Enfin, ce que le Christ prêchait aux hommes de son temps, la charité, l'amour fraternel, est devenu une prédication incendiaire, et, si Jésus reparaisait parmi nous, il serait empoigné par la garde nationale comme factieux et anarchiste.

» Voilà ce que je crains pour la France, ce Christ des nations, comme on l'a appelée avec raison dans ces derniers temps. *Je crains l'incapacité du riche et le désespoir du pauvre. Je crains un état de guerre qui n'est pas encore dans les esprits, mais qui peut passer dans les faits*, si la classe régnante n'entre pas dans une voie franchement démocratique et sincèrement fraternelle. Alors, je vous le déclare, *il y aura une grande confusion et de grands malheurs...*»

George SAND, lettre à Mazzini, 15 juin 1848.

LA CRISE SOCIALE

Le 15 juin, le banquier Goudchaux réclame la dissolution immédiate des Ateliers Nationaux. 110.000 hommes vont se trouver sans moyens d'existence. Goudchaux est président de la Commission spéciale nommée par l'Assemblée Nationale.

Son rapporteur est M. de Falloux, un homme énergique et qui sait ce qu'il veut : en finir avec toutes ces utopies socialistes, contraires à la prospérité des affaires et à la liberté de l'industrie.

Sous la pression de l'Assemblée et de la Commission spéciale, le gouvernement, le 21 juin, fait paraître au Moniteur l'arrêté portant que les ouvriers de 18 à 25 ans, inscrits sur les listes des Ateliers Nationaux, devront s'enrôler dans l'armée et que les autres devront se tenir prêts pour aller faire, dans les départements, des travaux de terrassement. On supprime le bureau médical et le bureau de secours. Le 22 juin, la discussion sur le projet de rachat des chemins de fer montre que l'Assemblée ne veut pas profiter de ce moyen d'occuper les 100.000 hommes sans travail.

« Les Ateliers — a dit Georges Renard — s'agitent comme un nid de guêpes bouleversé d'un coup de pied. »

Le 23 juin, 1.500 hommes, bannières en tête, se dirigent vers la place du Panthéon, conduits par Louis Pujol qui, le 15 mai, dans une brochure, *Prophétie des jours sanglants*, avait écrit : « Les ouvriers vous ont dit : Nous avons le droit de vivre en travaillant, et vous leur avez répondu : Nous avons le droit de vous laisser mourir de faim, ou vous travaillerez comme nous le voudrons. » Marie répond à la délégation qui fait appel à lui : « Si les ouvriers ne veulent pas partir pour la province, nous les y contraindrons par la force... par la force, entendez-vous? » De longues files d'hommes et de femmes parcourent la ville en répétant : « Du pain ou du plomb! du plomb ou du travail! »

La presse annonce que les modérés ont décidé de laisser l'insurrection se développer pour l'écraser ensuite. La police et les troupes sont invisibles.

Dans la nuit du 22 au 23, le ministre de l'Intérieur est le Dr Recurt, celui qui, lorsqu'il était étudiant en médecine, en 1833, avait fait partie de la Commission de propagande de la Société des Droits de l'Homme; il s'en souvient lorsqu'il s'écrie : « On peut encore tout arrêter. » Arago l'appuie. Ils protestent lorsque Cavaignac déclare qu'il faut attendre : « C'est donc une bataille que l'on veut, c'est insensé! » Cavaignac prépare ses colonnes d'assaut. Il veut une bataille et une victoire sur ceux qui ont repris la devise des Chartistes : « Mieux vaut mourir d'une balle que de faim. »

Le matin du 23, dans l'Est de Paris, des barricades s'élèvent. Et ce sont les journées de juin.

Cette insurrection de juin apparaît à Tocqueville « la plus grande et la plus singulière qu'il y ait eue dans notre histoire... la plus grande, car pendant quatre jours plus de 100.000 hommes y furent engagés; la plus singulière, car les insurgés y combattirent sans cri de guerre, sans chefs, sans drapeaux et pourtant avec un ensemble merveilleux et une expérience militaire qui étonna les plus vieux officiers. »

Dans la sobriété des notes qu'au jour le jour il inscrit dans ses carnets, Proudhon, peu suspect de sympathie pour les Ateliers Nationaux, a tracé des journées de Juin une image douloureuse :

« Cette insurrection est plus terrible à elle seule que toutes celles qui ont eu lieu depuis soixante ans. Le mauvais vouloir de l'Assemblée en est la cause... Thiers a été vu conseillant l'emploi du canon pour en finir! Des massacres atroces de la part de la garde mobile, de l'armée, de la garde nationale, ont eu lieu... Les insurgés ont montré un courage indomptable... la terreur règne dans la capitale. J'ai parcouru les rangs de la garde nationale, elle est généralement honnête, humaine et bonne. Elle ne sait pas que la cause des insurgés est la sienne propre. Mais il arrive ici ce que l'on a toujours vu : chaque idée nouvelle a son baptême; les premiers qui la propagent, impatients, incompris, se font tuer... Ce qui arrive aux insurgés

n'est pas autre chose que ce que l'on a vu arriver à Galilée, etc. (Le 28 juin) : On fusille à la Conciergerie, à l'Hôtel de Ville, quarante-huit heures après la victoire, on fusille les prisonniers, blessés, désarmés... on répand les calomnies les plus atroces sur les insurgés afin d'exciter contre eux la vengeance... Frères contre frères... Horreur! Horreur!... »

L'insurrection de Juin a été un fait exclusivement ouvrier. Le peuple n'a pris l'avis d'aucun de ses chefs habituels. Les ouvriers étaient las des donneurs de conseils; ils ne comprenaient plus rien à toutes les théories que les idéologues développaient, à force de longs discours, dans des réunions qui n'avaient abouti à rien. N'avait-on pas parlé, par dérision et en punition de leurs discordes, d'enfermer ensemble Proudhon, Louis Blanc, et Cabet, et de ne pas les laisser sortir de prison avant qu'ils se fussent mis d'accord sur les réformes? Du reste, les démocrates républicains étaient devenus aussi odieux aux travailleurs que les inventeurs de systèmes. Le peuple ouvrier se considérait comme la dupe éternelle des ambitions des uns et du verbe des autres. Le nombre des sans-travail augmentait depuis la Révolution de février, et voilà qu'on leur retirait le morceau de pain que leur donnaient les Ateliers Nationaux. S'avançant seul vers les insurgés de la barricade de la rue Soufflot, François Arago espère les convaincre. Il commence un discours :

« Pourquoi vous insurgez-vous contre la loi? — On nous a déjà tant promis et l'on nous a si mal tenu parole que nous ne nous payons plus de mots. — Mais pourquoi faire des barricades? — Nous en élevions ensemble en 1832; vous ne vous souvenez donc plus du cloître Saint-Merri? Mais, Monsieur Arago, pourquoi nous faire des reproches, vous ne savez pas ce que c'est que la misère, vous n'avez jamais eu faim. »

Eduard DOLLÉANS.

Histoire du mouvement ouvrier. I. 210-212.

INCOMPRÉHENSION MUTUELLE

Au sud, près de la porte d'Italie où était la barrière d'octroi (de Fontainebleau), le vieux général Bréa s'en alla au milieu des insurgés pour les décider à se rendre; il fut retenu prisonnier. Deux heures plus tard, au cri : « Voilà la mobile! » les insurgés pris de panique le massacrèrent avec son aide de camp. Au faubourg Saint-Antoine, l'archevêque de Paris Affre essaya d'arrêter le combat au nom de la religion. Il se présenta le crucifix à la main. Soldats et insurgés cessèrent de tirer, mais le tir reprit brusquement, et l'archevêque reçut par derrière une balle probablement tirée d'une fenêtre par les soldats. Le meurtre du général Bréa, présenté alors comme un assassinat, la mort de l'archevêque de Paris, qu'on crut victime des insurgés, eurent un grand retentissement et habituèrent l'opinion en France à regarder les insurgés de Paris comme des malfaiteurs indignes de pitié.

La dépêche qui annonça à la France la fin de la lutte ajoutait : « L'ordre a triomphé de l'anarchie. Vive la République! »

Les contemporains, très habitués aux insurrections politiques, ne s'imaginaient pas des gens du peuple se soulevant sans chefs bourgeois, sans but précis. Les hommes cultivés n'avaient même pas sur les sentiments des ouvriers les notions superficielles que la littérature donne à notre génération; des hommes du peuple se battant pour leur compte leur semblaient ne pouvoir avoir d'autre but que de piller ou de tuer. Cette interprétation fut fortifiée par les récits des journaux sur les repris de justice, les distributions d'argent, les promesses de pillage et les histoires d'officiers brûlés vifs, de mobiles sciés entre deux planches, de balles machées pour rendre les blessures mortelles. Les démocrates eux-mêmes ne comprirent pas les motifs de l'insurrection. Comme on trouva parmi les prisonniers des napoléoniens et même un légitimiste, et de

l'argent sur quelques ouvriers, des représentants demandèrent à l'Assemblée de faire une enquête sur les menées des prétendants, espérant montrer dans les insurgés l'instrument d'une conspiration monarchiste. Les républicains modérés attribuèrent le soulèvement à une passion sauvage du désordre qui compromettait la République sans profit pour personne. Marie dit : « Ce n'est pas la République qui a combattu la République ; c'est la barbarie qui a osé lever la tête contre la civilisation. » Ceux qui avaient été en contact avec le peuple de Paris donnèrent une explication plus plausible. « Explosion de guerre servile et non de guerre civile » dit Lamartine. « On a cherché les causes, dit L. Blanc, il n'y en a qu'une, c'est la misère. » Un des avocats qui défendirent les meurtriers du général Bréa montra dans l'antagonisme des classes la cause profonde de l'insurrection :

« Les questions sociales sont le fond des choses dans notre Révolution de 48. Or, ces questions n'existent que pour deux espèces d'hommes : ceux qui ont étudié et ceux qui ont souffert ; les uns les comprennent, les autres les sentent et les comprennent peu ou mal. Quant à la portion de la société qui n'a pas reçu l'initiation de l'étude ou de la misère, elle ignore et elle nie... L'ouvrier des villes, que le spectacle plus fréquent... de la misère frappe plus souvent que celui des campagnes, remué de pitié, accuse les classes bourgeoises d'égoïsme et de cruauté. Ces classes... composées... d'hommes dont l'horizon est borné, dont toutes les idées sont traditionnelles et pratiques, acceptent à priori le monde tel qu'il est, ne soupçonnent pas la misère du peuple... Aussitôt qu'elles voient dans le peuple l'agitation, elles crient : anarchie ! Aussitôt qu'elles sentent l'attaque et la violence, elles soupçonnent le pillage... De part et d'autre, on croit combattre ses ennemis... on croit sévir contre un crime. »

Ch. SEIGNOBOS. *La Révolution de 1848.*
(Histoire de France contemporaine d'E. Lavisse,
tome VI, 103-104.)

LES REPRÉAILLES

« ... Les prisonniers de l'Hôtel-de-Ville étaient dans des conditions qui leur faisaient désirer la mort comme un bienfait. Un escalier composé de trente-deux marches conduisait dans des caveaux obscurs où les prisonniers avaient de l'eau jusqu'à mi-corps. A mesure qu'ils arrivaient, ils étaient violemment précipités dans cette espèce de gouffre et n'arrivaient au bas que le corps brisé par les contusions. Plusieurs d'entre eux restèrent soixante heures sans nourriture, et lorsqu'ils demandaient un peu d'eau, des mobiles tiraient des coups de fusil au hasard par les soupiraux. Un officier qui s'y opposait faillit être fusillé. Ceux qui étaient atteints tombaient dans cette eau bourbeuse, et les autres respiraient ces émanations de cadavres, et en attendant que leur tour vint, restaient là sans air, sans lumière, sans nourriture, dans la fange et le sang... Voilà l'œuvre des hommes, qui depuis Février ont accaparé le pouvoir ; ... tous, à des degrés divers, ont perdu la Révolution... »

Louis MÉNARD. *Prologue d'une révolution* (1849).

« Les bourgeois vainqueurs sont féroces comme des tigres ; toute la province afflue s'imaginant qu'un déluge de forçats menaçait sérieusement la famille et la propriété... Les journaux entretiennent l'erreur sur la situation, sèment la calomnie et trompent le pays... »

PROUDHON. *Lettre à Maguet*, 28 juin 1948.

« Ce qui frappe le plus dans ce combat désespéré, c'est la fureur avec laquelle se battaient les « défenseurs de l'ordre ». Eux qui auparavant avaient les nerfs si sensibles pour chaque goutte de sang bourgeois, qui avaient même des crises de sen-

timentalité à propos de la mort des gardes municipaux du 24 février, ces bourgeois abattent les ouvriers comme des animaux sauvages. »

» Dans les rangs de la Garde Nationale, à l'Assemblée nationale, pas un mot de compassion, de conciliation, pas de sentimentalité d'aucune sorte, mais bien une haine qui éclate avec violence, une fureur froide contre les ouvriers insurgés. La bourgeoisie mène... une guerre d'extermination contre eux... »

» La bourgeoisie a proclamé les ouvriers, non des ennemis ordinaires que l'on vaine, mais des ennemis de la société que l'on extermine. Les bourgeois ont répandu l'assertion absurde que, pour les ouvriers qu'ils avaient eux-mêmes aculeus de force à l'insurrection, il ne s'agissait que de pillage, d'incendie et d'assassinat, que c'était une bande de brigands qu'il fallait abattre comme des bêtes sauvages. »

Fred ENGELS. *Nouvelle Gazette rhénane*,
(juin-juillet 1848).

« Les atrocités commises par les vainqueurs font frémir et nous reportent en un jour à l'époque des guerres de religion. Une véritable terreur a succédé à cette déplorable guerre... J'ai vu de près les insurgés ; nous avons été un jour et une nuit entre leurs mains et je puis dire qu'on ne peut désirer plus d'égards, d'honnêteté, de droiture et qu'ils surpassaient infiniment en modération ceux qui les combattaient et qui, sous nos yeux, ont commis des atrocités sur les personnes les plus inoffensives... »

E. RENAN. *Lettre à sa sœur*, 1^{er} juillet 1948.

« Ivres de sang, les gardes mobiles ont commis dans ce quartier des indignités qu'on hésite à raconter. Postés sur la terrasse de l'École des Mines, après la bataille finie, ils s'amusaient à tirer à loisir et par délassément sur les personnes qui se présentaient dans toute la longueur des rues adjacentes où la circulation n'était pas encore interdite. Encore était-ce là un reste des fureurs du combat. Mais, ce qu'il y a d'affreux, d'épouvantable, ce sont les hécatombes des prisonniers qui ont été immolés 2 ou 3 jours après. Durant des après-midi entiers, j'ai entendu d'incessantes fusillades dans le jardin du Luxembourg et pourtant on n'y combattait pas... Tout ceci te paraîtra incroyable, chère amie, et tu ne le verras sans doute pas dans les journaux pour une raison fort simple. Nous n'avons pas la liberté de la presse... de là ces monstrueuses calomnies... »

Id. 16 juillet 88.

**

On exploita la terreur de la province. Elle fut appelée au secours de la capitale, qu'elle haïssait, et fit payer cher son voyage. Les murs des caveaux des Tuileries s'en souvinrent longtemps.

Pendant des années, des pierres furent noirâtres et grasses qu'avaient éclaboussées les cervelles des malheureux que, pour un rien, on canardait du haut des marches ou par les grilles des soupiraux tandis que, dans le souterrain, l'odeur des excréments, le pus des plaies empoisonnaient les agonies !

Jules VALLES, *Le Matin*, 18 juin 1884.

**

Je suis navrée, je n'ai pas besoin de vous le dire, et je ne crois plus à l'existence d'une République qui commence à tuer ses prolétaires.

Georges SAND, *Lettre à M^{me} Marliani*, juillet 1848.

UN BOURGEOIS SE VENGE

Ils étaient là neuf cents hommes, entassés dans l'ordure, pêle-mêle, noirs de poudre et de sang caillé, grelottant de fièvre, criant de rage; et on ne retirait pas ceux qui venaient à mourir parmi les autres. Quelquefois, au bruit soudain d'une détonation, ils croyaient qu'on allait les fusiller; alors ils se précipitaient contre les murs, puis retombaient à leur place, tellement hébétés par la douleur, qu'il leur semblait vivre dans un cauchemar, une hallucination funèbre. La lampe suspendue à la voûte avait l'air d'une tache de sang; et de petites flammes vertes et jaunes voltigeaient, produites par les émanations du caveau. Dans la crainte des épidémies, une commission fut nommée. Dès les premières marches, le président se rejeta en arrière, épouvanté par l'odeur des excréments et des cadavres. Quand les prisonniers s'approchaient d'un soupirail, les gardes nationaux qui étaient de faction — pour les empêcher d'ébranler les grilles, fourraient des coups de baïonnettes, au hasard, dans le tas.

Ils furent, généralement, impitoyables. Ceux qui ne s'étaient pas battus voulaient se signaler. C'était un débordement de peur. On se vengeait à la fois des journaux, des clubs, des attroupements, des doctrines, de tout ce qui exaspérait depuis trois mois; et, en dépit de la victoire, l'égalité (comme pour le châtimement de ses défenseurs et la dérision de ses ennemis) se manifestait triomphalement, une égalité de bêtes brutes, un même niveau de turpitudes sanglantes; car le fanatisme des intérêts équilibra les délires du besoin, l'aristocratie eut les fureurs de la crapule, et le bonnet de coton ne se montra pas moins hideux que le bonnet rouge. La raison publique était troublée comme après les grands bouleversements de la nature. Des gens d'esprit en restèrent idiots pour toute leur vie.

Le père Roque était devenu très brave, presque téméraire. Arrivé le 26 à Paris avec les Nogentais, au lieu de s'en retourner en même temps qu'eux, il avait été s'adjoindre à la garde nationale qui campait aux Tuileries; et il fut très content d'être placé en sentinelle devant la terrasse du bord de l'eau. Au moins, là, il les avait sous lui, ces brigands! Il jouissait de leur défaite, de leur abjection, et ne pouvait se retenir de les invectiver.

Un d'eux, un adolescent à longs cheveux blonds, mit sa face aux barreaux en demandant du pain. M. Roque lui ordonna de se taire. Mais le jeune homme répétait d'une voix lamentable :

— Du pain!

— Est-ce que j'en ai, moi!

D'autres prisonniers apparurent dans le soupirail, avec leurs barbes hérissées, leurs prunelles flamboyantes, tous se poussant et hurlant :

— Du pain!

Le père Roque fut indigné de voir son autorité méconnue. Pour leur faire peur, il les mit en joue; et, porté jusqu'à la voûte par le flot qui l'étouffait, le jeune homme, la tête en arrière, cria encore une fois :

— Du pain!

— Tiens! en voilà! dit le père Roque, en lâchant son coup de fusil.

Il y eut un énorme hurlement, puis, rien. Au bord du baquet, quelque chose de blanc était resté.

Après quoi, M. Roque s'en retourna chez lui; car il possédait, rue Saint-Martin, une maison où il s'était réservé un pied-à-terre; et les dommages causés par l'émeute à la devanture de son immeuble n'avaient pas contribué médiocrement à le rendre furieux. Il lui sembla, en la revoyant, qu'il s'était exagéré le mal. Son action de tout à l'heure l'apaisait, comme une indemnité.

Ce fut sa fille elle-même qui lui ouvrit la porte. Elle lui dit, tout de suite, que son absence trop longue l'avait inquiétée; elle avait craint un malheur, une blessure.

Cette preuve d'amour filial attendrit le père Roque.

...Le traiteur d'en face apporta la soupe. Mais le père Roque avait subi une trop violente émotion. « Ca ne pouvait pas passer », et il eut au dessert une espèce de défaillance. On envoya chercher vivement un médecin, qui prescrivit une potion. Puis, quand il fut dans son lit, M. Roque exigea le plus de couvertures possible, pour se faire suer. Il soupirait, il geignait.

— Merci, ma bonne Catherine! — Baise ton pauvre père, ma poulette! Ah! ces révolutions!

Et, comme sa fille le grondait de s'être rendu malade en se tourmentant pour elle, il répliqua :

— Oui! tu as raison! Mais c'est plus fort que moi! Je suis trop sensible!

FLAUBERT. *L'éducation sentimentale*
(éd. des Textes français) II, 172-175.

LA BOURGEOISIE L'EMPORTE

« Ce qui s'est passé à Milan est mortel à mon âme, comme ce qui s'est passé à Paris doit être déchirant pour la vôtre. Quand les peuples combattent pour la liberté, le monde devient la patrie de ceux qui servent cette cause. Mais votre situation est plus logique et plus claire que la nôtre, quoiqu'il y ait au fond les mêmes éléments. Vous avez l'étranger devant vous et les crimes de l'étranger s'expliquent comme la lutte du faux et du vrai. Mais nous qui avons tout recouvré en Février, et qui laissons tout perdre, nous qui nous égorgeons les uns les autres sans aller au secours de personne, nous présentons au monde un spectacle inouï.

» La bourgeoisie l'emporte, direz-vous, et il est tout simple que l'égoïsme soit à l'ordre du jour. Mais pourquoi la bourgeoisie l'emporte-t-elle, quand le peuple est souverain, et que le principe de sa souveraineté, le suffrage universel, est encore debout? Il faut enfin ouvrir les yeux, et cette vision de la réalité est horrible. La majorité du peuple français est aveugle, crédule, ignorante, ingrate, méchante et bête; elle est bourgeoise enfin! Il y a une minorité sublime dans les villes industrielles et dans les grands centres, sans aucun lien avec le peuple des campagnes, et destinée pour longtemps à être érasée par la majorité vendue à la bourgeoisie. Cette minorité porte dans ses flancs le peuple de l'avenir. Elle est le martyr véritable de l'humanité. Mais, à côté d'elle et autour d'elle, le peuple, même celui qui combat avec elle en de certains jours, est monarchique. »

George SAND. Lettre à Mazzini, 30 septembre 1848.

SILENCE AU PAUVRE!

« Le Peuple constituant avait commencé avec la République (le 27 février), il finit avec la République : car, ce que nous voyons, ce n'est certes pas la République; ce n'est même rien qui ait un nom. Paris en état de siège, livré au pouvoir militaire, livré lui-même à une faction qui en a fait son instrument; des transportations sans jugement, des proscriptions, telles que 93 n'en fournit pas d'exemple; des lois attentatoires au droit de réunion détruit de fait; l'esclavage et la ruine de la presse par l'application monstrueuse de la législation monarchique remise en vigueur; la garde nationale désarmée en partie; le peuple décimé et refoulé dans sa misère, plus pro-

fonde qu'elle ne le fut jamais; non encore une fois, non, certes ce n'est pas là la République, mais, autour de sa tombe sanglante, les saturnales de la réaction.

» ... Quant à nous, soldats de la presse, dévoués à la défense des libertés de la patrie, on nous traite comme le peuple, on nous désarme. Depuis quelque temps notre feuille, enlevée des mains des porteurs, était déchirée, brûlée sur la voie publique. Un de nos vendeurs a même été emprisonné à Rouen, et le journal saisi sans autre formalité. L'intention était claire : on voulait à tout prix nous réduire au silence. On y a réussi par le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler; nous ne sommes pas assez riches. Silence au pauvre! »

LAMENNAIS.

Dernier article du *Peuple constituant*, 11 juillet 1848.

LE SOCIALISME, VOILA L'ENNEMI!

[En juillet 1848, Proudhon, député de la Constituante, développe devant l'Assemblée un projet de crédit populaire, par dégrèvement et remise de dettes et de loyers. Violentement apostrophé par la Droite, il refuse de se désolidariser des insurgés de Juin : tempête d'indignation. Sans qu'aucun contradicteur daignât répondre à l'orateur honni, l'ordre du jour suivant fut proposé :

« *L'Assemblée Nationale,*

» *Considérant que la proposition du citoyen Proudhon est une atteinte odieuse aux principes de la morale publique; qu'elle viole la propriété : qu'elle encourage la délation; qu'elle fait appel aux plus mauvaises passions; considérant en outre que l'orateur a calomnié la Révolution de Février 1848, en prétendant la rendre complice des théories qu'il a développées.*

» *Passé à l'ordre du jour.* »

Sur 693 votants, 691 voix se prononcèrent pour l'ordre du jour, et 2 voix contre : celles de Proudhon et d'un ouvrier lyonnais, Greppo.]

A dater de ce jour, « je devins, suivant l'expression d'un journaliste, *l'homme-terreur*. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu d'exemple d'un tel déchaînement. J'ai été prêché, joué, chansonné, placardé, biographié, caricaturé, blâmé, outragé, maudit; j'ai été signalé au mépris et à la haine, livré à la justice par mes collègues, accusé, jugé, condamné par ceux qui m'avaient donné mandat, suspect à mes amis politiques, espionné par mes collaborateurs, dénoncé par mes adhérents, renié par mes coreligionnaires. Les dévots m'ont menacé, dans des lettres anonymes, de la colère de Dieu; les femmes pieuses m'ont envoyé des médailles bénites; les prostituées et les forçats m'ont adressé des félicitations dont l'ironie obscène témoignait des égarements de l'opinion. Des pétitions sont parvenues à l'Assemblée nationale pour demander mon

expulsion comme indigne (1). Lorsque Dieu permit à Satan de tourmenter le saint homme Job, il lui dit : Je te l'abandonne dans son corps et dans son âme, mais je te défends de toucher à sa vie. La vie, c'est la pensée. J'ai été plus maltraité que Job : ma pensée n'a cessé d'être indignement travestie. J'ai été, pendant un temps, le théoricien du vol, le panégyriste de la prostitution, l'ennemi personnel de Dieu, l'Antechrist, un être sans nom ».

PROUDHON. *Les Confessions d'un Révolutionnaire*,
p. p. 202-203.

Pendant toute cette discussion (devant la Législative), la loi même était moins en cause que l'esprit religieux aux prises avec les résistances qu'il suscite, chaque fois qu'il se montre et qu'il agit. M. de Montalembert ne pouvait ni délaissier ni abaisser cette lutte. Il se hâta de l'accepter avec sa vaillance ordinaire :

« Notre société, s'écria-t-il, si dédaigneuse de tout secours spirituel, si fière d'elle-même, cette société qui datait à juste titre de 1789, qui se croyait sûre de son avenir, de sa grandeur, de sa prospérité, que lui est-il arrivé, Messieurs? D'être minée, ébranlée, menacée, envahie, conquise en un jour, dans un clin d'œil, par des hommes à qui elle ne faisait même pas l'honneur de les craindre... Et que sommes-nous occupés à défendre contre eux? Est-ce par hasard quelque raffinement de la civilisation, quelque perfectionnement indéfini de la liberté politique ou constitutionnelle? Non, non, vous le savez tous, c'est au contraire l'*a b c* de la vie sociale; ce sont les premiers éléments de la vie civilisée, c'est la propriété et la famille. C'est là ce que la France est condamnée à défendre, depuis deux ans, par tous les efforts de la force et du raisonnement... »

» Sans doute, Messieurs, il eût été plus commode de s'arrêter en route, de s'en tenir au scepticisme, au rationalisme. Cet aliment peut convenir à ces esprits dédaigneux et délicats qu'on appelait autrefois des esprits forts; mais c'est un aliment qui ne convient pas aux masses; elles ne peuvent pas et ne veulent pas s'y arrêter; elles culbutent et renversent immédiatement ce frêle édifice de la raison toute négative... »

» M. Pierre Leroux nous a dit un jour à cette tribune qu'il n'y avait pas de milieu; que nous étions obligés de choisir, en fait de doctrines, entre le Socialisme et le Jésuitisme. Eh bien! j'accepte cette alternative, avec un amendement toutefois. Je propose un terme que tout le monde comprendra et acceptera. Il n'y a pas de milieu, je le dis avec M. Pierre Leroux, entre le Socialisme et le Cathéchisme... Voilà les deux pôles entre lesquels, de l'aveu de vos amis, comme de vos adversaires, vous, majorité, vous êtes obligés de choisir! »

DE FALLOUX, *Mémoires d'un Royaliste*, I, 561-562.

(1) Dans un ouvrage signé Donoso-Cortès, marquis de Valdagamas, ambassadeur d'Espagne, et publié par la Bibliothèque catholique, sous la direction de M. Louis Veullot, je suis représenté comme possédé du démon, presque comme le démon. « Jamais mortel n'a péché aussi gravement contre l'humanité et contre le Saint-Esprit. Lorsque cette corde de son cœur résonne, c'est toujours avec un son éloquent et vigoureux. Non, ce n'est pas lui qui parle alors, c'est un autre, qui est lui, qui le tient, qui le possède et qui le jette haletant dans ses convulsions épileptiques; c'est un autre qui est plus que lui, et qui entretient avec lui une conversation perpétuelle. Ce qu'il dit parfois est si étrange, et il le dit d'une si étrange manière, que l'esprit demeure en suspens, ne sachant si c'est un homme qui parle, ou si c'est un démon; s'il parle sérieusement, ou s'il se moque. Quant à lui, si par sa volonté il pouvait ordonner les choses à son désir, il préférerait être tenu pour un démon à être tenu pour un homme. Homme ou démon, ce qu'il y a de certain ici, c'est que sur ses épaules pèsent d'un poids écrasant trois siècles réprouvés. » (Essai sur le Catholicisme, le Libéralisme et le Socialisme.)

Que mes lecteurs se rassurent, et ne craignent pas en me lisant de respirer une odeur infernale. Ce que M. Donoso-Cortès dit de moi est mot pour mot ce que les Jésuites de Jérusalem disaient de Jésus, il y a de cela près de 1.900 ans : il a le diable au corps. *Demonium habet!* Après les Juifs, les Païens se servirent du même argument pour martyriser les premiers Chrétiens, l'Eglise pour brûler les hérétiques et les sorciers. M. Donoso-Cortès, qui n'est pas moins, à ce qu'il paraît, de sa religion que de son pays, ne pouvait manquer de suivre ces exemples. Autant qu'il est en lui, il me passe la chemise soufrée, il me couvre du san-benito, et au prochain autodafé, il criera au bourreau : Allume!

Le plébiscite présidentiel

(10 décembre)

POUR ET CONTRE LE SYSTÈME PLÉBISCITAIRE

Discours de J. Grévy à la Constituante
(6 octobre 1848)

« Le président de la République a tous les pouvoirs de la royauté ; il dispose de la force armée, il nomme aux emplois civils et militaires ; il dispense toutes les faveurs ; il a tous les moyens d'action, toutes les forces actives qu'avait le dernier roi. Mais ce que n'avait pas le roi, et ce qui mettra le président de la République dans une position bien autrement formidable, c'est qu'il sera l'élu du suffrage universel ; c'est qu'il aura la force immense que donnent des millions de voix. Il aura, de plus, dans l'Assemblée, un parti plus ou moins considérable. Il aura donc toute la force matérielle dont disposait l'ancien roi, et il aura de plus une force morale prodigieuse... »

» Je dis que le seul fait de l'élection populaire donnera au président de la République une force excessive...

» Et vous dites que vous voulez fonder une république démocratique ? Que feriez-vous de plus si vous vouliez... restaurer la monarchie ? Un semblable pouvoir, conféré à un seul, quelque nom qu'on lui donne, roi ou président, est un pouvoir monarchique...

» Il est vrai que ce pouvoir, au lieu d'être héréditaire, sera temporaire et électif ; mais il n'en sera que plus dangereux pour la liberté.

» Etes-vous bien sûrs que, dans cette série de personnages qui se succéderont tous les quatre ans au trône de la présidence, il n'y aura que de purs républicains empressés d'en descendre ? Etes-vous sûrs qu'il ne se trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer ? Et si cet ambitieux est un homme qui a su se rendre populaire, si c'est un général victorieux, entouré de ce prestige de la gloire militaire auquel les Français ne savent pas résister ; si c'est le rejeton d'une des familles qui ont régné sur la France, et s'il n'a jamais renoncé expressément à ce qu'il appelle ses droits ; si le commerce languit, si le peuple souffre, s'il est dans un de ces moments de crise où la misère et la déception le livrent à ceux qui cachent sous des promesses des projets contre sa liberté, répondez-vous que cet ambitieux ne parviendra pas à renverser la République ?

» Jusqu'ici toutes les républiques sont allées se perdre dans le despotisme : c'est de ce côté qu'est le danger, c'est donc contre le despotisme qu'il faut les fortifier. Législateurs de la démocratie... quelles précautions avez-vous prises contre l'ennemi capital ? Aucune. Que dis-je ? Vous lui préparez les voies ! Vous élevez dans la République une forteresse pour le recevoir ! »

Réplique de Lamartine (6 octobre 1848)

« ... Je sais bien qu'il y a des dangers graves... ; qu'il y a des moments d'aberration dans les multitudes ; qu'il y a des noms qui entraînent les foules... comme le lambeau de pourpre attire les animaux privés de raison ! »

» Je le sais, je le redoute plus que personne, car aucun citoyen n'a mis peut-être plus de son âme, de sa vie, de sa sueur, de sa responsabilité et de sa mémoire dans le succès de la République !... Eh bien, malgré cette redoutable responsabilité personnelle dans les dangers que peuvent courir nos institutions... je n'hésite pas à me prononcer en faveur de ce qui vous semble le plus dangereux, l'élection du président par le peuple ! Oui, quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, mal éclairée, peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe : *Alea jacta est!* Que Dieu et le peuple prononcent ! Il faut laisser quelque chose à la Providence... »

LOUIS-NAPOLÉON PRÊTE SERMENT

Séance de l'Assemblée nationale,
le 20 décembre 1848.

Le président de l'Assemblée proclame Charles-Louis-Napoléon Bonaparte président de la République jusqu'au deuxième dimanche de mai 1852, puis l'invite à prêter le serment suivant :

« En présence de Dieu et devant le peuple français représenté par l'Assemblée nationale, je jure de rester fidèle à la République démocratique, une et indivisible et de remplir tous les devoirs que m'impose la Constitution ! »

Le citoyen Charles-Louis-Napoléon-Bonaparte, la main levée, dit : « Je le jure ! »... puis prononce le discours suivant :

« Citoyens représentants, les suffrages de la nation et le serment que je viens de prêter commandent ma conduite future. Mon devoir est tracé : je le remplirai en homme d'honneur. Je verrai des ennemis de la patrie dans tous ceux qui tenteraient de changer, par des voies illégales, ce que la France entière a établi... »

BONAPARTE, C'EST LA RÉACTION !

« Quand nous disons que L. Bonaparte est à lui seul la Contre-Révolution, ce n'est point de notre part une invention de polémique, une calomnie d'opposition.

» Qui donc, s'il vous plaît, aux élections de décembre, a servi de drapeau à la réaction catholique et légitimiste ? Bonaparte.

» Qui désire le plus, en ce moment, de monter sur le trône et de ceindre la couronne ? Bonaparte.

» Qui conspire sous le couvert de la République, avec les éternels ennemis de la souveraineté du Peuple ? Bonaparte.

» Qui a relevé les espérances de la féodalité capitaliste et mercantile, et détruit les dernières illusions du travailleur ? — Bonaparte.

» Qui, le premier depuis la Révolution, a osé composer un ministère de purs et francs monarchistes ? — Bonaparte.

» Qui fait fermer les clubs, dernier asile de la liberté populaire ? — Bonaparte.

» Qui a juré de continuer la politique malheureuse de Cavaignac ? — Bonaparte, Cavaignac, du moins, défendait la République ; il n'en voulait qu'au socialisme. Bonaparte en veut à la fois et au socialisme, et à la République.

» Qui organise la calomnie et la persécution contre l'Association des travailleurs ? — Bonaparte.

» Qui fait répandre que l'institution de la Banque du Peuple n'est qu'une machine politique organisée contre l'ordre et la sécurité du pays ? — La police de Bonaparte.

» Qui refuse le dégrèvement des impôts de consommation, si funestes à la santé du Peuple ? — Bonaparte.

» Qui repousse la réforme financière, la réforme administrative, la réforme budgétaire ? — Bonaparte.

» Qui demande la suppression des écoles primaires, comme incompatibles avec la sécurité des parasites ? — Les suppôts de Bonaparte.

» Qui propose de faire à l'Europe une guerre quelconque, afin de distraire le travail de la guerre contre le capital ? — Les patrons de Bonaparte.

» Qui viole le principe de la non-activité des lois, pour mieux servir les vengeances de la réaction ? — Le gouvernement de Bonaparte.

» Qui anticipe sur la fiction de l'irresponsabilité présidentielle, arrêtée dans les conseils du gouvernement, afin de frapper les journaux démocrates opposés à la république de la réaction ? — Les procureurs de Bonaparte.

» Qui refuse impitoyablement l'amnistie, après avoir promis la réconciliation ? — Bonaparte, toujours Bonaparte.

» Bonaparte, élu de la réaction, instrument de la réaction,

personnification de la réaction, Bonaparte est en ce moment toute la réaction ; à tel point que quiconque fait de l'opposition à Bonaparte est indubitablement révolutionnaire ; et que, Bonaparte tombé, toute la conspiration doctrinaire, légitimiste, orléaniste, impérialiste, capitaliste et jésuite s'écroule avec lui. »

PROUDHON. *Le Peuple*, 26 janvier 1849.

La réaction cléricale

LA DOCTRINE CONSTANTE DE L'ÉGLISE

(A propos de la condamnation de l'*Avenir*, journal des catholiques libéraux, par l'encyclique, *Mirari vos*, de Grégoire XVI, 1832) :

« L'École de l'*Avenir* s'exposait à de graves déceptions, lorsqu'elle supposait que ce qu'il y avait, en cette encyclique, de directions doctrinales, pût être à la merci d'un changement de pontificat. Grégoire XVI mourut en 1846 ; depuis lors, la tiare s'est posée sur cinq têtes ; qu'avons-nous vu ? En cette série d'encycliques que les amis de la liberté religieuse salueront comme un de ses titres de gloire, et dont l'une même, s'intitulera *Libertas*, Léon XIII se refusera, tout comme Grégoire XVI, comme le Pie IX du *Syllabus*, à considérer comme un idéal insurpassable une société dont les membres ne sont pas unis par la communauté d'une même croyance, et par la participation aux mêmes lumières, aux mêmes grâces. Le programme donné par le Christ : *Ut sint unum*, obsédra toujours les regards des pontifes successifs, quelles que soient les tendances personnelles de leur gouvernement ; et si les situations de fait peuvent les amener à considérer comme opportune, dans des circonstances données, la pratique des maximes de « liberté de pensée », de « liberté de conscience », contenues dans les constitutions modernes, ils croiraient faillir à leur mission s'ils laissaient jamais oublier que le stade suprême vers lequel le Vicaire du Christ doit conduire la société humaine ne peut être que la pleine harmonie des esprits et des âmes, sous la houlette d'un pasteur unique, et dans la possession de la même foi librement consentie.

» Lorsque, il y a quelques années, Pie XI consacrait une encyclique au règne social du Christ, son affirmation péremptoire des droits du Christ sur tous les groupements sociaux contrastait singulièrement avec les principes de philosophie politique qui présentent la séparation de l'Église et de l'État comme la forme normale et définitive des rapports entre la société religieuse et la société civile. La Papauté des quatre-vingts dernières années n'a jamais qualifié d'acceptable, en théorie, ce que Grégoire XVI qualifiait d'inacceptable. »

Georges GOYAU. Montalembert et Lamennais.
(*Revue de Paris*, 15 octobre 1932, p. 727-728.)

« LES PRÊTRES M'ENVOIENT... »

« Dans les premiers jours de décembre 1848, je vis arriver chez moi M. Odilon Barrot. Il venait, au nom du prince Louis-Napoléon qui tenait son élection pour assurée, m'offrir le portefeuille de l'Instruction publique et des Cultes. Je reçus cette ouverture avec une surprise bien sincère ; j'y répondis par un refus positif. M. Odilon Barrot insista peu et se retira promptement, de l'air d'un homme qui dit avec indifférence : « Passons à un autre!... »

» ... (Après l'élection présidentielle), le premier assaut que

je reçus fut celui de M. de Montalembert. Trouvant ma porte fermée, il me demanda, pour le lendemain, un rendez-vous avec le P. de Ravignan. Je fus exact à l'heure indiquée, mais j'avais été devancé par l'admirable religieux que ses contemporains ont entouré d'une unanime vénération. Personne n'a mieux réalisé cette pensée de M^{me} Swetchine dont chaque jour l'expérience me fait mieux comprendre la profondeur : « Je veux bien que l'on soit un saint, mais je veux que l'on soit d'abord et superlativement un honnête homme. »

» En présence du P. de Ravignan et de M. de Montalembert, je me sentais devant les deux hommes, les deux cœurs, les deux esprits qui pouvaient le mieux vaincre ma résistance par la persuasion ou la dominer par le respect. Je les écoutai avec un battement de cœur qui m'aurait ôté la parole, si j'avais voulu la prendre avant de les avoir entendus ; puis, quand chacun de leurs arguments eut pénétré dans ma conscience, je leur répondis en substance :

« Nous sommes, en ce moment, vous et moi, préoccupés surtout de l'intérêt religieux ; mais là où vous croyez le servir, je crois que vous allez le compromettre. Il n'y a pas, soyez-en sûrs, inégalité de dévouement entre nous, mais seulement différence d'appréciation. Ce n'est pas un scrupule monarchique qui m'arrête, car la monarchie n'est point en question, à cette heure-ci, et le duc des Cars ne me presse pas moins d'accepter que M. Berryer et vous-mêmes. Il ne s'agit que de la religion, qui, elle, n'est jamais absente de l'intérêt public. Si j'espérais la servir, je n'hésiterais pas à lui sacrifier toutes mes répugnances. Mais la tradition des Bonaparte, l'éducation du prince Louis, ses antécédents en Italie autorisent-ils cette espérance ? En nous engageant à sa suite, nous assumons une lourde responsabilité. Si nous paraissions ignorer dans quelle aventure nous pouvons précipiter notre pays, nous perdrons justement tout crédit politique ; si, le prévoyant, nous nous-y prêtons nous aurons risqué beaucoup plus que notre amour-propre, car nous aurons lancé notre cause et nous-mêmes sur une pente où nous ne saurons plus ni à quelle heure ni à l'aide de quelle force nous arrêter. Si, comme je le crains, la France s'est trompée dans son choix, laissons-lui le temps de reconnaître son erreur ; laissons le nom et l'homme produire ce qu'ils portent en eux-mêmes. Mais, pour nous, restons, dans cette seconde phase de la République, ce que nous avons été dans la première : les serviteurs de l'ordre, les serviteurs de la société, sans aliéner, au profit de personne, le droit de dire la vérité à notre pays. Et, pour donner plus d'autorité à notre parole, gardons-lui toujours la première des sanctions, celle du désintéressement. »

» Mes deux illustres interlocuteurs ne se lassèrent pas aisément ébranler, et Dieu sait si l'éloquence leur manqua ! mais ma conviction était si profonde, elle prit, par moments, un accent si ému, qu'après trois heures de lutte, elle finit par triompher. Sur la table même de M. de Montalembert et d'un commun consentement, j'écrivis à M. Molé, au nom de qui

le P. de Ravignan et M. de Montalembert m'avaient constamment parlé, que mon refus irrévocable et sanctionné par eux, serait bientôt, j'osais l'espérer, sanctionné aussi par lui-même.

» Dès le soir, la réponse suivante me détrompait :

« Paris, 12 décembre 1848.

» Monsieur et honorable collègue,

» Vous avez reçu des approbations trop respectables pour qu'elles n'aient pas dû vous confirmer dans le parti que vous avez pris. J'y trouve aussi pour moi un conseil et une leçon. Je ne dois pas me mêler d'affaires sur lesquelles je serais si loin de pouvoir m'entendre avec des juges souverains et que je vénère. Je me bornerai désormais à faire des vœux pour une cause que je me sens parfaitement incapable de servir.

» J'espère que votre santé ne vous tiendra pas longtemps éloigné de l'assemblée, et que je retrouverai bientôt la douce habitude de vous y rencontrer.

» Agréez, Monsieur et honorable collègue, toutes les assurances des sentiments que je vous ai voués. »

» Molé ».

» Le mécontentement de M. Molé, d'une amertume non déguisée, m'attrista beaucoup, mais sans ébranler ma résolution. Ce billet me faisait, en outre, pressentir d'autres remontrances et je persévèrai dans la volonté de rester quelques jours absent de l'assemblée. Je pensai que ma porte fermée ne me défendrait qu'insuffisamment contre l'insistance de mes amis, et j'imaginai d'aller me promener au Jardin des Plantes, bien sûr que les hommes politiques ne viendraient pas me chercher là. Je demandais en même temps à M^{me} Swetchine si elle voudrait me donner à dîner et me tenir à l'abri dans son salon jusqu'à l'heure où il s'ouvrait ordinairement.

» J'avais alors à mon service un vendéen, Marc Séjon, que tous mes amis ont connu et aimé sous le nom familial de *Marquet*. Fils d'un garde-chasse de mon père, il était né et avait été élevé dans la maison. On ne pouvait pousser plus loin que lui la passion politique et le dévouement personnel ; il n'avait cessé de me suivre, à mon insu, durant les journées de Juin. J'étais sûr de son inviolable respect pour la consigne. Je lui confiai donc mon plan de campagne, en lui recommandant de m'amener un fiacre rue Saint-Dominique, à 9 heures, sans livrer à qui que ce fût le secret de ma retraite.

» Tout alla bien jusqu'à 8 heures 1/2, et je causais gaiement, comme un homme qui vient d'échapper à un grand péril, quand la porte du salon que je savais rigoureusement fermée s'ouvrit brusquement, laissant apparaître l'abbé Dupanloup. Il s'excusa en peu de mots près de M^{me} Swetchine puis me dit : « Je suis chez vous depuis 6 heures, suppliant vainement Marquet, au nom des plus graves intérêts, de m'apprendre où je pourrais vous trouver. Il m'a laissé impitoyablement me passer de dîner. Mais voyant approcher l'heure où vous deviez rentrer, il me l'a dit dans le fiacre qui vient vous chercher, et me voici !

— Eh bien ! que me voulez-vous ?

— Vous faire sentir tout le poids de votre responsabilité. On a porté votre refus au prince Louis, qui a répondu froidement : « Je comprends ce que cela signifie. A l'âge de M. de Falloux, on ne refuse pas volontairement un ministère. Son parti ne lui permet pas d'accepter. C'est une déclaration de guerre. Je voulais prendre mon point d'appui sur les conservateurs ; puisque ce point d'appui ne manque, je dois le chercher ailleurs. Aujourd'hui, le parti légitimiste lève son drapeau ; demain, le parti orléaniste lèvera le sien. Je ne puis pas ainsi rester en l'air, et je vais demander à gauche le concours qu'on ne veut pas me prêter à droite. Ce soir, je verrai M. Jules Favre ! »

— Voilà, mon ami, ajouta l'abbé Dupanloup, voilà la situation que votre entêtement a créée. Vous allez abandonner l'Italie à ses convulsions, laisser le Pape sans secours, à la merci de ses pires ennemis, rejeter dans l'anarchie la France qui n'aspire qu'à s'en affranchir, et couvrir de confusion, devant elle, les plus éminents représentants du parti conservateur.

» Je demeurais atterré à mesure que l'abbé Dupanloup déroulait le tableau de la situation. M^{me} Swetchine ne se prononçait pas.

— Mais qui vous a dit tout cela ?

— M. Molé d'abord, et puis M. de Montalembert, qui dîna à deux pas d'ici, chez M^{me} Thayer et qui demande en grâce à vous voir.

— Eh bien ! menez-moi à lui !

» Je laissai M^{me} Swetchine dans la plus grande anxiété, car elle connaissait trop bien le fond de mon âme pour ne pas sentir l'étendue de mon sacrifice.

» M^{me} Thayer, fille du général Bertrand, unit une grande distinction à une grande piété. Elle était fort associée à l'action et aux vœux des catholiques. A peine me vit-on entrer que M. de Montalembert s'écria :

— Nous avons eu tort de vous céder ! Nous devons présenter cela ! Réparez-le, réparez-le, je vous en supplie, s'il est temps encore ! »

» Tout le salon fit écho à ce cri.

— Eh bien ! répondez-moi, je ne lutte plus pour mon propre compte, mais j'ai des conditions à faire pour vous comme pour moi. Allons immédiatement chez M. Thiers, pendant que l'abbé Dupanloup retournera chez M. Molé.

» Le salon de la place Saint-Georges commençait à se remplir. M. de Montalembert y entra seul et dit à l'oreille de M. Thiers que je l'attendais dans une pièce voisine. Il accourut aussitôt vers moi, les deux mains tendues.

— Ne me remerciez pas encore, lui dis-je. Je viens à vous parce que les prêtres m'envoient (je me servis à dessein de cette expression pour bien mettre tout de suite mon interlocuteur en face de la difficulté). J'accepte le ministère, si vous me promettez de préparer, de soutenir et de voter avec moi une loi de liberté de l'enseignement. Sinon, non.

— Je vous le promets, je vous le promets, répondit M. Thiers avec effusion, et croyez-le bien, ce n'est pas un engagement qui me coûte. Comptez sur moi, car ma conviction est pleinement d'accord avec la vôtre. Nous avons fait fausse route sur le terrain religieux, mes amis les libéraux et moi, nous devons le reconnaître franchement. Maintenant, laissez-moi courir chez le prince Louis, qui reçoit, à cette heure même, de détestables conseils, et, dans quelques heures peut-être, ne serait-il plus temps de le soustraire à de funestes influences.

» M. Thiers prit en hâte congé de ses visiteurs. M. de Montalembert voulut bien se rendre, de ma part, chez M. Molé, pour le mettre au courant de ce qui venait de se passer chez M. Thiers. Je repris mon fiacre et je rentrai chez moi en disant :

— Eh bien ! mon pauvre Marquet, tu vas entrer au ministère. Qui se serait attendu à cela ?

— Certainement pas moi, répliqua-t-il tristement. Cependant, puisque Monsieur le fait, je suis sûr que c'est pour le bien, et il faudra se résigner.

» Voilà comment et à quel prix je fis mon entrée dans la carrière du pouvoir, à laquelle j'étais si peu préparé.

» M. Barrot, lorsque mon changement de résolution lui fut connu, m'offrit l'un des deux ministères, mais je lui répondis que, mon sacrifice étant fait, je voulais le rendre le plus utile possible à la cause religieuse, et j'insistai pour la réunion des deux portefeuilles qui, en effet, me furent confiés...

» ... Je trouvai au ministère, sur mon bureau, la lettre suivante du P. Lacordaire :

« Dijon, 23 décembre 1848.

« Mon cher ami,

» Vous voilà ministre. En toute autre occasion, je vous en féliciterais, j'en féliciterais la religion et le pays. Mais, dans les circonstances présentes, je vous félicite surtout de n'avoir accepté qu'après des refus longs et sincères. Car il y a des probabilités que votre avènement est une préparation à un retour monarchique par l'Empire. Or, étant persuadé que ce retour serait funeste à la France, parce qu'il ne reproduirait qu'une répétition stérile et inférieure des temps passés, j'ai la crainte de voir votre nom et celui des catholiques compromis par une participation à cette œuvre dont le moindre malheur serait de manquer de portée. Mais si le sang, le chaos et un recul de vingt-cinq ans devaient de plus en être la suite, mon regret en serait bien autrement amer et douloureux. Au moins, vous vous êtes préparé à la consolation d'avoir accepté avec résistance et une résistance opiniâtre. Dieu en soit loué ! Que si je me trompe et que le Président de la République écoute d'autres inspirations que celles d'un cœur ambitieux et vulgaire, et même que l'impatience d'un pays étonné de souffrir des révolutions qu'il fait : dans ce cas, je fais plus que vous féliciter, je suis heureux et glorieux de votre présence au ministère. Vous y serez le premier ministre catholique que la France y ait eu depuis soixante ans ; vous prendrez part au rude labeur d'asseoir une époque inconsistante, vous mettrez votre nom dans des libertés d'autant plus précieuses qu'elles sont nées au bord de l'anarchie, vous ne rétablirez ni la monarchie de Clovis, ni celle de Charlemagne, ni celle de Louis XIV, ni celle de Louis XVIII, mais la monarchie du bien et de la justice...

» Fr. Henri-Dominique LACORDAIRE,
des Frères prêcheurs. »

Cette lettre m'eût éloquentement rappelé mon devoir, si j'avais été tenté de l'oublier, mais je n'avais rien plus à cœur que de me justifier à mes propres yeux en entreprenant, sans perdre une minute, ma double tâche : la liberté religieuse en France, le salut du Pape en Italie.

DE FALLOUX. *Mémoires d'un royaliste*,
pp. 391-399 et 409-411.

L'EXPÉDITION DE ROME

I

Nos journaux de la réaction sont infâmes sur cette question italienne, comme ils le sont d'ailleurs pour tout mouvement de la vie dans l'humanité. Ceux de notre couleur demandent en vain l'intervention contre les Autrichiens et les Russes, qui menacent l'étrincelle naissante de nos libertés. Le gouvernement est sourd et muet. Traître ou stupide, on ne sait trop lequel des deux.

La fatalité qui poursuit cette époque, c'est que les mouvements du salut ne se font pas simultanément. Si l'Italie s'était soulevée ainsi en février ! Si on eût proclamé la République à Rome en même temps que Vienne chassait l'empereur ! Et si, maintenant, la France se réveillait et imposait silence aux aristocraties perfides ! Enfin, ce jour d'élan unanime viendra, et alors, les royautés en auront fini pour toujours...

George SAND, Lettre à Mazzini, 5 mars 1849.

II

Au Général Oudinot, Commandant l'expédition

Elysée national, 8 mai 1849.

Mon cher général,

La nouvelle télégraphique qui annonce la résistance imprévue que vous avez rencontrée sous les murs de Rome m'a vivement peiné. J'espérais, vous le savez, que les habitants de Rome, ouvrant les yeux à l'évidence, recevraient avec empressement une armée qui venait accomplir chez eux une mission bienveillante et désintéressée.

Il en a été autrement. Nos soldats ont été reçus en ennemis, notre honneur militaire est engagé. Je ne souffrirai pas qu'il reçoive aucune atteinte. Les renforts ne vous manqueront pas. Dites à vos soldats que j'apprecie leur bravoure, que je partage leurs peines, et qu'ils pourront toujours compter sur mon appui et sur ma reconnaissance.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de ma haute estime.

L. N. BONAPARTE.

III

C'est le scepticisme des vingt années de Louis-Philippe qui est cause de tout ce qui nous arrive.

Mais Rome croyait ! Rome espérait et combattait, hélas ! et nous l'avons tuée. Nous sommes des assassins, et on parle de gloire à nos soldats !

George SAND, Lettre à Poncey, juillet 1849.

**

Non, les nationalités ne périront pas ! Elles sortiront de leurs ruines, ayons patience. Ne pleurez pas ceux qui sont morts, ne plaignez pas ceux qui vont mourir. Ils payent leur dette ; ils valent mieux que ceux qui les égorgent ; donc, ils sont plus heureux.

Et, pourtant, malgré soi, on pleure et on plaint. Ah ! ce n'est pas sur les martyrs qu'il faudrait pleurer, c'est sur les bourreaux.

Plaignez ceux qui ne font rien et qui ne peuvent rien ; plaignez-moi d'être Française. C'est une douleur et une honte en ce moment-ci.

Id., Lettre à Mazzini, 26 juillet 1849.

PAIX A TOUT PRIX !

« Je ne sais comment s'effectue le mouvement des idées en Europe ; mais ici, c'est effrayant comme on hésite avant de se réunir sous une bannière. Certes, la partie serait gagnée si tout ce qui est brave, patriotique et indigné voulait marcher d'accord. C'est là malheureusement qu'est la difficulté et c'est parce que les Français sont travaillés par trop d'idées et de systèmes différents que vous voyez cette République s'arrêter, éperdue, dans son mouvement, paralysée et comme étouffée par ses palpitations secrètes, et tout à coup si impuissante ou si préoccupée qu'elle laisse une immonde camarilla prendre le gouvernement et commettre en son nom des iniquités impunies. Je crois que vous ne faites pas assez la distinction frappante qui existe entre les autres nations et nous.

» L'idée est une en Italie, en Pologne, en Hongrie, en Allemagne peut-être. Il s'agit de conquérir la liberté. Ici, nous rêvons davantage, nous rêvons l'égalité ; et pendant que nous la cherchons, la liberté nous est volée par des larrons qui sont sans idée aucune et qui ne se préoccupent que du fait. Nous, nous négligeons trop le fait de notre côté, et l'idée nous rend bêtes. Hélas ! ne vous y trompez pas. Comme parti républicain, il n'y a plus rien en France qui ne soit mort ou près de mourir. Dieu ne veut plus se servir de quelques hommes pour nous initier, apparemment pour nous punir d'avoir trop exalté le culte de l'individu. Il veut que tout se fasse par tous, et c'est la nécessité, trop peu prévue, de l'institution du suffrage universel. Vous en avez fait un magnifique essai à Rome ; mais je suis certaine qu'il n'a réussi qu'à cause du danger, à cause de ce fait nécessaire de la liberté à reconquérir. Si, au lieu de suivre la fade et sotté politique de Lamartine, nous avions jeté le gant aux monarchies absolues, nous aurions la guerre au dehors, l'union au dedans et la force par conséquent au dedans et au dehors. Les hommes qui ont inauguré cette politique, par impuissance et par bêtise, ont été poussés par la ruse de Satan sans le savoir. L'esprit du mal nous conduisait où il voulait, le jour où il nous conseillait la paix à tout prix.

George SAND, Lettre à Mazzini, 26 juillet 1849.

L'ÉPOUVANTAIL

« Les républicains sont d'un rouge tendre ou d'un rouge sang; mais le meilleur des rouges ne vaut pas grand'chose. Vous savez, on dit : tout bon ou tout mauvais. Les républicains, c'est tout mauvais. Et puis un rouge n'est pas un homme, c'est un rouge; il ne raisonne pas, il ne pense plus, il n'a ni le sens du juste, ni celui du beau et du bien. Sans dignité, sans moralité, sans intelligence, il fait le sacrifice de sa liberté, de ses instincts, de ses idées, au triomphe des passions les plus brutales et les plus grossières; c'est un être déchu et dégradé. Il porte bien, du reste, sur sa figure, le signe de cette déchéance : une physionomie abattue, abrutie, sans expression, les yeux ternes, mobiles, n'osant jamais regarder en face, et fuyants comme ceux du cochon; les traits grossiers, sans harmonie, le front bas, froid, comprimé; la bouche muette et insignifiante comme celle de l'âne, les lèvres fortes, proéminentes, indice de passions basses... voilà les caractères généraux que vous trouverez chez la plupart des partageux. Ils portent gravée sur toute leur figure la stupidité des doctrines... »

H. WALLON. *Les partageux.*

(Brochure électorale pour le parti de l'Ordre, 1849.)

COMMENT FUT PRÉPARÉE
LA LOI FALLOUX

« Le 4 janvier, je publiai dans le *Moniteur* un rapport au Président et la nomination de deux Commissions, presque immédiatement réunies en une seule, chargées de préparer à la fois une large réforme législative sur l'enseignement primaire et sur l'enseignement secondaire. Cette Commission se composait de vingt-quatre membres, et, au point de vue des intérêts qu'elle était chargée d'étudier, elle pouvait se décomposer ainsi :

» Pour l'Université, MM. Cousin, Saint-Marc Girardin, Dubois, Poulain de Bossay, Bellaguet et Michel; pour les catholiques, partisans de la liberté d'enseignement, MM. de Montalembert, de Melun, Laurentie, Augustin Cochin, Henri de Rianecy, de Montreuil, Roux-Lavergne, l'abbé Sibour, cousin de l'archevêque de Paris, et l'abbé Dupanloup; pour l'Etat et pour l'Assemblée, — afin de tenir, en cas de conflit, la balance entre les prétentions diverses, — MM. Thiers, Freslon, de Corcelle, le pasteur Cuvier, Eugène Janvier, Peupin, Fresneau, Buechez et Corne. Ces deux derniers, après quelque hésitation, donnèrent leur démission et ne furent pas remplacés. »

DE FALLOUX. *Mémoires d'un Royaliste*, I, 422-423.

« L'attraction de M. Thiers pour l'abbé Dupanloup et de l'abbé Dupanloup pour M. Thiers devint aussitôt évidente à tous les yeux.

» Notre table de travail avait la forme d'un longfer à cheval. En qualité de président, M. Thiers était assis au sommet; l'abbé Dupanloup était allé modestement prendre place à l'un des bouts de la table. Quand l'abbé Dupanloup parlait, M. Thiers ne se consentait pas d'adhérer de la tête et du geste; je me souvins de l'avoir vu plusieurs fois quitter sa place, longer le mur derrière ses collègues, entrer dans l'intérieur du fer à cheval et là, debout en face de l'abbé Dupanloup, recueillir toutes ses paroles avec l'air de jouissance d'un homme qui se dit : « Je tiens enfin le vrai! »

» Je demeure désintéressé dans le récit comme je demeurai désintéressé dans la discussion; car je m'étais imposé une réserve absolue, et un jour, interpellé par M. Thiers, en termes très affectueux, je répondis : « Que la Commission ne s'occupe pas du ministre qui est assis dans ce fauteuil, il est là pour vous écouter et s'instruire, il ne doit pas prendre part au débat ». Cette attitude m'était d'autant plus facile qu'on tomba immédiatement d'accord sur les deux points essentiels, l'évidence du péril social, l'urgence du remède à lui opposer.

» Nul ne surpassa M. Thiers dans l'ardeur à signaler le mal et dans un énergique appel au sentiment religieux, capable seul de combattre et de vaincre une imminente anarchie.

« Il ne nous est pas permis de sommeiller en des circonstances aussi graves, s'écriait-il; Condé seul peut dormir la veille de Rocroi. »

» Peu après il développait ainsi la même pensée :

« Ah! je comprends que, quand il fait beau, quand l'air est calme et la mer tranquille, on sommeille volontiers, surtout si le capitaine est éprouvé et l'équipage soumis. Mais malheur à qui dort quand la mer est houleuse, la tempête déchaînée, car la perte devient imminente. Nous y sommes, sur cette mer agitée, depuis trente ans; imprudents que nous sommes, nous avons dormi, et voilà que les vents se sont élevés bien violents, et que nous avons failli sombrer dans la tourmente. A l'œuvre donc, résolument! Plus d'illusions, en présence de dangers trop réels car les conséquences en sont déjà bien terribles... Hélas! ce n'est qu'en échouant que nous sommes sauvés du naufrage complet! »

» M. Cousin, quoique moins convaincu que M. Thiers de l'étendue du mal, n'était pas moins explicite dans l'appel au clergé :

« Je me reporte avec empressement, disait-il, aux traditions de 1808, alors que trois évêques et le directeur de Saint-Sulpice figuraient dans le Conseil de l'Université. J'insiste sur l'autorité religieuse; loin de la craindre, je l'appelle de tous mes vœux. Que le clergé et l'Université se rapprochent par une grande réconciliation, et tous les problèmes de l'enseignement primaire seront bien faciles à résoudre. »

» Les membres les plus catholiques de la Commission jouaient, pour ainsi dire, le rôle de modérateurs. M. de Montalembert en appelait plus que jamais à la liberté de la concurrence. M. de Riancey ajoutait :

« La protection ne vaudra jamais la liberté ! La Restauration avait voulu créer des comités monarchiques et religieux, et cela n'a servi qu'à exciter les mauvaises passions contre ce qu'on appelait la direction cléricale de l'enseignement. »

» M. Laurentie disait à son tour :

« C'est bien plutôt un rôle négatif qu'il convient de donner à l'Etat, en matière d'enseignement, qu'une mission active ; il faut bien surtout, et cela dans son propre intérêt, que l'Etat se garde d'imposer aucune doctrine. Je n'en veux citer d'autre preuve que celle du gouvernement de la Restauration, qui n'a perdu tant de sa force dans l'esprit général que parce qu'on estimait qu'il imposait certaines doctrines, notamment dans l'enseignement. Aussi était-ce avec grande raison qu'un ecclésiastique à qui M. l'évêque d'Hermopolis demandait ce qu'il pouvait faire d'utile pour un établissement qu'il dirigeait, lui répondit : « La plus grande grâce que je vous demande c'est de ne plus vous protéger. » M. l'évêque d'Hermopolis, dont la raison était si droite, comprit la justesse de cette réponse. »

» Quand on en vint à discuter la gratuité de l'enseignement, M. Cousin ne tarit pas en magnifiques éloges sur les généreuses fondations du passé.

M. COUSIN. — Jésus-Christ a dit : *Pauperes evangelizantur*. C'est là même la plus grande œuvre qu'ait accomplie l'Eglise.

M. DE MONTALEMBERT. — Et elle n'y a pas failli ; toutes ses écoles ont toujours été gratuites. Cette grande institution conservatrice, la plus grande de toute, n'a jamais reculé devant ce devoir de l'instruction gratuite.

M. l'abbé DUPANLOUP. — Et elle n'y faillira pas plus dans l'avenir qu'elle n'y a failli jusqu'ici.

M. COUSIN. — Oui, Monsieur l'abbé, c'est pour cela que l'Eglise sera toujours bénie !

» M. Thiers répéta à plusieurs reprises :

« Il ne faut pas que les instituteurs soient partout des *anti-curés*. »

» Enfin, la Commission tout entière applaudit à ces nobles paroles d'un de ses membres, M. Michel, paroles qui furent reproduites dans l'exposé des motifs de la loi :

« Prétendre plier un enfant au joug de la discipline et de l'obéissance, créer en lui un principe d'énergie qui le fasse résister à ses passions, accepter volontairement la loi du travail et du devoir, contracter les habitudes de l'ordre et de la régularité, et ne pas demander cette force à la religion, c'est tenter une œuvre impossible. »

» L'enseignement obligatoire fut repoussé à la presque unanimité, et, quant à la gratuité, on tomba d'accord sur ce point que, si on la rendait universelle, ce ne serait pas faire que personne ne payât l'enseignement, mais faire, au contraire, qu'il fut payé par l'impôt, c'est-à-dire par tout le monde.

» En même temps, la Commission comprit parfaitement qu'elle ne pouvait pas détourner les yeux de l'état précaire et souvent misérable dont souffrait, dans beaucoup de départements, l'enseignement primaire, et qu'un sûr moyen d'améliorer l'institution était d'améliorer le sort de l'instituteur lui-même.

» L'exposé des motifs fut encore l'écho de la Commission en disant : « On ne met pas impunément aux prises l'indigence et l'orgueil. Un gouvernement ne doit tendre de pareils pièges à personne. L'individu y succombe d'abord, la société y périrait bientôt après. Montrons-nous inflexibles envers les torts, mais après avoir apaisé les souffrances. »

» Le traitement fixe de l'instituteur fut augmenté.

» Avant de passer à la rédaction du projet de loi, la Commission vouut s'éclairer encore par une enquête et elle appela

devant elle le frère Philippe, supérieur des frères des Ecoles chrétiennes, et le Père Etienne, supérieur des Lazaristes et des Sœurs de charité, en même temps que MM. Ritt et Rapet, inspecteurs de l'Université.

» L'entente fut plus rapide encore sur l'enseignement secondaire. Le mal — tout le monde le reconnaissant — y était moins grand, le remède plus facile, et tout se réduisit, pour ainsi dire, à la question de savoir si l'on donnerait une liberté sincère, ou, si, empruntant au XVIII^e siècle quelques exemples qui n'étaient pas les meilleurs, on inaugurerait la liberté en proscrivant les ordres religieux, particulièrement l'ordre des Jésuites. M. Thiers était là-dessus plein d'ombrages, et tout en se rendant compte de son inconséquence, il ne se sentait pas encore le courage qu'il déploya plus tard à la tribune de l'Assemblée.

» Au jour fixé pour la solennelle discussion de ce point capital, la Commission fut au grand complet ; la victoire ne fut pas remportée sans combat ; le triomphe ne devint définitif qu'après deux émouvants discours de l'abbé Dupanloup.

« Eh quoi ! dit-il, on admet et j'admets certainement pour mon compte, dans la loi, toutes les sectes protestantes, avec leurs subdivisions ; vous laissez pleine liberté aux Quakers ; pourquoi donc, à l'égard de l'Eglise, cette effroyable injure de lui refuser certaines congrégations qu'elle approuve ? Et vous dites cependant que vous voulez être en paix avec l'Eglise, alors, entendez-vous donc avec elle ! »

» M. Thiers répliqua avec une certaine vivacité, tout en se défendant de partager des préjugés vulgaires.

« Assurément, dit-il, je ne crains pas l'ultra-montanisme, comme on a pu le craindre autrefois. Je suis même tout prêt à lui tendre la main. Mais, cependant, il me paraît bien grave de renoncer à ces grandes maximes solennellement posées par l'Eglise de France. »

» M. Cousin évoquait également le gallicanisme, mais, tout en proclamant, comme M. Thiers, que, depuis la Révolution française, l'ultramontanisme ne présentait plus aucun danger.

» M. Dupanloup répliqua :

« M. Cousin nous a dit, avec un langage aussi bienveillant que les sentiments qui l'inspiraient, qu'il prenait la liberté de faire remarquer très respectueusement à l'Eglise que, dans l'intérêt de son action religieuse, elle avait peut-être tort de lier le sort des Jésuites au sien, par un sentiment d'amour-propre poussé trop loin. Je réponds à M. Cousin, — et ici, quoique je n'aie aucune mission de l'Eglise, je puis cependant affirmer que telle est sa pensée, — que l'insistance de l'Eglise en faveur des Jésuites n'est pas affaire d'amour-propre. L'Eglise peut assurément ne pas tenir les Jésuites pour la perfection absolue, mais elle les considère comme parfaitement innocents de toutes les accusations portées contre eux ; c'est sa conviction profonde ; elle ne peut pas en avoir d'autre ; et comme l'Eglise est la justice, elle ne peut, comme Pilate, condamner ce qui est juste, et se croire quitte ensuite, en se lavant les mains, parce qu'elle n'aura pas fait, mais laissé faire... Je vois l'institut des Jésuites solennellement approuvé par le Concile de Trente ; depuis, en 1761, dans une assemblée générale du clergé de France, un seul évêque, sur vingt-et-un, leur est défavorable ; quatre autres se bornent à demander quelques modifications aux règles de l'institut ; — et c'était pour obtenir un avis défavorable aux Jésuites que le roi avait convoqué ces évêques... Leur cause est celle de la justice et de la vertu ! »

» Au lever de cette mémorable séance, M. Thiers saisit, devant M. de Montalembert et devant moi, le bras de M. Cousin en s'écriant : « Cousin ! Cousin ! avez-vous bien compris quelle leçon nous avons reçue là ! Il a raison, l'abbé ! Oui, nous avons combattu contre la justice, contre la vertu et nous leur devons réparation. »

» Une vive lumière avait lui dans l'esprit de M. Thiers et une grande réconciliation allait se faire dans la vérité par la liberté. Une paix féconde était assurée à l'avenir de la France, si la France et l'avenir demeuraient fidèles à la liberté comme à la vérité.

» On a eu, depuis, malgré d'immenses services, de graves reproches à faire à M. Thiers. Il a été quelquefois, à partir de 1871, infidèle aux plus nobles sentiments et aux meilleurs actes de sa carrière. On n'en doit pas moins reconnaître que, si sa jeunesse appartient aux entraînements révolutionnaires et sa vieillesse à des ambitions entachées de personnalité, son âge mûr, c'est-à-dire la plénitude de son intelligence et de ses forces, appartient franchement au parti conservateur.

» Il a eu peur, en 1848, dit-on souvent avec dédain. Eh bien, quand cela serait vrai, ne mériterait-il pas encore notre reconnaissance ? La peur en troublait bien d'autres à cette date, et la peur donne plus souvent de mauvais conseils que de bons. La peur, encore plus que la perversité, a fait la terreur en 1793 et, si elle ne produisit pas les mêmes crimes en 1848, elle contribua puissamment aux folies et aux dangers de cette époque. L'homme à qui elle conseille l'aveu de ses torts et l'énergie de la résistance porte d'avance en lui-même quelque chose de supérieur à ceux qui vont grossir le cortège de l'imbécillité et de la tyrannie. Chez un tel homme, la peur doit s'appeler : patriotisme, clairvoyance et, dans certains cas, héroïsme. L'histoire contemporaine a peu de ces exemples. Ne les méconnaissons pas, et si envers M. Thiers, nous devons finir par la sévérité, ne commençons pas par l'ingratitude. Rendons justice aux services pour avoir le droit de faire justice des défaillances. Espérons surtout que, plus les hommes oublient le bien qui a été fait, plus Dieu s'en souvient ! »

DE FALLOUX, *Mémoires d'un royaliste*, I, 425-433.

THIERS, DÉFENSEUR DES JÉSUITES

« Les dispositions principales de la loi, eurent M. Thiers pour infatigable défenseur. En ce qui concernait les corporations religieuses, il repoussa et fit repousser tout amendement restrictif qui voulait les en exclure : on lui cria :

« Passez aux jésuites ! »

M. THIERS. — Je vais passer aux jésuites !

A gauche. — C'est fait, vous y êtes passé, aux jésuites ! (*Rire général prolongé.*)

M. THIERS (*souriant*). — Oui, c'est convenu, je suis un jésuite, d'accord ! (*Nouvelle hilarité prolongée.*)

M. DE MONTALEMBERT. — Je ne suis donc plus le seul dans l'Assemblée !

» M. Thiers ne craignit même pas d'avouer que ses préjugés gallicans avaient disparu de son esprit, en même temps que bien des préventions d'autre nature.

« Oui, c'est vrai, continua-t-il, je n'ai pas aujourd'hui à l'égard du clergé, les jalousies, les ombrages que j'avais il y a deux ans ; c'est vrai, et je vais vous en dire les motifs... Je craignais certaines doctrines... Ainsi, des prêtres, des docteurs croyaient que l'Eglise française devait dépendre complètement de l'Eglise romaine. Ces docteurs-là me plaisaient moins que Bossuet, qui voulait que l'Eglise française fût soumise, mais indépendante. Je l'avoue, il y avait, indépendamment de son génie sublime, il y avait, dans cette fière indépendance de Bossuet, dans cette soumission mêlée de tant de fierté, quelque chose qui me charmait et les quatre propositions de Bossuet, en me plaçant dans cet ancien monde détruit, me semblaient une partie de la gloire française. J'avais encore d'autres jalousies, je l'avoue, j'étais très dévoué à la dernière dynastie. J'ai combattu ce que je croyais être ses erreurs ; elle n'a pas voulu me croire, mais je lui étais tout dévoué. Eh bien ! je n'étais pas convaincu que les sentiments que j'avais pour elle fussent généraux dans le clergé ; mais franchement, croyez-vous, après

l'abîme dans lequel nous avons été plongés, en présence de ce qui nous menace, que je sois encore sensible à ces quelques différences sur la manière d'entendre les relations de l'Eglise française et de l'Eglise romaine ? Quand toutes les dynasties ont été emportées, vous dites, vous (*la gauche*) pour jamais (*oui ! oui ! pour jamais*) croyez-vous que je sois sensible encore à ces jalousies de dynastie à dynastie ?... »

» Non ! en présence des dangers qui menacent la société, j'ai tendu la main à ceux qui m'avaient combattu, que j'avais combattus ; ma main est dans la leur, elle y restera, j'espère, pour la défense commune de cette société qui peut bien vous être indifférente, mais qui nous touche profondément. »

Une voix à gauche. — Dites la défense d'une coterie.

M. THIERS. — Vous dites une coterie ? La société, une coterie ? Cette coterie, c'est la France.

DE FALLOUX, *Mémoires d'un Royaliste*, I, 565-567.

L'INSTITUTEUR ET LE CURÉ

(*Deux amis, Bouvard et Péouchet, sont en visite chez Petit, l'instituteur du village.*)

Sur le seuil, la robe noire du curé parut.

Ayant salué vivement la compagnie, il aborda l'instituteur et lui dit presque à voix basse :

« Notre affaire de Saint-Joseph, où en est-elle ?

— Ils n'ont rien donné, reprit le maître d'école.

— C'est de votre faute !

— J'ai fait ce que j'ai pu !

— Ah ! vraiment ? »

Bouvard et Péouchet se levèrent par discrétion. Petit les fit se rasseoir, et s'adressant au curé :

« Est-ce tout ? »

L'abbé Jeufroy hésita ; puis, avec un sourire qui tempérait sa réprimande :

« On trouve que vous négligez un peu l'histoire sainte.

— Oh ! l'histoire sainte ! reprit Bouvard.

— Que lui reprochez-vous, monsieur ?

— Moi, rien. Seulement, il y a peut-être des choses plus utiles que l'anecdote de Jonas et les rois d'Israël !

— Libre à vous ! » répliqua sèchement le prêtre.

Et sans souci des étrangers, ou à cause d'eux :

— L'heure du catéchisme est trop courte ! »

Petit leva les épaules.

« Faites attention. Vous perdrez vos pensionnaires ! »

Les dix francs par mois de ces élèves étaient le meilleur de sa place. Mais la soutane l'exaspérait :

« Tant pis, vengez-vous !

— Un homme de mon caractère ne se venge pas, dit le prêtre, sans s'émouvoir. Seulement, je vous rappelle que la loi du 15 mars nous attribue la surveillance de l'instruction primaire.

— Eh ! je le sais bien, s'écria l'instituteur. Elle appartient même aux colonels de gendarmerie ! Pourquoi pas au garde-champêtre ! ce serait complet ! »

Et il s'affaissa sur l'escabeau, mordant son poing, retenant sa colère, suffoqué par le sentiment de son impuissance.

L'ecclésiastique le toucha légèrement sur l'épaule.

« Je n'ai pas voulu vous affliger, mon ami ! Calmez-vous !

Un peu de raison ! Voilà Pâques bientôt ; j'espère que vous donnerez l'exemple en communiant avec ferveur.

— Ah ! c'est trop fort ! moi ! moi ! me soumettre à de pareilles bêtises ! »

Devant ce blasphème, le curé pâlit. Ses prunelles fulguraient. Sa mâchoire tremblait :

« Taisez-vous, malheureux ! taisez-vous ! Et c'est sa femme qui soigne les linges de l'église !

— Eh bien ! quoi ? Qu'a-t-elle fait ?

— Elle manque toujours la messe ! Comme vous, d'ailleurs !

— Eh! on ne renvoie pas un maître d'école pour ça!
— On peut le déplacer! »

Le prêtre ne parla plus. Il était au fond de la pièce, dans l'ombre. Petit, la tête sur la poitrine, songeait.

Ils arriveraient à l'autre bout de la France, leur dernier sou mangé par le voyage, et ils retrouveraient là-bas, sous des noms différents, le même curé, le même recteur, le même préfet, tous, jusqu'au ministre, étaient comme les anneaux de sa chaîne accablante! Il avait reçu déjà un avertissement, d'autres viendraient. Ensuite? Et dans une sorte d'hallucination, il se vit marchant sur une grande route, un sac au dos, ceux qu'il aimait près de lui, la main tendue vers une chaise de poste!

A ce moment-là, sa femme dans la cuisine fut prise d'une quinte de toux; le nouveau-né se mit à vagir et le marmot pleurait :

« Pauvres enfants! » dit le prêtre d'une voix douce.

Le père alors éclata en sanglots :

« Oui! oui! tout ce qu'on voudra!

— J'y compte », reprit le curé.

Et, ayant fait la révérence :

« Messieurs, bien le bonsoir! »

Le maître d'école restait la figure dans les mains. Il repoussa Bouvard.

« Non, laissez-moi, j'ai envie de crever! je suis un misérable! »

Les deux amis regagnèrent leur domicile, en se félicitant de leur indépendance. Le pouvoir du clergé les effrayait.

FLAUBERT. *Bouvard et Pécuchet.*
(Ed. des Textes français), II, 10-12.

La réaction monarchiste

LA CHASSE AUX RÉPUBLICAINS

L'extermination systématique du parti de la Montagne, commencée par le ministère du 31 octobre 1849, continua dans toute la France jusqu'au coup d'Etat. Les contemporains n'en ont connu que des épisodes; les rapports confidentiels des procureurs généraux nous en font voir l'esprit et la méthode.

Les noms mêmes donnés aux républicains démocrates : « démagogues, socialistes, anarchistes », montrent que l'autorité ne les reconnaissait pas pour un parti politique légitime. Elevés sous un régime qui refusait aux hommes du peuple toute participation aux affaires publiques les magistrats se scandalisaient de voir des ouvriers et des paysans manifester des passions politiques et faire de l'opposition au gouvernement. Les jugeant incapables de s'élever à des convictions politiques, ils n'attribuaient leurs manifestations qu'aux instincts criminels ordinaires des délinquants de droit commun, le goût du meurtre ou du pillage; hantés par la légende de la Terreur, ils les accusaient de vouloir le partage des terres, la guillotine, le massacre des riches. Les chefs bourgeois ne pouvaient donc être que des « meneurs » sans scrupule, en quête d'une carrière, déclassés enragés contre la société, n'espérant leur salut que d'un bouleversement social, qui dirigeraient leurs manifestations et leurs votes et leur fourniraient une doctrine. Le parti démocratique apparaissait comme une association de malfaiteurs formée pour préparer des crimes de droit commun.

Il s'était créé des sociétés secrètes républicaines avec des cérémonies nocturnes, des serments d'initiation et des emblèmes secrets imités des francs-maçons ou des carbonari. Il ne nous reste aucun moyen de savoir le nombre des affiliés, mais les

REMERCIEMENT DES JÉSUITES

A FALLOUX

« Mon bien cher comte, je n'avais pas besoin, je vous assure, de votre éloquent travail sur « Le Parti catholique », pour me rappeler et pour sentir tout ce que l'Eglise vous devait, tout ce que nous vous devons de reconnaissance. La grande bonté que vous avez eue de m'envoyer un exemplaire de votre brochure me fournit l'occasion de vous l'exprimer et de satisfaire un besoin de mon cœur en vous remerciant et en vous témoignant ma fidèle et profonde gratitude.

» Oui c'est vous, après Dieu, qui avez rendu à l'Eglise une de ses plus chères libertés, et il ne faudrait pas qu'on l'oubliait jamais. Pour nous, croyez-le, en profitant du bienfait qui nous a rouvert une voie fermée à notre zèle, nous voulons toujours professer devant Dieu et devant les hommes notre reconnaissance entière, et je puis le dire, si dans la polémique que vous avez terminée, une chose surtout m'affligeait, c'était de voir méconnue votre grande, votre puissante intervention dans l'affranchissement de l'Eglise et de son enseignement. Soyez béni au nom du Dieu de toute consolation et qu'il donne à tout ce qui vous est cher une part abondante de récompense... »

X. de Ravignan, S. J. (Société de Jésus).

DE FALLOUX, *Mémoires d'un royaliste*, II, 280-281.

rapports officiels l'exagèrent jusqu'à l'absurde. Comme les juges des procès de sorcières les magistrats, obsédés par une idée fixe, interprétaient les faits signalés par leurs agents à travers un système préconçu. Tout groupe d'électeurs démocrates réunis dans un café ou une maison pour se concerter sur une élection, signer une pétition, ou discuter la situation politique, leur semblait une société secrète assemblée par des chefs officiels, pour préparer un coup de force. Les représentants ou les journalistes venus de Paris en tournée de propagande, paraissaient des émissaires chargés de porter le mot d'ordre d'un complot ou de recruter des insurgés. Les ceintures, cravates, casquettes rouges se transformaient en signes de ralliement, une rixe avec des gendarmes dans un cabaret devenait une rébellion contre la gendarmerie. Toutes les manifestations qualifiées séditeuses (cris, placards, chansons, portraits de chefs révolutionnaires, emblèmes, rixes, mascarades) étaient reportées sur un registre au ministère de la Justice.

L'agitation démocratique ayant commencé avec la République depuis qu'on parlait de politique aux gens du peuple, les magistrats l'attribuaient aux doctrines propagées par les républicains démocrates, qui ébranlaient dans les âmes simples les notions fondamentales de la morale sociale. Ils jugeaient insuffisant de maintenir l'ordre matériel; il leur semblait nécessaire de rétablir « l'ordre moral », fondé sur le respect de l'autorité. Ils ne bornaient pas leur office à réprimer les actes délictueux, ils voulaient empêcher la propagation des doctrines « subversives » d'où naissait le désordre moral. Ils travaillaient donc méthodiquement à paralyser tous les procédés de propagande républicaine par la presse, la parole, les réunions, les symboles.

Les procureurs généraux avaient dressé la liste de tous les journaux politiques et surveillaient étroitement la presse républicaine. Ils faisaient poursuivre tout article où l'on pouvait relever un délit d'outrage contre l'Assemblée, le Président ou l'ordre social, et comme le jury acquittait volontiers dans les procès de presse, ils préféraient souvent poursuivre pour infraction aux règlements devant le tribunal correctionnel, plus disposé à condamner. Les amendes servaient de moyen pour absorber le cautionnement et forcer le journal. Le procureur en annonçait au ministre la disparition comme un succès personnel. Il surveillait toute tentative de la faire renaître et menaçait les imprimeurs pour les détourner d'en accepter la publication.

La propagande active que faisaient les colporteurs en vendant dans les villages les brochures et les almanachs, unique lecture du peuple des campagnes, fut arrêtée par la loi de 1849 qui exigeait l'autorisation du préfet.

Dès 1850 les rapports annonçaient l'écrasement de la propagande démocratique par la presse. La propagande orale continuait par les conversations et les réunions. Les magistrats travaillèrent méthodiquement à réduire au silence les fonctionnaires subalternes, instituteurs, facteurs, agents voyers, conducteurs des ponts et chaussées, que leur origine populaire mettait en relations familières avec les gens du peuple. Tout propos républicain, toute manifestation de sentiments démocratiques était signalé par le ministère de la Justice au ministère dont l'agent dépendait, et d'ordinaire frappé d'une punition disciplinaire, d'un déplacement, ou de la révocation. Les employés de chemins de fer, n'étant pas fonctionnaires, étaient dénoncés au directeur de la Compagnie.

Contre les réunions des républicains, le gouvernement était armé par les lois de 1848 et 49, qui distinguaient mal la réunion de l'association. Aucune réunion ne pouvait se tenir en plein air, toute réunion publique ou on parlait politique était assimilée à un club politique, et interdite. Toute réunion dans une salle louée, tout banquet à nombreuse assistance pouvait être interdit par le maire. L'administration, en faisant pression sur les maires, en intimidant les propriétaires de salles, parvint dès 1850 à empêcher toute grande réunion, et même les discours des représentants de la Montagne à leurs électeurs. Les républicains furent réduits à se réunir dans des banquets par petits groupes, ou dans des maisons privées, le soir, ou à tenir des réunions illégales dans les bois ou sur les montagnes. L'administration surveillait les sociétés non politiques, surtout les sociétés de secours mutuels et les coopératives de

consommation, et, dès qu'elle les jugeait suspectes, les déclarait dissoutes; elle en vint à dire que toute société dont les membres appartenaient à une même opinion devait être primumée politique.

La répression atteignait systématiquement les manifestations individuelles et les signes extérieurs de sentiments démocratiques : les cris d'opposition politique, surtout : « Vive la République démocratique et sociale ! » — les chansons démocratiques de Pierre Dupont, surtout : « Qu'on mette au bout de nos fusils — les Changarnier, les Radetzky, — les oppresseurs de tous pays », avec ses nombreuses variantes, — le refrain populaire : « Vivent les rouges ! A bas les blancs ! » — les portraits des condamnés révolutionnaires, Barbès, Ledru-Rollin, — les emblèmes égalitaires, niveau et bonnet phrygien, — les objets d'habillement rouges, ceintures, coiffures, cravates.

Ce système visait à empêcher toute expression d'opinion républicaine; il semblait que, si le peuple cessait d'entendre parler politique, il redeviendrait, comme avant 1848, indifférent à la vie publique et docile à l'autorité. Les magistrats se plaignaient d'être mal soutenus dans cette lutte, plusieurs déclaraient ne pouvoir compter que sur les gendarmes. Les maires élus des communes rurales dans les pays républicains se sentaient les représentants de leurs concitoyens plutôt que les agents du gouvernement; ils se refusaient à donner des renseignements sur leurs administrés et à mettre les gardes champêtres au service de la police. Aussi les procureurs généraux sont-ils d'accord pour réclamer un mécanisme plus complet de répression, des commissaires de police plus nombreux, une brigade de gendarmerie dans chaque canton, et surtout la nomination de tous les maires par le gouvernement. Ainsi se préparait le système de compression autoritaire de l'Empire.

Ch. SEIGNOBOS. *La Révolution de 1848.*
(Histoire de France contemporaine de Lavisse,
tome VI, pp. 155-157.

« Tandis que nous respirons les parfums des plantes sauvages et que la nature chante autour de nous son éternelle idylle, on étouffe, on languit, on pleure, on râle, on expire dans les mansardes et dans les cachots. Jamais la race humaine n'a fait entendre une plainte plus sourde, plus rauque et plus menaçante. »

G. SAND. *La petite Fadette*. Préface (1840).

« Quand on fait un journal démocratique chez nous tout le monde souscrit, tout le monde promet. A l'heure de payer, il n'y a plus personne et la cause ferait lâchement banqueroute, le rédacteur, martyr de la cause, pourrirait en prison, si nous n'étions pas là. C'est avec de continuelles défections de ce genre qu'on nous épuise. Ce qu'il y a de plus triste là-dedans, ce n'est pas qu'on nous ruine; cela n'est rien, c'est que le peuple ne sache pas s'imposer le plus petit sacrifice pour sauver et protéger l'organe de ses intérêts et de ses besoins. Ils sont fiers et jaloux de leur journal; avec un sou par semaine, ils le relèveraient. Mais le sou du pauvre, les sous avec lesquels les prêtres, les moines et les missionnaires font des millions, on les donne au fanatisme, on les donne à la débauche, on les refuse à la cause républicaine. »

George Sand, *Lettre à Poncey*, 26 septembre 1850.

LES BIEN-PENSANTS

« Nous avons affaire à des hommes qui n'ont ni loi, ni foi, ni principes et entraîlent. Le peuple les subit. C'est au peuple qu'on est tenté de reprocher l'infamie des gens qui le mènent, le trompent et l'écrasent.

« Ah! mon enfant, quelle affreuse phase de l'histoire nous traversons! Nous en sortirons d'une manière éclatante, je n'en doute pas. Mais, pour qu'une nation démoralisée à ce point se relève et se purifie, il faut qu'elle ait expié son égoïsme... »

George SAND, Lettre à Poney, juillet 1849.

**

« Je devrais ne pas écrire; car j'ai la certitude qu'on lit toutes mes lettres, du moins, toutes celles que je reçois ont été décachetées et portent la trace grossière de mains qui ne cherchent pas même à cacher l'empreinte de leur violation. On surprend nos espérances pour les déjouer, on surprend nos découragements pour s'en réjouir. Toutes les administrations publiques sont remplies de gens qui ont mérité les galères. On n'ose plus confier cent francs à la poste. Rien ne sert de se plaindre; pourvu que les voleurs *pensent bien*, ils ont l'impunité. »

George SAND, lettre à Mazzini, 25 septembre 1850.

LA RÉACTION EN EUROPE (1)

En Allemagne

La réaction, qui règne en Allemagne après 1851, est plus qu'une restauration : la peur fait naître une volonté de représailles; le régime napoléonien en France offrait de plus le modèle d'une certaine technique gouvernementale dont les cours allemands firent leur profit. La Diète, qui rouvrit ses séances le 23 août 1851, commença par déclarer abolis les droits fondamentaux votés en 1849, ce qui libérait la route devant les gouvernements. Elle nomma une commission pour étudier les moyens d'affermir la paix intérieure : celle-ci conclut à la nécessité de supprimer des constitutions les dispositions révolutionnaires, telles que le suffrage universel ou l'organisation constitutionnelle de l'armée.

Il est impossible de suivre le mouvement de réaction dans tous les Etats. Au reste, il procède partout de la même manière. La pratique de la dissolution des chambres et la pression sur les élections, l'aménagement du suffrage selon un système de classes imité de la Prusse, donnèrent des assemblées dociles, par lesquelles on fit amender la législation, supprimer notamment le jugement par jury. Les tribunaux d'exception poursuivirent ceux qui avaient été mêlés aux événements insurrectionnels, aux émeutes républicaines de 1850 notamment. L'obligation de passeports pour les relations entre les Etats, les visites domiciliaires arrêterent toute propagande. Les corps de fonctionnaires épurés et rendus par une stricte obéissance au service de l'Etat eurent, au contraire, pour mission, de surveiller et de tenir en mains les populations. Les récalcitrants émigrèrent, les autres se tournèrent vers des activités non politiques. Le silence remplaça la vie bruisante de naguère. A la différence du régime « d'avant mars » cette réaction avait une doctrine, qui, par peur du socialisme, allait chercher son inspiration dans l'histoire ou

dans l'orthodoxie religieuse. Un Meeklemburgeois, Victor von Strauss, faisait, dans ses *Lettres sur la politique* (1853) l'apologie du féodalisme. A la liberté syndicale, Riehl, donnant forme dogmatique au mouvement artisanal qui avait échoué au parlement de Francfort, opposait une théorie de corporatisme. Le mysticisme se faisait jour en littérature, et un juif prussien converti, Stahl, faisait campagne contre la science, contre la tolérance et la liberté de conscience, et, l'homme ayant besoin d'être contenu par une forte puissance sociale, proclamait l'Etat institution divine.

En Prusse, la révolution de 1848 avait été la lutte de la bourgeoisie intellectuelle et économique contre la vieille aristocratie des junker qui faisait l'armature de l'Ancien régime. Vaincue momentanément, cette société du passé travailla, après 1850, d'un effort méthodique et victorieux, à se reconstruire et à remettre la main sur l'Etat. Le rétablissement des fidéicommissaires en 1852 et la restitution des pouvoirs de police dans ses domaines en 1856 lui rendirent les deux assises de sa domination sociale : la propriété foncière inaliénable et l'asservissement des paysans. L'affranchissement de la propriété rurale fut arrêté par la prescription du rachat des droits féodaux. L'étude des lois administratives, entamée en 1850, fut suspendue et, faute de loi, l'administration des Etats provinciaux, des assemblées de cercle et des fonctionnaires seigneuriaux des communes, fut maintenue ou rétablie. Ici, comme en Autriche, l'aristocratie fit alliance avec les Eglises, avec le clergé catholique nécessaire pour remettre sous le joug les régions rhénanes, et avec les pasteurs luthériens. Le gouvernement laissa aux évêques toute autorité pour le recrutement des prêtres et paya leur zèle d'une subvention trois fois supérieure à celle des Eglises évangéliques qui comptaient pourtant deux fois plus de fidèles; le groupe politique des catholiques... sut le reconnaître. Quant aux pasteurs, le haut conseil ecclésiastique les soumit à une surveillance rigoureuse; en échange de quoi, les pasteurs eurent tout pouvoir pour imposer les pratiques religieuses. Le mariage resta religieux. L'enseignement secondaire et surtout l'enseignement primaire restèrent confessionnels : les instituteurs, sévèrement surveillés et toujours révocables, n'avaient qu'un traitement dérisoire (62 francs par mois pour les adjoints).

Ch. POTHAS, *Démocraties et Capitalisme* (1848-1860), tome XVI de la Collection *Peuples et Civilisations*, 539-542

A Rome et à Naples

Le gouvernement pontifical... aux mains du cardinal Antonelli, ne resta pas même fidèle aux promesses du *motu proprio* de 1850... La corruption s'installa dans la haute administration; on vit le secrétaire du Trésor démissionner à la suite de ses rapports scandaleux avec une banque, le contrôleur des douanes s'enfuir pour échapper à la justice, un condamné pour faux et vol devenir chef de la police. Les laïcs, admis en principe à toutes fonctions, furent cantonnés dans les places subalternes; des trois qui avaient été nommés gouverneurs de provinces, deux furent révoqués; tous les chefs de ministères, préfets, magistrats, étaient ecclésiastiques... Les procès pour cause de religion reprirent avec leurs rigueurs médiévales; ainsi, condamnation aux galères d'un homme entré coiffé dans une église, mise à la torture jusqu'à la mort d'un blasphémateur... Sous prétexte de poursuivre les assas-

(1) Les dimensions des *Cahiers* nous ont mis dans l'obligation de consacrer surtout aux événements de France la partie documentaire de ce numéro. On ne donnerait pourtant de 1848 qu'une image imparfaite et une idée insuffisante en faisant abstraction des révolutions européennes. A ceux de nos lecteurs qui voudraient compléter à leur sujet les données forcément sommaires de notre dernier chapitre, nous indiquons comme pratiquement accessibles les publications suivantes : F. PONTEIL, 1848 (collection A. Colin, 1937), malheureusement limité à la première année de la Révolution; CHARLES-H. POTHAS, *Démocratie et Capitalisme*, 1848-1860 (t. XVI de la collection *Peuples et Civilisations*); Id. *Le mouvement des nationalités en Europe dans la première moitié du XIX^e siècle* (Centre de Documentation universitaire, 1946), reproduction ronéotypée d'un cours professé en Sorbonne (les fascicules 2 et 3 de la seconde partie sont consacrés aux événements de 1848 et à leurs causes); LE PRINTEMPS DES PEUPLES (aux Editions de minuit, 1948), deux volumes d'études sur la Révolution et ses effets dans les différents pays par des spécialistes de ces pays et de cette histoire.

sins de Rossi [ancien ministre du Pape] ou les insurgés de 1849, on pourchassa les libéraux : on calculait qu'il y avait quatre habitants sur mille en prison, et en 1853, un millier de prisonniers politiques déprimés dans les géoles romaines.

Le régime d'ailleurs était différent selon les régions. A Rome et dans son voisinage, la présence des troupes françaises obligeait à faire quelques progrès matériels : des logements pour les pauvres, des écoles nouvelles, le gaz et le télégraphe, la réforme des douanes, qui développa considérablement le commerce. Les Apennins, abandonnés à l'anarchie, étaient infestés de brigands. Dans les Légations, occupées par les troupes autrichiennes, régnaient les cours martiales, prononçant par exemple à Ferrare en 1853 dix condamnations à mort, faisant fusiller en quelques années deux cents personnes dans la province de Bologne. La grande bourgeoisie lettrée des Légations était réduite au silence. Le gouvernement n'osait avoir confiance ni dans ses propres troupes, ni dans sa police...

Le pire était le gouvernement de Ferdinand II à Naples. Il avait à peine forme de gouvernement, car le roi, resté à Gaète, n'admettait même plus de conseillers capables. Il renvoyait ses ministres au moindre soupçon de progressisme, comme Fortunato, remplacé par le réactionnaire Troja, comme Filangieri, gouverneur de la Sicile, où il avait rétabli l'autorité royale et essayé de construire des routes, tracassé jusqu'à démission en février 1855. Il gouvernait avec son secrétaire particulier, tenant un registre où il inscrivait la conduite politique de tous les fonctionnaires, avec les sbires de sa police, dont les listes de suspects contenaient cinquante mille noms, avec ses mercenaires suisses remplaçant les troupes nationales, avec les Jésuites dont il finit par soulever les critiques. Les procès continuels peuplaient les bagnes, notamment l'île sinistre de Favignana. La *camorra* de Calabre et la *mafia* de Sicile étaient plus ou moins utilisées par l'adminis-

tration, qui s'appuyait sur les éléments les plus dégradés contre la bourgeoisie et les intellectuels ; en avril 1857, pour un séjour de la famille royale, tous les étudiants furent expulsés de Naples... Ferdinand II mourut le 22 mai 1859 : le sort réservait à son fils François II, animé pourtant de sentiments meilleurs, le châtiement des crimes du Re Bomba.

Ch. POUTHAS. *Démocraties et Capitalisme (1848-1860)*, tome XVI de la Collection *Peuples et Civilisations*, 557-558.

UN DÉMOCRATE DÉSESPÉRÉ

« J'avais cru, quand la révolution est arrivée, qu'on serait heureux. Vous rappelez-vous comme c'était beau! comme on respirait bien! Mais nous voilà retombés pire que jamais. »

Et, fixant ses yeux à terre :

« Maintenant, ils tuent notre République, comme ils ont tué l'autre, la romaine! et la pauvre Venise, la pauvre Pologne, la pauvre Hongrie! Quelles abominations! D'abord, on a abattu les arbres de la liberté, puis restreint le droit de suffrage, fermé les clubs, rétabli la censure et livré l'enseignement aux prêtres, en attendant l'Inquisition. Pourquoi pas? Des conservateurs nous souhaitent bien les Cosaques! On condamne les journaux quand ils parlent contre la peine de mort, Paris regorge de baïonnettes, seize départements sont en état de siège; — et l'amnistie qui est encore une fois repoussée! »

Il se prit le front à deux mains; puis écartant les bras comme dans une grande détresse :

« Si on tâchait, cependant. Si on était de bonne foi, on pourrait s'entendre! Mais non! Les ouvriers ne valent pas mieux que les bourgeois, voyez-vous! »

FLAUBERT. *L'éducation sentimentale*.
(Ed. des Textes Français), p. 251.

Acheminement à l'Empire

1852, ESPOIR DES RÉPUBLICAINS

(En 1852, devaient expirer en même temps les pouvoirs du Président, élu en 1848 pour quatre ans et non rééligible, et ceux de l'Assemblée législative, élue pour trois ans en 1849 : cette double échéance donnait aux républicains la promesse d'une République redevenue républicaine.)

Le chansonnier socialiste, Pierre Dupont, s'écriait :

« C'est dans deux ans, deux ans à peine,
Que le coq gaulois chantera ;
Tendez l'oreille vers la plaine,
Entendez ce qu'il vous dira
Il dit aux enfants de la terre
Qui sont couchés sous leur fardeau :
Voici la fin de la misère,
Mangeurs de pain noir, buveurs d'eau,
Des monts sacrés où la lumière
Forge ses éclairs et ses feux,
Viens en déployant ta bannière,
Dix-huit-cent-cinquante-deux! »

LES BOURGEOIS EN QUÊTE D'UNE POIGNE

« Les uns désiraient l'Empire, d'autres les Orléans, d'autres le comte de Chambord; mais tous s'accordaient sur l'urgence de la décentralisation, et plusieurs moyens étaient proposés, tels que ceux-ci : couper Paris en une foule de grandes rues afin d'y établir des villages, transférer à Versailles le siège du

gouvernement, mettre à Bourges les écoles, supprimer les bibliothèques, confier tout aux généraux de division; — et on exaltait les campagnes, l'homme illettré ayant naturellement plus de sens que les autres! Les haines foisonnaient : haine contre les instituteurs primaires et contre les marchands de vin, contre les classes de philosophie, contre les cours d'histoire, contre les romans, les gilets rouges, les barbes longues, contre toute indépendance, toute manifestation individuelle; car il fallait « relever le principe d'autorité », qu'elle s'exerçât au nom de n'importe qui, qu'elle vint de n'importe où, pourvu que ce fût la Force, l'Autorité! »

FLAUBERT. *L'éducation sentimentale*.
(Ed. des Textes français), II, 240-241.

LA DESTITUTION DE CHANGARNIER

(Le général Changarnier, royaliste, commandant de l'armée de Paris, ayant interdit aux troupes sous les armes de crier : « Vive l'empereur! » est destitué le 3 janvier 1851 et remplacé par deux bonapartistes. Le 17 janvier, THIERS intervient à l'Assemblée législative) :

« Contesterez-vous que dans ces revues, on ait poussé les cris de : « Vive l'empereur! »?... Eh bien, nous tous, hommes d'ordre, nous avons été profondément affligés, je dirai presque, si vous voulez que je donne au mot toute l'énergie du sentiment que j'ai ressenti, indignés... Savez-vous pourquoi? C'était quelque chose de plus sacré encore que la légalité

violée, quoique la légalité soit quelque chose de bien respectable sous toutes les constitutions, c'était l'ère des Césars préparée, celle où les légions proclamaient les empereurs... Voilà ce que j'appelle le fait de prétoriens : ce sont les armées faisant la destinée des nations et voulant la leur imposer...

» Pour nous qui tenions beaucoup à ce que l'ordre fût, non seulement inattaqué, mais inattaquable, et qu'il y eût un homme d'une telle énergie à la tête de la force publique qu'on ne songeât pas même à troubler l'ordre : oh ! pour nous, il avait une valeur immense à ce point de vue. Il en avait une seconde. L'idée s'était répandue, pardonnez-nous cela, que M. le général Charamier, étant à la tête de la force publique, l'Assemblée avait, outre son inviolabilité de droit, une inviolabilité de fait qui n'est pas à dédaigner...

» Ne vous étonnez donc pas de notre attitude... : elle est forcée, nous ne pouvions pas en tenir une autre, et il fallait bien que nous n'en puissions pas tenir une autre pour que je vinsse faire ce grand acte, de me séparer du gouvernement dans une circonstance aussi grave. Maintenant vous dites : On va provoquer un conflit... Et quel était le moyen de l'éviter ? Qu'est-ce qui l'a commencé ?

» Maintenant comment le faire cesser, comment ? Vous voulez que l'Assemblée cède ? On dit : « Mais si le pouvoir exécutif est battu dans cette circonstance, le pouvoir exécutif sera humilié... » Le pouvoir exécutif serait obligé de faire en cette occasion quelques réflexions utiles, que, je le crois, il n'en serait pas considérablement affaibli ; mais l'Assemblée, si elle cède... permettez-moi de vous faire la réflexion que voici. Lorsque deux pouvoirs en présence ont entrepris l'un sur l'autre, si c'est celui qui a entrepris qui est obligé de reculer, il a un désagrément, c'est vrai, c'est juste ; mais si c'est celui sur lequel on a entrepris qui cède, alors sa faiblesse est tellement évidente à tous les yeux qu'il est perdu. Eh bien, quant à moi, je n'ajoute plus qu'un mot : il n'y a que deux pouvoirs aujourd'hui dans l'Etat, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Si l'Assemblée cède aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un... et quand il n'y en aura plus qu'un, la forme du gouvernement est changée ; le mot, la forme viendront... quand elles viendront, cela m'importe peu ; mais ce que vous dites ne pas vouloir, si l'Assemblée cède, vous l'aurez obtenu aujourd'hui même ; il n'y a plus qu'un pouvoir... le mot viendra quand on voudra... l'Empire est fait. »

LA PROPOSITION DES QUESTEURS (Novembre 1851).

« Les trois questeurs, le général Le Flo, M. Baze et M. de Panat, déposèrent, le 6 novembre, une proposition ainsi conçue : « Sera promulgué comme loi, mis à l'ordre de l'armée, et affiché dans les casernes, l'article 6 du décret du 11 mai 1848, dans les termes ci-après :

« Le Président de l'Assemblée nationale est chargé de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'Assemblée. A cet effet, il a le droit de requérir la force armée et toutes les autorités dont il juge le concours nécessaire. Ses réquisitions peuvent être adressées directement à tous les officiers, commandants et fonctionnaires, qui sont tenus d'y obtempérer immédiatement, sous les peines portées par les lois. »

» Cette proposition, lue à la tribune par M. Baze, causa un vif émoi sur tous les bancs de l'Assemblée. La Montagne témoignait une véritable fureur, et criait : « La question préalable ! Vous violez la Constitution ! » Après dix minutes d'un trouble indésirable, la proposition des questeurs fut renvoyée aux bureaux. La Commission nommée pour son examen ne laissait point entrevoir une majorité certaine. Quelques membres de cette Commission ne repoussaient pas la proposition en principe, mais la trouvaient inopportune, et le *Journal*

des Débats, organe des hommes indécis, disait : « Il n'y a pas péril imminent. Quand il viendra, il sera temps. » Peut-être eût-il été plus sage de dire : quand il viendra, il ne sera plus temps !

» Le ministre de la Guerre fut appelé au sein de la Commission. Ses réponses, dans lesquelles on eût voulu puiser la sécurité, augmentèrent de beaucoup l'inquiétude. Tantôt il refusait les explications qu'on avait le droit de lui demander ; tantôt il se mettait en contradiction avec lui-même ou alléguait des faits qui, vérification faite, ne se trouvaient point exacts. A chacune de ces entrevues, la résistance s'accroissait et au terme de débats fort animés, la Commission, par 27 voix sur 30, adopta la proposition des questeurs, et chargea du rapport M. Vitet, l'un des membres de l'Assemblée les plus franchement opposés au Président. Ce choix fut le dernier acte de l'ancienne majorité.

» La discussion s'ouvrit le lundi 17 novembre, sous le coup de la plus vive anxiété, au dehors comme au sein de l'Assemblée.

» Le ministre de la Guerre demanda le premier la parole. Amnistié plus tard par une noble mort au service de son pays, et illustré par une victoire qui conjurait un désastre en Crimée, le général de Saint-Arnaud avait rapporté déjà de l'Algérie une brillante réputation. Il n'avait assurément pas l'habitude de la parole ; mais il avait mieux que cela dans sa situation : il avait l'accent du commandement et le geste de l'énergie. Il conjura l'Assemblée, au nom du salut public, de repousser une proposition qu'il déclarait inutile.

» Le général Le Flo lui répondit, à titre de questeur et à titre de militaire.

« De deux choses l'une : ou le pouvoir exécutif sera d'accord avec l'Assemblée, et alors vous n'avez aucun conflit à redouter ; ou il y aura désaccord, antagonisme entre ces deux grands pouvoirs, et alors vous avez certainement le droit de vous précautionner, car vous aurez tout à redouter pour votre indépendance (*Mouvements divers*). Si vous repoussez notre demande, vous aurez découvert l'Assemblée, vous aurez livré son existence aux hasards d'un coup de main. Vous serez désarmés vous-mêmes et Dieu veuille que vous n'ayez pas à le regretter amèrement. Quant à nous, auteurs de la proposition, il nous restera la conscience d'avoir rempli un devoir suprême envers l'Assemblée et le pays, et la triste consolation de nous être affranchis ainsi d'une responsabilité pleine de périls. »

» Ce fut M. Crémieux qui, le premier, vint au secours du Ministre :

« Pous nous, dit-il, nous n'avons pas la moindre crainte ; si le Président de la République veut la prorogation, malgré la Constitution qui s'y oppose, il trouvera le peuple et la Constitution. Vous craignez l'armée ? Les soldats aiment la République. Ils se lèveront tous, comme un seul homme, contre celui qui aurait l'audace de leur dire : « Suivez-moi contre l'Assemblée ! »

» Un membre de la Gauche, cependant, sut montrer qu'en lui les préjugés ne dominaient pas la patriotisme.

« Non ! s'écria le colonel Charras, je ne crois pas que la majorité soit un danger plus sérieux pour la Constitution que le Président qui siège à l'Élysée... La majorité est dans le vrai. C'est pour cela que je voterai avec elle. »

» Ce langage courageux, car il faut du courage pour se séparer de son parti, troubla visiblement la Gauche. Ce fut M. Michel (de Bourges) qui se chargea de la rassurer. Il refit, en termes plus pittoresques, les discours de M. Crémieux.

« L'armée est à nous, répéta-t-il, je défierais qui que ce fût de faire marcher un soldat contre le peuple et je me permets d'ajouter que, s'il y avait un danger, il y a ici une sentinelle invisible qui nous garde ! »

» Le *Moniteur* du 18 novembre constate qu'après cette péroraison, l'orateur fut accompagné à son banc par une triple salve d'applaudissements à gauche.

» M. Thiers sentit que l'heure était suprême et qu'il fallait payer de sa personne dans la mêlée. Mais il fut accueilli par des clameurs, par des violences qui auraient pu lui démontrer ce que lui rapporteraient ses caresses à la République. Impuisant, pour la première fois, à se faire écouter, il descendit de la tribune, en poussant ce cri de désespoir :

« Dites à la France que lorsqu'il s'agissait de l'indépendance de l'Assemblée, de l'avenir du gouvernement représentatif et de la dernière Assemblée, peut-être, qui nous représentera véritablement, vous, représentants, vous avez refusé de m'entendre! »

» M. Jules Favre fut plus heureux. Il obtint le silence, parce qu'il arrivait à l'appui des ministres, incapables, sauf le général de Saint-Arnaud, de se défendre eux-mêmes.

« Ou vous croyez que le pouvoir exécutif conspire, nous dit-il, alors accusez-le! ou vous ne le croyez pas et c'est, dans ce cas, vous qui conspirez contre la République! »

» A peine, M. Jules Favre fut-il descendu de la tribune que le général Bedeau, se dressant de son banc, interpella nominativement le ministre de la Guerre et s'écria d'une voix stridente :

« Est-il vrai que le décret du 11 mai, approuvé dans sa signification légale par l'honorable chef du cabinet d'alors, M. Odilon Barrot, affiché dans toutes les casernes par le ministre de la Guerre, son collègue, le général Rullière, est-il vrai que, par ordre du pouvoir exécutif, il ait été retiré? » (*Mouvement, voix à droite : répondez!*)

» Le ministre de la Guerre, avec une visible hésitation et après s'être consulté à voix basse avec M. de Thoiry, répondit du banc des ministres :

« Je n'ai pas voulu laisser aux soldats un prétexte de doute ou d'hésitation. J'ai fait enlever ces affiches, là où elles existaient encore! »

M. CHAPOT. — Vous nous avez donc trompés dans la Commission, lorsque vous nous avez dit le contraire? »

» Une extrême agitation s'empare alors de l'Assemblée. Tous les représentants quittent leur place, les uns pour se livrer aux colloques les plus animés, les autres pour interpeller les ministres à leur banc, et leur adresser les apostrophes les plus véhémentes. Le colonel Charras domine un instant le tumulte et fait entendre ces mots :

« Je demande la mise en accusation! »

» On devait croire, on crut un instant à un vote indigné et presque unanime. Le général de Saint-Arnaud se hâta de quitter son banc en faisant un signe au général Magnan qui assistait à la séance dans une tribune et qui le rejoignit aussitôt, M. de Morny, pâle et consterné, suivit le ministre de la Guerre, et tous trois se rendirent ensemble à l'Élysée. Quelques minutes après, les soldats étaient consignés dans leurs casernes.

» Cependant la Gauche la plus avancée tente de rétablir le calme dans l'Assemblée. M. Madier de Montjau atteste qu'il n'y a rien de changé dans la situation et que voter la proposition des questeurs, c'est voter la mort de la République. MM. Michel (de Bourges), Emile de Girardin, Victor Hugo, Pascal Duprat, se précipitent de groupe en groupe, afin de rallier la Gauche à ce sentiment. Lorsque l'ouverture du scrutin est proclamée, la Gauche résiste encore, les uns veulent voter ouvertement contre un ministère aussi franchement provocateur; les autres continuent à voir le suprême danger du côté de la majorité. Le moment de la fermeture du scrutin approche. Un dernier effort des dupes et des complices de l'Élysée triomphe enfin. Les inquiétudes de la Gauche sont vaincues : elle apporte en masse son vote négatif. Le scrutin est fermé, dépouillé et proclamé au milieu d'une inexprimable anxiété : 300 voix seulement adoptent la proposition; 408 la repoussent.

» A partir de ce jour, la lutte était terminée. Les républicains s'immolaient eux-mêmes, tout en déclarant la République impérisable. « La victime était désarmée, dit M. Odilon Barrot dans ses *Mémoires*, il ne restait plus qu'à la frapper » et il ajoute : « Aussitôt que ce vote fut connu à l'Élysée, on s'y rassura. Les ordres furent changés. Louis-Napoléon, qui, jusque-là, avait fait attendre les nombreux convives qu'il avait invités, leur dit avec un gracieux sourire : « Maintenant, Messieurs, nous pouvons nous mettre à table. »

DE FALLOUX, *Mémoires d'un royaliste*, II, 121-127.

L'APPEL AUX SOLDATS

Si la gravité des circonstances... m'oblige de faire appel à votre dévouement, il ne me faillirait pas j'en suis sûr, parce que vous le savez, je ne vous demandais rien qui ne soit d'accord avec mon droit, avec l'honneur militaire, avec les intérêts de la patrie... parce que, si jamais le jour du danger arrivait, je ne ferais pas comme les gouvernements qui ont précédé, je ne vous dirais pas : « Marchez, je vous suis; mais, je vous dirais : « Je marche, suivez-moi. »

LOUIS-NAPOLÉON *aux officiers des régiments nouvellement arrivés à Paris* (9 novembre 1851).

LE COUP D'ÉTAT

Au Peuple Proclamation du Président.

Français!

La situation actuelle ne peut durer plus longtemps. Chaque jour qui s'écoule aggrave les dangers du pays. L'Assemblée, qui devait être le plus ferme appui de l'ordre, est devenue un foyer de complots. Le patriotisme de trois cents de ses membres n'a pu arrêter ses fatales tendances. Au lieu de faire des lois dans l'intérêt général, elle forge des armes pour la guerre civile; elle attente aux pouvoirs que je tiens directement du peuple; elle encourage toutes les mauvaises passions; elle compromet le repos de la France; je l'ai dissoute, et je rends le peuple entier juge entre elle et moi.

La Constitution, vous le savez, avait été faite dans le but d'affaiblir d'avance le pouvoir que vous alliez me confier. Six millions de suffrages furent une éclatante protestation contre elle, et cependant je l'ai fidèlement observée! Les provocations les calomnies, les outrages m'ont trouvé impassible. Mais aujourd'hui que le pacte fondamental n'est plus respecté de ceux-là mêmes qui l'invoquent sans cesse, et que les hommes qui ont déjà perdu deux monarchies veulent me lier les mains, afin de renverser la République, mon devoir est de déjouer leurs perfides projets, de maintenir la République et de sauver le pays, en invoquant le jugement solennel du seul souverain que je reconnaisse en France, le Peuple.

Je fais donc un appel loyal à la nation tout entière... car je ne veux plus d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, me rend responsable d'actes que je ne puis empêcher, et m'enchaîne au gouvernail quand je vois le vaisseau courir vers l'abîme.

Si, au contraire, vous avez encore confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la grande mission que je tiens de vous.

2 décembre 1851.

A l'Armée

Soldats!

Soyez fiers de votre mission; vous sauverez la patrie car je compte sur vous, non pour violer les lois, mais pour faire respecter la première loi du pays : la souveraineté nationale, dont je suis la légitime représentant...

En 1830 comme en 1848, on vous a traités en vaincus. Après avoir flétri votre désintéressement héroïque, on a dédaigné de consulter vos sympathies et vos vœux, et cependant vous êtes l'élite de la nation. Aujourd'hui, en ce moment solennel, je veux que l'armée fasse entendre sa voix.

Votez donc librement comme citoyens; mais comme soldats, n'oubliez pas que l'obéissance passive aux ordres du chef du gouvernement est le devoir rigoureux de l'armée!...

Soyez prêts à réprimer toute tentative contre le libre exercice de la souveraineté du peuple.

Soldats, je ne vous parle pas des souvenirs que mon nom rappelle. Ils sont gravés dans vos cœurs. Nous sommes unis par des liens indissolubles. Votre histoire est la mienne. Il y a entre nous, dans le passé, communauté de gloire et de malheur. Il y aura dans l'avenir communauté de sentiment et de résolution pour le repos et la grandeur de la France.

2 décembre 1851.

CONFRONTATIONS

O cadavres, parlez! quels sont vos assassins?
 Quelles mains ont plongé ces stylets dans vos seins?
 Toi d'abord que je vois dans cette ombre apparaître,
 Ton nom? — Religion. — Ton meurtrier? — Le prêtre.
 Vous, vos noms? — Probité, pudeur, raison, vertu.
 Et qui vous égorgea? — L'église. — Toi, qu'es-tu?
 Je suis la foi publique. — Et qui t'a poignardée?
 Le serment. — Toi, qui dors de ton sang inondée?
 Mon nom était justice. — Et quel est ton bourreau?
 Le juge. — Et toi, géant, sans glaive en ton fourreau,
 Et dont la boue éteint l'aurole enflammée?
 Je m'appelle Austerlitz. — Qui t'a tué? — L'armée.

Victor HUGO. *Les Châtiments*.

INDIGNATION DES HONNÊTES GENS

Mon cher ami,

« J'ai longtemps attendu à t'écrire sur les graves événements qui viennent de se passer, parce que j'avais la certitude que ma lettre, si elle contenait l'expression de la vérité, ne parviendrait pas jusqu'à toi. Aujourd'hui, ces lignes seront-elles plus heureuses? Je ne sais, et pourtant je ne puis résister au désir de t'adresser quelques mots. Et d'abord, mon cher ami, je crois que le moyen de se former l'idée la plus fautive des événements qui viennent de s'accomplir, ce serait de croire les journaux officiels : ils ne sont à la lettre qu'un tissu de mensonges. Il serait long et peut-être peu sûr d'essayer de rétablir la vérité sur tous les points. Qu'il me suffise de te dire que la dernière crise s'est accomplie à la stupeur, d'abord, puis à l'indignation de toutes les personnes honnêtes et pensantes. Je puis dire que, dans mon entourage, à la Bibliothèque, à l'Institut, au Collège de France, dans l'Université, je n'ai pas vu une personne qui ne frappât ces actes du blâme le plus énergique. La populace est restée indifférente; la couleur que l'on a voulu donner au soulèvement de Paris est le plus insigne mensonge, les faubourgs n'ont pas donné; le petit nombre de personnes qui ont participé à cette protestation portaient des habits et des paletots, non des blouses. Les premiers, presque les seuls coups de feu, ont été tirés de chez Tortoni et du Grand Balcon. Ce n'est pas là, on le sait, le rendez-vous des fauteurs d'anarchie qui ne rêvent que pillage et incendie, comme disent les proclamations officielles. Que se passe-t-il en province? Il nous est aussi impossible de le savoir avec vérité qu'il ne l'est à la province de savoir exactement ce qui s'est passé à Paris. Toutefois, puisque à nos yeux on a métamorphosé en une tentative de brigands, et comparé aux journées de Juin quelques coups de feu tirés par des gants jaunes, il est, dis-je, bien permis de croire que la couleur d'événements qui se passent à 200 lieues de nous, nous arrive singulièrement altérée. Je sais de source certaine, par un de mes amis qui a sa famille à Clamecy, que les excès commis en

ce point ont été singulièrement exagérés. Ailleurs, les protestations les plus légales ont été transformées en insurrections socialistes... Le seul parti qui se rallie est la fraction légitimiste qui suit la politique de l'*Univers*, c'est-à-dire les ultramontains exaltés. Ils en profitent : le Panthéon, rendu au culte et la loi du dimanche sont un premier acompte donné à leur haine contre cette société bourgeoise dont la destruction est leur rêve favori...

« ...Ce serait une très grave erreur de croire que la sanction accordée à l'usurpation qui vient d'avoir lieu, amènerait un calme et un état de repos, dont tout le monde reconnaît la nécessité. Il suffit de jeter les yeux sur ce plan de constitution proposé, pour en voir l'impossibilité. Le parlement n'existe pas; il est muet, et ne peut dire que oui ou non, jamais interpellé le pouvoir exécutif. La liberté de la presse étant d'ailleurs supprimée, les abus les plus incroyables deviennent possibles dans un gouvernement dont tout ce qu'on peut dire de plus indulgent, c'est qu'il ne brille pas par sa moralité... On pense ici généralement qu'un honnête homme ne peut prêter un appui moral à ce qui s'est établi, et que les personnes qui ne se sentiraient pas la force de dire Non, doivent s'abstenir ou voter avec un billet blanc. »

Ernest RENAN. *Lettre à son frère Alain*, 17 décembre 1851.

(Correspondance générale. I, 42-46.)

APPROBATION DES BIEN-PENSANTS

Le résultat du vote était certain. La masse des paysans était dévouée au nom de Napoléon. Les royalistes, effrayés par la nouvelle des « jacqueries » acceptaient la dictature de Louis-Napoléon, défenseur de l'ordre contre l'anarchie. L'orléaniste de Barante écrivait (20 décembre) :

« Si le coup de main s'était borné à dissoudre l'Assemblée, à mettre 300 députés en prison, à supprimer la liberté de la presse, je doute que l'assentiment public fût venu le sanctionner. Mais la répression de la jacquerie a changé l'état de la question. »

Le Comité légitimiste, après avoir discuté la tactique, refusa également de voter Oui et de voter Non, et décida à l'unanimité de conseiller l'abstention. Presque tous les chefs catholiques se rallièrent ouvertement. Veuille approuva le coup d'Etat. Montalembert accepta de faire partie de la Commission consultative, nommée par le Président, et publia dans *l'Univers* une lettre, pour conseiller de voter Oui.

« Je commence par constater que l'acte du 2 décembre a mis en déroute tous les révolutionnaires, tous les socialistes, tous les bandits de la France et de l'Europe. C'est à mon gré une raison plus que suffisante pour que tous les honnêtes gens s'en réjouissent et que les plus froissés d'entre eux s'y résignent... Voter contre Louis-Napoléon, c'est donner raison à la révolution socialiste... C'est appeler la dictature des rouges à remplacer la dictature d'un prince qui a rendu depuis trois ans d'incomparables services à la cause de l'ordre et du catholicisme... »

« S'abstenir, c'est... abdiquer la mission des honnêtes gens... Voter pour Louis-Napoléon, ce n'est pas approuver tout ce qu'il a fait, c'est choisir entre lui et la ruine totale de la France... C'est armer le pouvoir temporel, le seul possible aujourd'hui, de la force nécessaire pour dompter l'armée du crime, pour défendre nos églises, nos foyers, nos femmes, contre ceux dont les convoitises ne respectent rien... qui visent aux propriétés et dont les balles n'épargnent pas les curés... »

Les adversaires du gouvernement ne purent discuter le plébiscite dans les journaux réduits au silence par l'état de siège, ni même distribuer librement des bulletins; plusieurs préfets interdirent la distribution ou exigèrent une autorisation spéciale. Barante écrivait d'Auvergne :

« Nos habitants de la campagne... étaient assez portés à s'abstenir... Le juge de paix est venu leur expliquer que tous ceux qui ne voteraient pas seraient mal notés. Le maire... a ajouté qu'ils seraient regardés comme des malfaiteurs. »

Le vote se fit dans chaque commune, suivant le système du temps, par appel nominal des électeurs, le 21 décembre, et contre-appel le 22 de ceux qui n'avaient pas voté, ce qui explique peut-être le nombre énorme des suffrages; l'abstention, constatée par l'appel, ne passait pas inaperçue.

Ch. SEIGNOBOS. *La Révolution de 1848.*
(*Histoire de France contemporaine*,
d'E. Lavisse, tome VI, p. 214.)

SOUVENIR DE LA NUIT DU 4

« Une femme conduisant un enfant par la main traversait la rue Montmartre vers l'église Saint-Eustache pour aller chercher des provisions. A quelque distance se trouvait un peloton de chasseurs de Vincennes. L'un de ces misérables désigna cette femme à quelques camarades et voulant leur prouver son adresse il l'ajusta. Le coup part, la femme tombe. Jaloux de ce succès, un autre chasseur ajusta l'enfant qui tombe sur le cadavre de sa mère ».

Colonel CHARRAS.
Enquête sur le Deux-Décembre, p. 40.

L'enfant avait reçu deux balles dans la tête. Le logis était propre, paisible, honnête; On voyait un rameau béni sur un portrait. Une vieille grand-mère était là qui pleurerait. Nous le déshabillions en silence. Sa bouche, Pâle, s'ouvrait; la mort noyait son œil farouche; Ses bras pendants semblaient demander des appuis. Il avait dans sa poche une toupie en bois. On pouvait mettre un doigt dans le trou de ses plaies. Avez-vous vu saigner la mère dans les haies ?

Son crâne était ouvert comme un bois qui se fend. L'aïeule regarda déshabiller l'enfant, Disant : — Comme il est blanc! approchez donc la lampe. Dieu! ses pauvres cheveux sont collés sur sa tempe! Et quand ce fut fini, le prit sur ses genoux. La nuit était lugubre; on entendait des coups De fusil dans la rue où l'on en tuait d'autres. — Il faut ensevelir l'enfant, dirent les nôtres. Et l'on prit un drap blanc dans l'armoire en noyer. L'aïeule cependant l'approchait du foyer, Comme pour réchauffer ses membres déjà roides. Hélas! ce que la mort touche de ses mains froides Ne se réchauffe plus aux foyers d'ici-bas! Elle pencha la tête et lui tira ses bas, Et dans ses vieilles mains prit les pieds du cadavre. — Est-ce que ce n'est pas une chose qui navre ? Cria-t-elle; Monsieur, il n'avait pas huit ans! Ses maîtres, il allait en classe, étaient contents. Monsieur, quand il fallait que je fisse une lettre, C'est lui qui l'écrivait. Est-ce qu'on va se mettre A tuer les enfants maintenant? Ah mon Dieu! On est donc des brigands? Je vous demande un peu, Il jouait ce matin, là, devant la fenêtre! Dire qu'ils m'ont tué ce pauvre petit être! Il passait dans la rue, ils ont tiré dessus. Monsieur, il était bon et doux comme un Jésus. Moi je suis vieille, il est tout simple que je parte; Cela n'aurait rien fait à monsieur Bonaparte De me tuer au lieu de tuer mon enfant! Elle s'interrompt, les sanglots l'étouffant. Puis elle dit, et tous pleuraient près de l'aïeule : — Que vais-je devenir à présent toute seule? Expliquez moi cela, vous autres, aujourd'hui. Hélas! je n'avais plus de sa mère que lui. Pourquoi l'a-t-on tué? je veux qu'on me l'explique. L'enfant n'a pas crié vive la République... Nous nous taisions, debout et graves, chapeau bas, Tremblant devant ce deuil qu'on ne console pas. Vous ne comprenez point, mère, la politique. Monsieur Napoléon, c'est son nom authentique, Est pauvre, et même prince; il aime les palais; Il lui convient d'avoir des chevaux, des valets, De l'argent pour son jeu, sa table, son alcôve, Ses chasses; par la même occasion, il sauve La famille, l'église et la société; Il veut avoir Saint-Cloud, plein de roses l'été, Où viendront l'adorer les préfets et les maires; C'est pour cela qu'il faut que les vieilles grand-mères, De leurs pauvres doigts gris que fait trembler le temps, Cousent dans le linceul des enfants de sept ans.

Victor HUGO. *Les Châtiments*.

RÉSISTANCE ET RÉPRESSION

Paris apprenait... lentement, par bribes, que pendant la nuit, une soixantaine de représentants — ceux qui passaient pour les plus actifs, — avaient été surpris à domicile. Thiers, l'imprudent apologiste du 18 Brumaire, véritable chef de la majorité; puis les généraux Changarnier, Bedeau, Lamoricière, Cavagnac, le colonel Charras; avec eux les Montagnards les plus énergiques, Greppo, Nadaud, Lagrange, etc... Les arrestations s'étaient faites sans bruit, presque sans violence. « Ce fut, écrit ironiquement Odilon Barrot, un des plus brillants exploits de notre police française. » Le premier moment de stupeur passé, les représentants restés libres essaient de s'entendre, de se grouper. Un certain nombre, la plupart de droite, se rassemblent chez Daru, puis chez Odilon Barrot, et rédigent une accusation de haute trahison, dont les signataires deviendront bientôt des fonctionnaires

du régime impérial. La maison est cernée. Ils tentent de se réunir dans leur salle ordinaire. Dupin, leur Président, est resté paisiblement chez lui, se disant arrêté et s'écriant : « Si j'avais eu quatre hommes et un caporal à mes ordres, je les aurais fait tuer. » On l'amène presque malgré lui ; on lui passe son écharpe ; mais il se contente de dire : « Nous avons pour nous le droit ; mais ces messieurs ont la force ; il faut nous en aller. » Repoussés par les soldats, les membres de l'Assemblée finissent par se concentrer dans la mairie du X^e, située à l'entrée de la rue de Grenelle.

Là ils délibèrent ; sur la proposition de Berryer, ils décrètent la déchéance du Président, ils confèrent à Oudinot le commandement suprême et lui donnent pour chef d'état-major un républicain, Tamisier. Mais la majorité a toujours peur du peuple ; elle recule devant l'appel aux armes que propose Pascal Duprat. Pas de révolution ! Une simple protestation suffira. C'est-à-dire : Des mots ! Point d'actes ! Des soldats paraissent. — « A Mazas ! orient des voix nombreuses. Qu'on nous emmène tous ! » Après de vains pourparlers avec des sergents, des capitaines, des commandants, les protestataires se rendent, se font faire prisonniers, se laissent conduire sans résistance, au nombre de 218 ou 220, à la caserne du quai d'Orsay. Il semble qu'ils soient heureux d'être débarrassés du fardeau de leur liberté et du danger des résolutions viriles. Plusieurs collègues viennent d'eux-mêmes solliciter l'honneur d'être sous les verrous. Valette, l'un d'eux, s'écrie : « J'ai deux titres pour être arrêté : Je suis représentant du peuple et professeur de droit. » Ce qui est peut-être plus spirituel qu'héroïque. Le soir, on le transporte une partie au Mont-Valérien, en voiture cellulaire comme des malfaiteurs : « Décidément je ne tutoierai plus Morny » dit Falloux qui plaisante. « La plupart d'entre nous ne se croyaient pas appelés au martyre » écrit-il plus tard. Il est certain que la vocation leur manquait. Ces représentants du peuple, arrachés à leur siège, rient, font des bons mots, se contentent des anecdotes. « Je n'ai jamais passé de temps si gai », avoue Tocqueville. D'autres obtiennent la permission de sortir et reviennent se constituer prisonniers, nouveaux Régulus. Quentin-Bauchart, moins Régulus, ne revient pas, et, au dire d'Odilon Barrot, s'en va négocier à l'Élysée sa nomination de Conseiller d'Etat. D'autres députés ont été conduits à Mazas, d'autres à Vincennes, et, comme à leur passage dans le faubourg Saint-Antoine, des ouvriers font mine de vouloir les délivrer, ils les supplient de n'en rien faire. On comprend que ces prisonniers amoureux de la prison aient pu, quelques jours après, être ramenés et relâchés dédaigneusement en plein Paris. D'autres représentants encore, et parmi eux Montalembert, Billaut, Baroche, se laissent mettre de la Commission consultative par laquelle le prince remplace provisoirement l'Assemblée. Le Conseil d'Etat proteste. La Haute Cour se réunit, nomme un président, un procureur, puis, comme des soldats pénètrent dans la salle où elle siège, elle s'ajourne à une date indéterminée.

Telle fut la résistance légale. Cependant des représentants, moins gais que ceux de la majorité, essaient d'organiser la résistance par les armes. Ce sont des Montagnards mêlés de quelques modérés : Baudin, de Flotte, Schoelcher, Victor Hugo, Eugène Sue, Madier de Montjau, Mathieu de la Drôme, Esquiros, Carnot, Jules Bastide, etc. Ils courent les faubourgs, impriment et affichent des proclamations, poussent à construire des barricades. Ils rencontrent des sympathies, mais inertes. « Que voulez-vous que nous fassions ? disent les ouvriers du faubourg Saint-Antoine ; on nous a désarmés après juin 1848. Il n'y a pas un fusil dans le faubourg. » D'autres ont rié en voyant coffrer les députés royalistes, leurs vieux ennemis. Reprenant à l'adresse des membres de l'Assemblée les lazzi qu'ils ont appris de la presse bourgeoise, ils disent aux représentants, qui, dans la matinée du 3, les invitent à la révolte :

« Croyez-vous que nous allons nous faire trouer la peau pour les vingt-cinq francs ? » — « Vous allez voir comme on meurt pour vingt-cinq francs » réplique Baudin, et il tient parole, tué sur la première barricade, à côté de Schoelcher et de Madier de Montjau blessés. Plus tard, Denis Dussoubs, un revenant de Belle-Isle, frère d'un représentant malade, usurpera son écharpe et le droit de mourir à sa place. Parmi ceux qui tomberont çà et là, les deux tiers seront quand même des ouvriers.

La journée du 3 fut la journée critique. Saint-Arnaud a fait afficher une proclamation où il accuse les ennemis de l'ordre de vouloir « le pillage et la destruction ». Ce sont presque les expressions textuelles de Sénart et de Marrast aux journées de Juin. Maupas annonce que les attroupements seront dispersés sans sommation et il publie cet arrêté laconique : « Tout individu pris, construisant ou défendant une barricade, ou les armes à la main, sera fusillé. » C'est la pratique des journées de Juin généralisée, et Saint-Arnaud se plaint qu'on fasse des prisonniers malgré ses ordres. En dépit ou à cause de ces menaces, la population fermente. Si les délégués des Associations coopératives, dupes du décret qui restitue le droit de vote au peuple, se contentent d'appeler les travailleurs aux urnes, le Comité central des Corporations les appelle vigoureusement aux armes. Les bruits les plus troublants circulent par la ville. Les proscrits ont débarqué. Les prétendants sont aux portes. Des régiments soulevés marchent contre le dictateur. Les habitants de Reims sont en pleine insurrection. Les adhésions viennent et s'en vont, suivant la fluctuation des nouvelles. La classe aisée, qui jusqu'alors a salué de ses applaudissements toutes les compressions, se divise. Une partie — la plus intellectuelle — voit avec peine et inquiétude la disparition du régime parlementaire, le naufrage total de la liberté politique. Non seulement les « écoles » s'agitent, mais tous les récents s'accordent à signaler une opposition en gants jaunes. Les quartiers riches ont des velléités de fraterniser avec les faubourgs, comme les monarchistes avec les républicains. Maupas, affolé, demande, et tout de suite, « le bruit et l'effet du canon ». Mais le plan de Morny et de Magnan, renouvelé de celui qu'a suivi Cavaignac, consiste à laisser grossir l'insurrection pour opérer contre elle par grandes masses et frapper un coup qui terrifie. Il est vraisemblable que du côté du prince on désire une émeute qui soit prétexte à sauver la société. Odilon Barrot dit que sur le bureau du Président a été vu et lu un billet de Maupas ainsi conçu : « Tout va bien. A ce soir les barricades ! Du canon, du canon ! »

Le matin du 4, Morny dit en riant à son entourage qui s'effare : « Hier, vous vouliez des barricades. On vous en fait et vous n'êtes pas contents. » Aussi, ce jour-là, grand déploiement des troupes copieusement nourries et abreuvées ; enlèvement des barricades qu'on a laissé ou fait construire au centre de Paris ; puis, à trois heures, sur le boulevard Montmartre, où une foule élégante et hostile, siffle et crie : A bas les prétoriens ! des charges soudaines de lanciers sans aucune sommation, une fusillade d'un quart d'heure qui frappe sur les trottoirs, aux fenêtres, dans leurs appartements, les spectateurs inoffensifs, une canonnade qui défonce l'hôtel Sallandrouze, une chasse aux passants où périssent des vieillards, des femmes, des enfants ; bref un massacre où les victimes sont au nombre de 380, suivant l'aveu du *Moniteur*. « 1.200 selon les chiffres du *Times*. Jusqu'ici les hommes du Deux Décembre n'avaient été que les copistes des procédés employés par le parti de l'Ordre et même par ceux des républicains qui avaient fait cause commune avec lui. Cette fois, ils faisaient mieux ; ils passaient par les armes, non plus les combattants, mais la foule sans armes et la foule bourgeoise.

Paris terrorisé se tait. Mais alors surprise intense, sauf pour la police. Pendant que la capitale émasculée, lassée, se défend à peine, voici que la province se soulève, sinon dans les grandes

ville dans
polit
Dan
Var,
Ced
d'ins
titut
négo
un b
teurs
Et l
Jun
gnets
dém
parce
publ
Léon
bateu
n'arr
comm
actes
on va
barbe
arbor
lisme

Pu
mise
de si
avoue
tés. I
des c
exagé
aurait
les ar
est p
parti
à l'av
Dès le
suspe
parti
la Sar
genda
mouch
gnem
quara
indivi
d'ordr
sives,
un ou
montr

A c
fait, n
qu'il c
garder
« M
liste p
mon a
et des
je croi
les no
faire,
les en

(1) 1
Léon C

villes étouffées par l'armée, du moins dans les petites et même dans les villages. La démocratie paysanne, éveillée à la vie politique par la Révolution de 1848, entre dans la bataille. Dans la Sarthe, la Nièvre, l'Yonne, l'Hérault, la Drôme, le Var, les Basses-Alpes, dans plusieurs autres départements du Centre, de l'Est, du Sud-Ouest et du Midi, il y a des ébauches d'insurrection au cri de : « Vive la République! Vive la Constitution! » Y prennent part des ouvriers, des paysans, voire des négociants, çà et là un gros propriétaire, un officier ministériel, un banquier. Elles sont vite écrasées et utilisées par les fauteurs du coup d'Etat. La voilà bien, la Jacquerie annoncée! Et l'on réédite les histoires inventées contre les insurgés de Juin : gendarmes éventrés, femmes violées, soldats aux poignets sciés. Des témoins, parmi lesquels d'honnêtes curés, démentent ces atrocités; les démentis ne peuvent paraître, parce qu'il n'y a plus de journaux indépendants pour les publier. C'est, du reste, un système chez les vainqueurs : Léon Faucher, Falloux, enrôlés malgré eux parmi les approbateurs du fait accompli, lancent de vaines protestations qui n'arrivent pas au public. Pour les insurgés des campagnes, comme en deux ou trois endroits il s'est produit quelques actes de violence inséparables de tout mouvement désordonné, on va répétant, après M. de la Guéronnière, que c'est de la barbarie, du « cannibalisme »; comme le drapeau rouge a été arboré çà et là, on met au compte du communisme, du socialisme, tous les méfaits commis ou imaginés.

Puis les vengeances suivent les calomnies. C'est la France mise en coupe réglée. Trente-deux départements sont en état de siège. Les documents officiels, les rapports de Maupas avouent 26.642 personnes poursuivies et plus de 15.000 déportés. Des modérés, Jules Simon, Lanjuinais, portent le total des condamnés à 100.000 et le chiffre n'est sans doute pas exagéré, si l'on pense qu'un seul département, la Nièvre en aurait fourni plus de 20.000, un autre, l'Hérault, 30.000. Mais les archives des départements sont loin d'avoir livré tous leurs secrets et les chiffres sont encore problématiques. Ce qui ne l'est pas, ce sont les procédés appliqués à ces martyrs obscurs. Après les fusillades hâtives des premiers jours, on l'on a tué à l'aveugle, vient l'élimination méthodique des républicains. Dès le 7 décembre, Morny réclame des préfets des listes de suspects : chefs et principaux affidés des sociétés, meneurs du parti socialiste. Nous savons pour un département, celui de la Sarthe (1), comment sont dressées ces listes. Brigadiers de gendarmerie, sous-préfets, juges de paix, sans compter les mouchards volontaires, se hâtent d'envoyer tous les renseignements requis. Le brigadier du canton du Ballon fournit quarante-huit noms sur un papier ainsi libellé : « Etat des individus de la circonscription... reconnus par les hommes d'ordre comme ayant des idées anarchiques, mais non subversives, et qui ne se réunissent ni en clubs ni en sociétés secrètes; un ou deux auraient pu être dangereux, si l'anarchie s'était montrée à Ballon ou dans quelque commune du canton... »

A côté de ce brigadier dénonçant des gens qui n'ont rien fait, mais qui auraient pu faire quelque chose, un autre avoue qu'il est le porte-parole d'honorables délateurs qui préfèrent garder l'anonyme. Un troisième rédige ce chef-d'œuvre :

« Mon capitaine, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, la liste par commune des principaux démagogues du ressort de mon arrondissement de brigade, dont, d'après mon opinion et des informations prises secrètement auprès des gens d'ordre, je crois avoir été juste en y ajoutant, en regard de leurs noms, les notes qu'ils méritent de ce qu'ils auraient été capables de faire, si malheureusement la démagogie s'était soulevée dans les environs; mais aucun n'a bougé... »

(1) Les martyrs du droit et de la liberté dans la Sarthe, par Léon GUYON. in-32. Paris 1883. Charavay frères.

Suivent les noms, avec des annotations où revient comme un refrain :

Un tel : cultivateur. La famille, qui est fort étendue, est aisée et a beaucoup d'entrain.

Un tel : cabaretier, sabotier. Socialiste. A beaucoup d'entrain par l'effet de sa profession.

Un tel : maire de la commune. On lui croit de l'entrain dans le parti démagogique.

Ces fonctionnaires zélés ont parfois des collaborateurs bénévoles. Un témoin écrit :

« Je rencontrai le vicaire-général de l'évêché allant à la préfecture. Il m'avoua, croyant sans doute m'effrayer, qu'il portait au préfet le nom de nombreux socialistes dénoncés par leurs propres curés. »

Quelques-uns de ces auxiliaires de la police furent faits chevaliers de la Légion d'Honneur, avec cette mention : « Services distingués en décembre 1851. »

Les listes ainsi établies, que va-t-on faire des individus qu'on y a inscrits à leur insu? Les juger? Ils sont trop; et puis le jury est lent, peu sûr : une discussion compromettrait les grands principes au nom desquels on a sauvé la société. Le préfet de la Sarthe, Migneret, suggère des façons d'agir plus expéditives et Morny, conformément à son avis, divise, les « coupables » en trois catégories. La première comprend ceux qui sont convaincus d'avoir pris part aux insurrections récentes; pour ceux-là la déportation à Cayenne ou à Lambessa, où ils rencontreront les insurgés de Lyon; des femmes héroïques, comme Pauline Roland, et cinq représentants sont joints à cette charrette qui mène à la guillotine sèche. La deuxième embrasse « les chefs reconnus du socialisme »; pour eux l'exil, où ils iront rejoindre le gros des Montagnards. La troisième se compose des hommes politiques qui se sont fait remarquer par leur violente hostilité au pouvoir; on se borne à les éloigner momentanément de France comme Quinet, Pascal Duprat, etc... On laisse du reste aux préfets la latitude d'ajouter à ces derniers ceux qu'ils estimeront utile de traiter pareillement, et pour ces victimes subalternes de nouvelles peines sont prévues : l'internement hors du département, la mise sous la surveillance de la police. Du reste point de jugement. Répression gouvernementale, justice administrative, disent ceux qui recourent à ces retranchements arbitraires. — Justice d'abattoir, — réplique le proscrit Ribeyrolles. Un peu plus tard, pour associer la magistrature et l'armée aux responsabilités de l'administration, on institua une « sorte de tribunal mixte » qui, formé du préfet, d'un officier et du procureur, devait, sans enquête au grand jour, sans débat contradictoire, prononcer sur le sort de ces adversaires transformés d'un trait de plume en criminels.

Pendant que la France républicaine et même simplement libérale s'éparpillait sur le reste du monde, que les prisons, suivant un mot ancien de Musset, s'en allaient en colonie, que les bagnes se remplissaient de « politiques », que les pays voisins regorgeaient de proscrits poursuivis encore dans leur asile par la haine des vainqueurs, les complices recevaient leurs récompenses. Le clergé obtenait des faveurs notables : le Panthéon, enlevé aux grands hommes, était rendu au culte catholique; le repos du dimanche devenait obligatoire dans les travaux publics : derrière Montalembert et Veuillot, les catholiques apportaient leur adhésion; Falloux laissait percer une satisfaction discrète; les évêques bénissaient le nouveau maître de la France; l'archevêque de Paris célébrait un *Te Deum* en son honneur. L'armée n'était point oubliée. Ses opérations contre les républicains de Paris et de province lui étaient comptées comme services de campagne; sur elle et la gendarmerie pleuvaient les décorations; les anciens militaires du premier Empire obtenaient des pensions. On se défiait

quand même des soldats ; on avait décidé de les faire voter sur un registre ouvert ; mais, sur les conseils de Jérôme Napoléon devenu prince, on avait rapporté le décret maladroît. Deux généraux passaient maréchaux : Magnan devenait grand-croix de la Légion d'Honneur ; Castellane allait être sénateur. Des grades ou même des sommes d'argent payaient le zèle des officiers qui avaient trempé dans l'affaire. Le peuple avait pour sa part de belles promesses et le rétablissement du suffrage universel qu'on se bornait à frelater. Le 20 décembre, 7.439.216 oui contre 640.737 non, acceptaient le régime nouveau. Que valait une votation faite sous la pression de l'état de siège et de la terreur organisée par les préfets, les généraux, les magistrats et les délateurs ? Peu importait. La comédie était jouée après la tragédie. La Bourse montait. La bourgeoisie, non toute entière, mais dans sa majorité, se reprenait à vivre, honteuse et satisfaite, et elle se consolait de la liberté perdue en se ruant dans les plaisirs et les spéculations.

Le mot de République était encore conservé en tête des papiers officiels. Mais l'effigie du prince figurait déjà sur les monnaies et l'aigle impérial en haut des drapeaux. La République était bien morte.

Tuée par le crime d'un homme ? Oui, sans doute. Louis Bonaparte, menteur et parjure, devenu maître de la France par la tromperie et par un guet-apens, a dès lors, quoi qu'il fasse, une tache de sang aux mains et une tache de boue au front. Mais tuée aussi par le crime d'une classe qui, plutôt que de consentir à la réduction de ses privilèges économiques, préféra sacrifier une à une toutes les libertés, le régime parlementaire y compris ; tuée par l'implacable égoïsme d'une bourgeoisie qui, plutôt que de faire sa part à la réforme sociale, aima mieux laisser peser sur la pensée française l'autoritarisme catholique et sur la vie de la nation le despotisme militaire.

Georges RENARD. La République de 1848.
(*Histoire socialiste sous la direction de Jean Jaurès*, p. 220-227.)

LES COMMISSIONS MIXTES

I

« La commission sera composée : au chef-lieu d'une division militaire, du commandant de la division, du préfet et du procureur général ou procureur de la République ; au chef-lieu de cour d'appel qui ne sera pas chef-lieu d'une division militaire, du préfet, du commandant militaire du département et du procureur général ; dans tous les autres départements, du préfet, du commandant militaire et du procureur de la République du chef-lieu... »

« Les mesures qui pourront être appliquées, suivant le degré de culpabilité, les antécédents politiques et privés, la position de famille des inculpés, sont les suivantes : le renvoi devant les conseils de guerre, la transportation à Cayenne... en Algérie, l'expulsion de France, l'éloignement momentané du territoire, l'internement, c'est-à-dire l'obligation de résider dans une localité déterminée, le renvoi en police correctionnelle, la mise sous surveillance du ministère de la police générale, la mise en liberté... »

(Circulaire du 3 février 1852).

II

« Les commissions mixtes ont décidé sans procédure, sans audition de témoins, sans débats contradictoires, sans défense des prévenus, sans jugement public, du sort de milliers et de milliers de républicains. Leur pouvoir était discrétionnaire ; elles devaient statuer « dans le plus bref délai possible » sur « les individus arrêtés par ordre administratif » uniquement parce que leur position et leurs antécédents les rendaient dangereux pour l'ordre public... sur les individus arrêtés comme chefs du socialisme... sur tous ceux qui par leurs actes, leurs

discours, leurs menées ont, même antérieurement au 2 décembre, préparé la population au désordre, au mépris du principe d'autorité et à la haine et à l'envie contre les classes riches. »

TÉNOT. *Le Coup d'État*. 205.

III

Ils sont assis dans l'ombre et disent : nous jugeons.
Ils peuplent d'innocents les géoles, les donjons,

Et les pontons, nefes abhorrées,
Qui flottent au soleil, sombres comme le soir,
Tandis que le reflet des mers sur leur flanc noir
Frissonne en écailles dorées.

Pour avoir sous son chaume abrité des proscrits,
Ce vieillard est au bagne, et l'on entend ses cris.

A Cayenne, à Bône, aux galères,
Quiconque a combattu cet escroc du scrutin
Qui, traître, après avoir croché le destin,
Filouta les droits populaires !

Ils ont frappé l'ami des lois ; ils ont flétri
La femme qui portait du pain à son mari,
Le fils qui défendait son père ;
Le droit ? on l'a banni ; l'honneur ? on l'exila.
Cette justice-là sort de ces juges-là
Comme des tombeaux la vipère.

Victor HUGO. *Les Châtiments*.

APRÈS LE PLÉBISCITE Déclaration du Président.

« La France a répondu à l'appel loyal que je lui avais fait. Elle a compris que je n'étais sorti de la légalité que pour rentrer dans le droit. Plus de 7 millions de suffrages viennent de m'absoudre, en justifiant un acte qui n'avait d'autre but que d'épargner à la France et à l'Europe peut-être des années de troubles et de malheurs... »

« J'espère assurer les destinées de la France en fondant des institutions qui répondent à la fois et aux instincts démocratiques de la nation et à ce désir exprimé universellement d'avoir désormais un pouvoir fort et respecté... »

31 décembre 1851.

VERS L'EMPIRE (Discours du Président à Bordeaux, 19 octobre 1852).

« Désabusé d'absurdes théories, le peuple a acquis la conviction que les réformateurs prétendus n'étaient que des rêveurs... Aujourd'hui la France m'entoure de ses sympathies, parce que je ne suis pas de la famille des idéologues. Pour faire le bien du pays, il n'est pas besoin d'appliquer de nouveau système, mais de donner, avant tout, confiance dans le présent, sécurité dans l'avenir. Voilà pourquoi la France semble vouloir revenir à l'Empire.

« Il est néanmoins une crainte à la quelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : l'Empire, c'est la guerre. *Moi je dis : l'Empire, c'est la paix.* C'est la paix, car la France le désire ; et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre... »

J'en conviens, cependant. J'ai, comme l'empereur, bien des conquêtes à faire. Je veux, comme lui, conquérir à la conciliation les partis dissidents... je veux conquérir à la religion, à la morale, à l'aisance, cette partie encore si nombreuse de la population qui, au milieu d'un pays de foi et de croyance, connaît à peine les préceptes du Christ... Nous avons d'immenses territoires incultes à défricher, des routes à ouvrir, des ports à creuser... Nous avons partout enfin des ruines à relever, des faux dieux à abattre, des vérités à faire triompher... »

Nuit partout...

« La nuit partout. Plus de tribune en France, plus de presse, plus de parole. La Russie sur la Pologne, l'Autriche sur la Hongrie, l'Autriche sur Milan, l'Autriche sur Venise, Ferdinand sur Naples, le pape sur Rome, Bonaparte sur Paris. Dans ce huit-clos de l'obscurité, toutes sortes d'actes de ténèbres, exactions, spoliations, brigandages, transportations, fusillades, gibets ; en Crimée, une guerre affreuse ; des cadavres d'armées sur des cadavres de nations, l'Europe cave d'égorge-ment. Je ne sais quel tragique flamboisement sur l'avenir. Blocus, villes incendiées, bombardements, famines, pestes, banqueroutes. Pour les intérêts et les égoïsmes, le commencement d'un sauve qui peut. Révoltes obscures des soldats en attendant le réveil des citoyens. Etat de choses terrible, vous dis-je, et cherchez-en l'issue.

» Ainsi, citoyens, une bataille à outrance, une fuite au fond de toutes les forces vives, un éroulement sans limites, voilà où en est cette malheureuse société du passé qui s'était crue sauvée en effet parce qu'un beau matin elle avait vu un aventurier, son conquérant, confier l'ordre au sergent de ville et l'abrutissement au Jésuite.

» Ah ! il n'est pas un de nous, proscrits, qui ne soit navré, car la désolation est partout, car l'abjection est partout, car l'abomination est partout... car, suprême douleur, nous entendons en ce moment la France qui tombe avec le bruit que ferait la chute d'un cerueil. »

V. HUGO. *Discours aux proscrits*, Jersey, février 1855.

« La moitié de la France dénonce l'autre. Une haine aveugle et le zèle atroce d'une police furieuse se sont assouvis. Le silence forcé de la presse, les *on dit*, plus sombres et plus nuisibles aux gouvernements absolus que la liberté de contredire, ont tellement désorienté l'opinion, qu'on eroit à tout et à rien avec autant de raison pour faire l'un que l'autre. Enfin, Paris est un chaos, et la province une tombe. »

George SAND, Lettre à Hetzel, 20 février 1852.

PEUPLE, LÈVE-TOI !

Partout pleurs, sanglots, cris funèbres.
 Pourquoi dors-tu dans les ténèbres ?
 Je ne veux pas que tu sois mort.
 Pourquoi dors-tu dans les ténèbres ?
 Ce n'est pas l'instant où l'on dort.
 La pâle Liberté git sanglante à ta porte.
 Tu le sais, toi mort, elle est morte.
 Voici le chacal sur ton seuil,
 Voici les rats et les belettes,
 Pourquoi t'es-tu laissé lier de bandelettes ?
 Ils te mordent dans ton cerueil !
 De tous les peuples on prépare
 Le convoi.
 Lazare ! Lazare ! Lazare !
 Lève-toi.

Paris sanglant, au clair de lune,
 Rêve sur la fosse commune ;
 Gloire au général Trestaillon !
 Plus de presse, plus de tribune !
 Quatre-vingt-neuf porte un bâillon.
 La Révolution, terrible à qui la touche,
 Est couchée à terre ! un Cartouche
 Peut ce qu'aucun titan ne put.
 Escobar rit d'un rire oblique.
 On voit traîner sur toi, géante République,
 Tous les sabres de Lilliput.
 Le juge, marchand en sinarre,
 Vend la loi...
 Lazare ! Lazare ! Lazare !
 Lève-toi !

Sur Milan, sur Vienne punie,
 Sur Rome étranglée et bénie,
 Sur Pesth, torturé sans répit,
 La vieille louve Tyrannie,
 Fauve et joyeuse, s'accroupit.
 Elle rit ; son repaire est orné d'amulettes ;
 Elle marche sur des squelettes,
 De la Vistule au Tanaro ;
 Elle a ses petits qu'elle couve.
 Qui la nourrit ? Qui porte à manger à la louve ?
 C'est l'évêque, c'est le bourreau.
 Qui s'allait à son flanc barbare ?
 C'est le roi...
 Lazare ! Lazare ! Lazare !
 Lève-toi !

...Mais il semble qu'on se réveille !
 Est-ce toi que j'ai dans l'oreille,
 Bourdonnement du sombre essaim ?
 Dans la ruche frémit l'abeille ;
 J'entends sourdement une vague tocsin.
 Les Césars, oubliant qu'il est des gémonies,
 S'endorment dans les symphonies,
 Du lac Baltique au mont Etna ;
 Les peuples sont dans la nuit noire ;
 Dormez, rois ; le clairon dit aux tyrans : Victoire !
 Et l'orgue leur chante : Hosanna !
 Qui répond à cette fanfare ?
 Le beffroi...
 Lazare ! Lazare ! Lazare !
 Lève-toi !

V. HUGO. *Les Châtiments*.

LE PARTI DE L'AVENIR

« Oui, nous sommes vaincus et humiliés, nous voilà tous dispersés, emprisonnés, désarmés, muets. Le sort de la démocratie est tombé de nos mains civiques dans celles des prétoriens. Mais la guerre de Rome en est-elle plus juste et plus constitutionnelle ? L'Italie, la Hongrie, la Pologne, parce qu'elles protestent dans le silence, sont-elles rayées du catalogue des nations ? Mais, démocrates-socialistes, avons-nous cessé d'être le parti de l'avenir ? »

PROUDHON. *Confessions d'un révolutionnaire* (1849).

Sens et portée de la Révolution de 1848

LA LEÇON DE 1848

par Léon BLUM

Février 48 est une des dates rayonnantes de notre passé. La monarchie louis-philippine s'était évanouie en quelques heures, sans résistance. Elle avait disparu plutôt qu'elle avait été renversée, et l'on vit soudain ressuscitée la France de 1789 et de 1792. La jeune République se levait comme une aurore, accueillie par le contentement et l'applaudissement universel, dans une atmosphère de joie, de fraternité, d'enthousiasme et d'espérance. La démocratie politique, dont le suffrage universel est le symbole et l'instrument, se substituait à la ploutocratie censitaire. La démocratie sociale, issue du machinisme industriel, et pour laquelle tant de sang ouvrier avait déjà coulé, faisait sa première apparition légale dans l'histoire. De Paris, le mouvement avait gagné la France et de la France, il gagnait l'Europe. Partout se pressaient les nations opprimées et les peuples asservis.

L'une après l'autre, les capitales se hérissaient de barricades. L'Italie, la Bohême, la Hongrie se soulevaient contre l'Autriche. Le roi de Prusse était chassé de Berlin par l'insurrection. L'empereur d'Autriche abdiquait et son Metternich — le maître véritable de l'Europe depuis trente-cinq ans — disparaissait furtivement comme Louis-Philippe. On assistait, selon l'expression de Hugo, à « la chute immense des tyrans ». La jeune République de Paris semblait avoir évoqué de l'ombre la République universelle. Il y eut là comme un magique moment d'attente, pour la France, pour l'Europe, pour l'humanité.

Hélas! moins de quatre mois plus tard la rupture était consommée en France entre la République et la Réaction, entre la République bourgeoise et la République sociale. Les ouvriers parisiens se faisaient tuer sur les barricades de Juin, attaquées et défendues aux cris de « Vive la République ». Dès Décembre 48, le prince Louis-Napoléon Bonaparte était élu président. Moins de quatre années plus tard, un coup d'Etat militaire faisait du prince-président un dictateur césarien. En Europe, le tsar Nicolas avait rétabli l'ordre monarchique. Les rois étaient rentrés dans leurs capitales; les nations asservies étaient retombées sous le joug. Le rêve était éteint, la vision avait disparu. Jamais peut-être l'humanité n'était tombée d'un si haut espoir.

Il est naturel que la France d'aujourd'hui, meurtrie elle aussi par la chute de grandes espérances, inquiète elle aussi de l'avenir que lui ménagent ses déceptions et ses dissensions, éprouve devant ce dénouement dramatique une émotion mêlée de trouble. Mais, la théorie du « retour éternel » ne s'étend pas à l'histoire. Elle ne se répète jamais exactement, et d'ailleurs elle fournit des enseignements en même temps que des avertissements. Nos ancêtres de 1848 ont été grands, ils ont cependant commis des fautes, que j'attribue pour ma part, non point — comme on le répète avec compaisance et ironie — à un excès de confiance et de candeur idéalistes, mais à des accès intempestifs de prudence et de fausse sagesse. Bien loin de s'en remettre ingénument à je ne sais quelle fatalité providentielle de l'Histoire, ils ont cru prudent et sage d'en freiner le cours.

Il dépendait d'eux qu'en France l'élan populaire ne fût pas rompu mais qu'au contraire il se déployât dans toute sa liberté, dans toute son ampleur, dans toute son efficacité révolutionnaire. Il dépendait d'eux que, hors de France, l'essor d'indépendance et d'affranchissement ne fût pas brisé par la réaction autoocratique, mais qu'au contraire il s'élevât jusqu'à son but, c'est-à-dire jusqu'à la victoire de la démocratie internationale, jusqu'à la fédération des républiques libres d'Europe. En revanche et par une étrange contradiction, ils se sont montrés confiants jusqu'à la crédulité, jusqu'à l'aveuglement, sur le terrain où la prudence et même la méfiance s'imposaient, c'est-à-dire en ce qui touche la défense intérieure de la République. Ils ont laissé le futur dictateur s'installer à la présidence; leurs divisions et leurs erreurs ont ouvert la route à ses manœuvres; même pendant la dernière phase, quand le péril était devenu imminent et flagrant, ils n'ont pas su se rassembler et s'organiser pour y faire face. Lamartine avait fait voter par l'Assemblée l'élection du président au suffrage universel; Michel de Bourges a fait repousser par l'Assemblée la proposition des questeurs.

Il fallait se confier au peuple et se méfier de César. Ils ont fait le contraire, hélas! Vingt ans d'empire, suivis des désastres de la patrie, leur ont laissé le temps de comprendre et de se repentir. Comprenons à notre tour, si nous voulons nous épargner un repentir tardif et vain. Que cette fête de la République nous rappelle le devoir des républicains. (22 février 1948).

CRISE ÉCONOMIQUE ET CRISE POLITIQUE par Ernest LABROUSSE, professeur à la Sorbonne.

... La France de 1848 ressemble beaucoup plus, dans son ensemble, à la vieille France rurale de Louis XV qu'à la France de la fin du S^{cond} Empire, qu'auront tellement transformée l'industrialisation, le chemin de fer, la poste aux lettres et le télégraphe modernes, le premier essor du mouvement ouvrier, la montée générale du bien-être. Et le drame profond de 48, c'est peut-être qu'il pose les grands problèmes du xx^e siècle dans une société aux structures du xviii^e. Le monde nouveau était né, mais sans avoir encore conscience de lui-même. La nouvelle économie industrielle déroulait ses énigmes devant des hommes encore incapables de la comprendre.

La révolution de Février provenait dans l'immédiat — comme les deux révolutions précédentes — de la rencontre d'une crise économique et d'une crise politique. L'année 1847

avait été terrible. Sous la triple action d'une hausse aiguë du coût de la vie, de la baisse du taux du salaire, du chômage, le pouvoir d'achat populaire s'était effondré. De même, les profits du petit commerce — et du grand. Chômage, effondrement du salaire et du profit, persistaient durant l'hiver. La haine de Guizot et l'idéologie républicaine suffisaient sans doute à dresser les cadres populaires contre le régime. Mais la crise économique avait donné des troupes, avait largement et furieusement recruté pour l'insurrection. Bien entendu l'ouvrier, l'artisan, le boutiquier, attribuaient au système de Guizot ou à la monarchie de Louis-Philippe la responsabilité de la catastrophe. Le gouvernement provisoire se trouvait donc aux prises, dès sa naissance, avec un terrible problème; avec une crise économique démesurée; avec une convulsion de l'économie capitaliste, née du capitalisme, d'origine écono-

mique. Et non pas née de la monarchie, et d'origine politique. La convulsion, loin d'être confinée en France, secoue d'ailleurs le monde entier. Mais on ne l'interprète pas ainsi. Du gouvernement provisoire au garde national, de la boutique à l'atelier, de Saint-Denis à Mouffetard, on incrimine la monarchie censitaire. Personne, ou à peu près, n'identifie le mal. Personne, au gouvernement, ne pose vraiment le problème de la structure économique. Et les difficultés vont croissant.

C'est, dès le mois de mars, la panique en Bourse : le 3 % s'effondre, de 75 à 32 francs; l'action de chemin de fer Marseille libéré perd les trois-quarts de sa valeur. C'est la panique en Banque : les titres du portefeuille se volatilisent. On se précipite sur les dépôts : et c'est bientôt, avec l'encaisse de la Banque de France qui fond à vue d'œil, la panique monétaire. Toute la vie commerciale est paralysée. La petite bourgeoisie s'épouvante et se rejette à droite : elle exécrait Guizot, mais voici que cette révolution lui apporte la faillite. Le chômage s'aggrave : le prolétariat des villes s'irrite et appuie à gauche. Les clubs populaires aperçoivent confusément la solution : mais ils réclament en vain l'organisation du travail. Et que pèsent-ils, au total? Ainsi se consomme la scission de la démocratie. Le prolétariat isolé va à l'écrasement.

Mais, pas plus que la révolution de février, la contre-révolution de juin n'apporte le remède. La crise de l'économie capitaliste se poursuit — en France et à l'étranger. Le bâtiment ne travaille plus. Le chiffre d'affaires de la métallurgie est tombée de moitié. Après avoir accusé la monarchie censitaire, puis les « socialistes » du gouvernement provisoire, voici

qu'on incrimine maintenant la République. Et la campagne se met de la partie, ameutée par les notables contre les « fainéants » des villes : d'autant que les produits agricoles se vendent très mal et que la propriété paysanne ne fait plus ses frais. Tous ces désastres, clament les hommes de la conservation sociale et, au premier rang les amis du Prince-Président, parce que la révolution a fait disparaître « la confiance » ! Le remède est dans un gouvernement à poigne ; dans « l'ordre moral » qui en finira avec les séquelles du désordre. Le Conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce affirme, en 1851, que la cause de la souffrance universelle « frappe tous les yeux, c'est le défaut de sécurité pour le présent, c'est le défaut de confiance dans l'avenir ». Ainsi pense, dans son ensemble, la masse du pays.

Et cette grande catastrophe économique de quatre ans, et cette contraction monstrueuse du capitalisme — qui se répétera tant de fois — emporte alors le régime parlementaire : comme la grande crise de 1929 emportera en quatre ans la démocratie allemande.

Pour dominer le mal, il eût fallu organiser, discipliner la production. Il eût fallu substituer à l'économie individualiste quelque chose qui ressemblât à une économie socialiste. De cela, personne alors n'avait l'idée dans les milieux politiques, — ni sans doute le pouvoir.

Ernest LABROUSSE. Les deux révolutions de 1848

(Revue socialiste, janvier-février 1948, 3-5.)

L'ÉCLOSION D'UN MONDE NOUVEAU

par Ch. POUTHAS, professeur à la Sorbonne.

Le mouvement de libération politique et de réorganisation nationale de 1848 a échoué, parce que les conditions économiques et les rapports sociaux restaient fort en arrière de l'évolution intellectuelle des classes dirigeantes. Il était impossible de superposer une organisation politique moderne à un ancien régime économique. Mais en brisant les vieux cadres, la révolution a permis l'éclosion d'un monde nouveau.

Entre 1850 et 1865 environ, s'accumulent des progrès matériels et des inventions techniques tels que la vie sociale se modifie en quinze ans plus qu'elle n'a fait en plusieurs siècles. Le monde en 1850 était encore constitué par une série d'organismes économiques et de groupes sociaux isolés, à base essentiellement agricole, d'horizon étroit, restreint aux besoins de la consommation locale, dont les marchés et les foires des petites villes constituaient encore les principaux centres d'échange, avec une circulation monétaire infime et sans organisation de crédit. Le grand commerce international se réduisait à quelques produits de luxe, à des denrées tropicales, à quelques rares matières premières ; la colonisation, aux survivances des empires du XVI^e siècle, aux conquêtes anglaises et aux récentes occupations françaises, dont le commerce des produits exotiques, l'esprit d'aventure, la volonté de prestige ou le hasard avaient été à l'origine. La géographie du monde était encore régionale. L'Afrique inconnue, sauf en quelques franges littorales, l'Asie fermée, sauf l'Inde et les quelques ports que la guerre de l'opium venait d'ouvrir en Extrême-Orient, l'Amérique encore en formation, sauf les Etats-Unis, échappaient à la civilisation européenne. Il ne pouvait y avoir, dans ces conditions, de société internationale qu'intellectuelle, n'englobant par conséquent qu'une élite fort peu nombreuse. Sauf en Angleterre, plus précoce, le monde moderne est postérieur à 1850 : si son épanouissement se fait à des dates et dans des proportions inégales pour chaque pays

(parfois même à l'intérieur de chaque pays), c'est entre 1850 et 1860-65 que ses conditions se réalisent ; il n'y aura plus ensuite évolution que de degré, non de nature.

Dans le même temps, un grand mouvement de peuples se produisait. L'Europe, trop peuplée, bouleversée par les événements politiques ou les crises économiques, déversait sur la terre quelques millions d'émigrants. Ils apportaient avec eux ces moyens techniques, ces conceptions individualistes, qui forment la civilisation moderne. Dans les parties du monde où ils rencontraient des civilisations européennes antérieures, en Amérique, ils agissent comme un levain de fermentation démocratique et comme un excitateur, accélérant la transformation commencée. Dans les continents où persistaient des civilisations autres, il leur a fallu se faire place par la force ; de là, pour la diplomatie européenne, des problèmes d'ordre politique et militaire, pour les sociétés ainsi violentées le début d'une crise morale, qui mit en question la valeur de leur conception de la vie en face de cet apport étranger ; l'époque contemporaine n'a pas encore résolu le double problème ainsi posé.

Le monde des esprits s'en trouva également affecté. La contradiction de l'imagination débridée, de la beauté purement formelle, de la vie morale close en son moi, avec le spectacle que donnaient l'élan des progrès matériels et l'élargissement de l'horizon à la terre entière, ne pouvait manquer de renverser la hiérarchie des valeurs et les critères sur lesquels avaient vécu classicisme traditionnel ou romantisme révolutionnaire, et de changer la position respective de la science, de la philosophie et de la religion. La période 1850-1860 inaugure aussi une nouvelle orientation spirituelle.

Démocraties et Capitalisme (1848-1860),

tome XVI de la Collection *Peuples et Civilisations*, 191-192.

POURQUOI NOUS CÉLÉBRONS 1848 (1)

par Émile KAHN.

I

1948 est l'année d'un centenaire européen. Il y aura en Février un siècle, éclatait à Paris une révolution qui a marqué profondément dans l'évolution politique, sociale, intellectuelle, morale de la France. Mais elle n'a pas été limitée à la France : elle a directement affecté l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie ; elle a violemment ému, dans tout le reste de l'Europe, les gouvernements et les peuples. S'agissant d'elle, on peut à bon droit parler de révolution européenne.

Partout, elle a finalement échoué. Partout gonflant les cœurs, aux premiers jours de sa victoire, d'un espoir illimité d'affranchissement général, elle a fini par aboutir, après quelques mois ou quelques années, à une réaction accablante. Cependant, écrasée et refrénée, elle a continué d'agir sur les événements : non seulement elle a laissé des traces ineffaçables dans les institutions et dans les mœurs, mais ses principes ont cheminé et fructifié dans les esprits. Tous les problèmes qu'elle avait tenté de résoudre, survivant à son échec, ont imprimé un tour nouveau à l'action des gouvernements et au destin des peuples. On peut dire que l'histoire du monde, pendant le siècle qui va se clore, a été dominée, déterminée par elle. Voilà pourquoi le monde entier s'associe à sa commémoration.

Tout de même, c'est la France qui doit prendre, et qui a pris en effet l'initiative du mouvement commémoratif. Ce n'est pas que fût parti de France, en 1848, le mouvement révolutionnaire : il éclatait dès Janvier en certains États d'Italie, alors que la révolution parisienne n'a débuté que le 22 Février pour triompher le 24. Mais c'est Paris qui suscita par son exemple les mouvements de Vienne, de Berlin, de Pest — c'est le succès de la révolution parisienne qui stimula et enhardit les révolutions italiennes — c'est Paris enfin qui a fourni aux révolutionnaires européens les thèmes essentiels de leurs revendications.

Depuis 1830, tous ceux qui, en Europe, aspiraient à la liberté, avaient le regard fixé sur la France. En renversant les Bourbons, rois de l'Ancien régime, en brisant la suprême tentative de retour à l'Ancien régime, la Révolution française de Juillet avait rompu l'ordre établi en 1815 par les souverains contre les peuples. Signe de cette rupture, le drapeau tricolore de la Grande Révolution chassait le drapeau blanc d'Ancien régime : arboré au fronton des légations, des ambassades, il se dégageait de ses plis un souffle d'affranchissement. Il y avait flotté à l'époque inoubliable où les victoires françaises apportaient avec elles, ferment d'un ordre nouveau, l'évangile des Droits de l'Homme : le voir ressurgir au cœur des vieilles monarchies féodales était comme l'annonce visible de l'émancipation prochaine, et cette fois définitive. Dès lors, Paris, avidement guetté, n'avait qu'à donner le signal...

Or, à Paris, pendant les dix-huit années de la monarchie bourgeoise, l'idée révolutionnaire s'était chargée d'un sens plus riche. Aux droits civils de l'Homme, aux droits politiques du Citoyen, le socialisme ajoutait l'idée neuve du droit social des travailleurs. Un observateur étranger prévoyait que la prochaine révolution en France serait sociale. Prédiction juste : la Révolution de 1848, en France notamment, a voulu être à la fois politique et sociale. De là, sans doute, il y a un siècle, son échec — de là aussi, son originalité historique, et pour nous, aujourd'hui, sa gloire.

II

La Révolution parisienne de 1848 s'est faite par un combat de rues dans le décor traditionnel des barricades, mais en réalité la monarchie, mal défendue, s'est effondrée.

La monarchie de Juillet était la chose des bourgeois. Le régime électoral, en réservant le droit de voter et de siéger dans la Chambre aux plus riches contribuables, assurait le pouvoir politique à la bourgeoisie. A la bourgeoisie d'affaires appartenait toute la puissance économique. Le roi Louis-Philippe, bourgeois par ses goûts, par ses manières et son attachement aux biens de fortune, symbolisait le régime. Du roi lui-même au boutiquier du quartier Saint-Denis, tous les bourgeois épanouis, gonflés d'importance, fiers de leur argent, croyaient leur règne impérissable.

En trois jours, leur règne a sombré. Contre lui, depuis le début, se dressaient les évincés du pouvoir : à droite, les légitimistes, monarchistes restés fidèles à l'ancienne famille royale, suivant eux seule légitime — à gauche, les républicains, vainqueurs en 1830, écartés alors, pourchassés depuis, et, croyait-on, matés. Mais deux autres oppositions s'étaient formées, avaient grandi : celle du parti catholique, réclamant contre le monopole universitaire la liberté des écoles confessionnelles, et celle des socialistes, partagés en sectes diverses, mais tous d'accord pour condamner la bourgeoisie dans ses privilèges économiques et sociaux. Leurs idées, dites subversives, avaient conquis des écrivains, des orateurs, beaucoup de jeunes gens et la plupart des ouvriers. Convaincus par Louis Blanc que la révolution sociale avait pour condition préalable l'avènement du peuple au pouvoir, ils s'alliaient aux républicains pour exiger le suffrage universel. Les catholiques, rebutés par les bourgeois voltairiens, attendaient leurs libertés particulières d'un régime de liberté générale. Ainsi se nouait tacitement une coalition d'intérêts et d'aspirations,

(1) Chroniques radio-diffusées aux émissions pour la France d'outre-mer et l'étranger, janvier-avril 1948. Les trois dernières chroniques (VII, VIII et IX) ont été revues et augmentées.

enveloppant la bourgeoisie régnante d'une hostilité et d'un mépris dont elle ignorait la puissance, et sous lesquels elle est tombée.

La Révolution de Février a renversé la monarchie, établi la République, et substitué au gouvernement d'une classe le gouvernement de la Nation. Tout d'un coup, par le suffrage universel, le pouvoir passait au peuple. Mais le peuple, qu'était-ce ? Et son pouvoir, qu'allait-il être ?

Le pouvoir conquis sur la bourgeoisie, c'était le pouvoir politique. Irait-on, plus avant, abolir sa puissance économique et ses privilèges sociaux ? C'était le vœu des socialistes, à quoi s'opposaient les républicains doctrinaires.

Le peuple, pour les révolutionnaires parisiens, c'était les ouvriers des grandes villes ; par le nombre, c'était la masse campagnarde, illettrée, inerte, docile aux influences des hobereaux légitimistes et du clergé catholique. Qui dirigerait la République naissante ? Les républicains doctrinaires voulaient des élections presque immédiates qui donneraient la parole au peuple immense des campagnes, alors que les socialistes exigeaient une période préalable d'éducation et de réformes.

Associés au gouvernement provisoire, en fractions d'ailleurs inégales, les deux groupes vainqueurs se divisaient ainsi sur les effets de leur victoire. De cette dissidence initiale, tout le reste est advenu. C'est sur la division des éléments républicains qu'ont spéculé les monarchistes, bientôt rejoints par le parti catholique, pour obtenir leur revanche, et c'est par elle qu'ils l'ont en effet obtenue.

Cinq mois après la Révolution triomphante, les deux fractions républicaines prenaient les armes l'une contre l'autre ; quelques mois encore, et l'élection présidentielle d'un Bonaparte livrait le pouvoir aux ennemis de la République : dès la fin de l'année 48, la République était perdue, la Révolution avait échoué.

III

Passés les premiers jours d'enthousiasme fraternel qui suivirent en France l'avènement de la Seconde République, les républicains au pouvoir se divisèrent en trois groupes : à gauche, deux socialistes ; à droite, six républicains modérés, opposés aux transformations sociales ; entre les deux, acceptant certaines réformes économiques, trois démocrates. Les modérés l'emportaient par le nombre, mais les socialistes s'appuyaient sur les ouvriers de Paris, restés en armes. Aussi, pendant les quelques mois du Gouvernement provisoire, les différends se réglèrent-ils par des compromis. Tout changea à partir de mai, quand se réunit l'Assemblée Constituante, élue le 23 avril.

Le suffrage universel venait d'étendre le nombre des électeurs de deux cent mille à neuf millions. Cette masse énorme et neuve n'avait reçu, dans son ensemble, aucune préparation politique ; elle vota par impulsion contre les agitateurs parisiens, et, dans certaines régions, sur la consigne du clergé et des notables locaux, souvent monarchistes, toujours hostiles à Paris. La première Assemblée de la République ne compta donc qu'un tout petit nombre de socialistes, une minorité de démocrates, une majorité de modérés à qui seule revint le gouvernement, mais aussi beaucoup de royalistes, guettant l'occasion de s'imposer.

L'occasion s'offrit en Juin. A la demande des socialistes parisiens, le Gouvernement provisoire avait proclamé le droit au travail. Or, une crise économique multipliait le chômage. Pour les ouvriers sans emploi, le ministre modéré Marie créa les Ateliers nationaux. Sous un nom nouveau, de consonance socialiste, ce n'étaient au fond que des œuvres charitables débitant une maigre paye pour des travaux improductifs. Tant de chômeurs s'y embrigadèrent, qu'il fallut leur imposer à tour de rôle un « salaire d'inactivité ». De part et d'autre, on s'irritait : chez les ouvriers, contre cette aumône offensante et dérisoire ; à l'Assemblée, contre la dépense et l'atroupement de ces mécontents inoccupés. Sur l'intervention d'un député légitimiste et catholique, M. de Falloux, la fermeture des Ateliers fut décidée : les ouvriers licenciés devaient choisir entre un engagement dans l'armée et l'envoi en province pour des travaux d'assèchement. Une délégation d'ouvriers invoquant auprès de Marie leur droit de vivre avec les leurs en travaillant, le ministre répliqua par une menace : « Nous vous contraindrons par la force... par la force, entendez-vous ! » On comprit que le gouvernement, appuyé par l'Assemblée, cherchait une épreuve de force, et l'insurrection éclata.

Elle dura du 23 au 26 juin, écrasée à la fin sous les forces combinées des troupes régulières, des gardes nationales bourgeoises et de provinciaux accourus : victoire de la bourgeoisie sur le prolétariat, de la province conservatrice sur Paris révolutionnaire. Le général vainqueur, un républicain, Cavaignac, proclama : « L'ordre a triomphé de l'anarchie ». Pour tous les bourgeois, républicains ou monarchistes, l'insurrection, c'était l'assaut de la barbarie. Une répression implacable s'abattit sur les vaincus, puis sur tous les suspects d'opinions subversives.

Elle fut suivie de la première régression sur les libertés reconnues à l'avènement de la République : les réunions furent surveillées, la presse soumise au cautionnement. « Silence au pauvre ! » s'écriait amèrement Lamennais, dont le journal était contraint de disparaître. L'orateur du parti catholique, Montalembert, interprète de l'Assemblée, justifia les lois de réaction : « Nous voulons la guerre légale au socialisme pour éviter la guerre civile ». Un parti de l'Ordre se forma, composé de royalistes et de catholiques, pour défendre la société contre le socialisme et contre la République, mère du socialisme. L'anti-socialisme servit désormais de couvert à l'anti-républicanisme. Beaucoup de bourgeois et de ruraux, épouvantés, s'y trompèrent. De leur côté, les ouvriers se détournèrent de cette République haineuse et persécutrice.

Ainsi s'explique l'élection, le 10 décembre, de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence. La République était confiée à un ennemi résolu de la République. Restait à se défaire de l'Assemblée Constituante, malgré tout républicaine : 1849 allait y pourvoir. Avec l'Assemblée Législative, les deux pouvoirs de la République appartenant aux anti-républicains, la République n'était plus qu'une étiquette. Au vrai, depuis les Journées de Juin, elle ne survivait que de nom. Clairvoyante, la romancière George Sand écrivait alors : « Je ne crois plus à l'existence d'une République qui commence par tuer ses prolétaires. »

Toute cette histoire de l'année 48 en France pourrait s'intituler : « Comment meurent les Républiques. »

IV

Hors de France, la Révolution de 1848 a commencé dès janvier en Sicile et à Naples, d'où elle s'est répandue à travers l'Italie : avant qu'ait éclaté la révolution parisienne, le royaume des Deux-Siciles, le royaume de Piémont-Sardaigne et le grand-duché de Toscane, renonçant à l'absolutisme, étaient devenus des États constitutionnels.

Arrivent les nouvelles de Paris : en quelques semaines, l'Europe centrale s'enflamme. Dans la première moitié de mars, agitation en Bohême, révolution en Hongrie, révolution à Vienne ; le 18 mars, révolution en Prusse, triomphante à Berlin. En Italie, au même moment, le Pape accorde à ses sujets une Constitution, Milan et Venise soulevées se proclament en république, les duchés de Parme et de Modène deviennent républiques à leur tour. En Allemagne, où les États juxtaposés dans la Confédération germanique étaient jusqu'alors dominés par l'Autriche et par la Prusse, les révolutions de Vienne et de Berlin provoquent un mouvement général : le 18 Mai, se réunit à Francfort le premier Parlement élu de l'Allemagne tout entière.

Ces révolutions, en partie suscitées par celle de Paris et partout accentuées par elle, diffèrent pourtant de la révolution parisienne. La Révolution, en France, a été essentiellement républicaine, démocratique, et elle a tenté d'être sociale. En des pays politiquement et socialement moins évolués, elle est avant tout libérale et nationale.

Libérale, parce que l'Ancien régime, écarté de France depuis 1830, maintenait en Europe centrale et en Italie ses éléments traditionnels (monarchie despotique, société aristocratique, suprématie de l'Eglise), aggravés par tout un système d'espionnage policier, de délation et de répression qui répandait la terreur. En tout pays, une minorité d'intellectuels, inspirés par les idées françaises et par l'exemple de la France, aspiraient à la liberté. Leur objectif immédiat était d'obtenir une Constitution limitant les pouvoirs du souverain, des représentants élus, les libertés de presse, de conscience et de réunion. La Révolution les leur donna partout. Mais ce n'est qu'en de rares pays (Milan et Venise dès le début, Rome un peu plus tard, puis la Hongrie) qu'ils allèrent jusqu'à la République et posèrent le principe du suffrage universel. Encore moins élevaient-ils des revendications socialistes. A la seule exception de certaines zones d'Allemagne où, comme en France, se développait l'industrie, l'Europe centrale et l'Italie conservaient une structure féodale : économie agricole ; grands domaines de la noblesse et de l'Eglise ; paysans misérables, soumis à la corvée, aux redevances, parfois même au servage. La Révolution de 1848 n'y posa donc pas la question ouvrière, mais le problème paysan, et la grande réforme sociale fut l'abolition des droits féodaux.

C'est au même retard par rapport à la France qu'est dû le caractère nationaliste de la Révolution européenne. La France était une nation unie et indépendante. Ce n'était le cas ni de l'Allemagne, morcelée en 39 États, ni de l'Italie, qui en comptait 7, ni de l'Autriche, qui dominait et opprimait des populations hongroises, tchèques, polonaises, croates et italiennes. Partout, sous l'influence combinée du principe français du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et des traditions historiques érigées en droits, les bourgeois éclairés, professeurs, avocats, écrivains, prêtres même, réclamaient l'unité (Allemagne, Italie) et revendiquaient, contre les maîtres étrangers, Autrichiens surtout, l'indépendance. C'est ainsi qu'en Allemagne le Parlement de Francfort s'assignait pour tâche essentielle la réalisation de l'unité nationale. En Italie, en Hongrie, il fallut recourir aux armes : l'armée autrichienne dans le nord de l'Italie et en Hongrie, où la seconda l'armée russe, l'armée française à Rome, où elle rétablit le Pape, écrasèrent la Révolution. Et la défaite de la Révolution nationale entraîna l'échec de la Révolution libérale.

La Contre-Révolution fut aussi contagieuse que l'avait été la Révolution. En 1849, elle était achevée. Partout, les anciennes frontières étaient rétablies. Partout ou presque, les souverains avaient repris leur pouvoir absolu, régnaient par la police et se vengeaient de la peur qu'ils avaient eue par de dures et longues représailles. La seule réforme qui subsista fut l'abolition des droits féodaux. Dans l'ordre politique, rien ne restait de 1848.

Sur le cadavre de la liberté abattue, deux puissances dominaient l'Europe : la puissance matérielle du tsar Nicolas I^{er}, champion immuable et fanatique du despotisme ; la puissance morale du pape Pie IX, jadis libéral, devenu par horreur de la République romaine le protagoniste doctrinal de la Contre-Révolution, dont il codifiera les principes dans le *Syllabus*. L'ordre ancien, vainqueur de l'épreuve, paraissait indéfectible.

V

Contre les révolutions européennes de 1848, la réaction française a choisi son lot symbolique : le renversement de la République romaine, œuvre commune du président Louis-Napoléon Bonaparte et du parti de l'Ordre.

Le parti de l'Ordre s'était constitué au lendemain des Journées de Juin, date où commence l'ascension de la réaction française. C'est le parti de la Contre-Révolution, en qui se rassemblent légitimistes, orléanistes, catholiques ; ses trois chefs sont Thiers, ancien ministre de Louis-Philippe ; le comte de Falloux, élu légitimiste des hobereaux d'Anjou ; et un prêtre, bientôt évêque, Dupanloup. Son programme tient en une formule : défendre l'ordre social, la famille, la propriété, contre l'assaut des socialistes qu'il appelle « les partageux ». Mais le maintien de l'ordre social exige le retour à l'ordre moral, c'est-à-dire à la religion ; sans religion, point de salut pour la civilisation elle-même. Or, l'irrégion, comme le socialisme, naît du désordre républicain. Donc, c'est la République, ennemie de l'Ordre, qu'il faut abolir pour rendre la paix aux familles, la sécurité aux possédants, à l'abri de ce rempart traditionnel, la monarchie appuyée sur l'Eglise.

Entre le parti de l'Ordre et Louis-Napoléon, candidat à la présidence de la République, un pacte, négocié par Thiers, a été conclu : Louis-Napoléon s'est engagé à détruire la République romaine pour restituer au Pape son pouvoir, et à établir en France la liberté de l'enseignement au bénéfice de l'Eglise. Le parti de l'Ordre fait élire Louis-Napoléon, qui prête serment de fidélité à la République, mais prend le titre semi-monarchique de Prince-Président, et le Prince-Président appelle au pouvoir le parti de l'Ordre. « Je viens à vous, dit Falloux acceptant l'Instruction Publique, parce que les prêtres m'envoient. » Pour satisfaire les prêtres, une armée est expédiée à Rome contre la République.

Cette expédition, contraire aux décisions de la Constituante encore républicaine, irrite l'Assemblée, mais elle touche à sa fin et le gouvernement la méprise. En avril 1849, elle est remplacée par l'Assemblée législative, élue contre le « spectre rouge » évoqué par le parti de l'Ordre. Dans la peur des rouges, dont le nom terrifiant reflète des lueurs de sang et d'incendie, bourgeois et paysans ont voté en masse pour la réaction. La République est désormais aux mains d'un président bonapartiste et d'une assemblée royaliste.

Libres d'agir à découvert, le Président et l'Assemblée achèvent l'affaire romaine en prenant d'assaut la Ville éternelle, ou l'armée française ramène le Pape, lequel rétablit le gouvernement des cardinaux et multiplie les exécutions de républicains. Puis, d'accord, Assemblée et Président entament ce qu'ils appellent « l'expédition de Rome à l'intérieur », c'est-à-dire la destruction de la République française.

Deux grandes lois sont votées, sur l'enseignement et contre le suffrage universel. La loi Falloux relative à la liberté de l'enseignement, préparée par Thiers et l'abbé Dupanloup, soumet l'enseignement laïque à l'Eglise, l'instituteur au curé, les professeurs aux évêques. « J'aime mieux, a dit Thiers, l'instituteur sonneur de cloches que l'instituteur mathématicien. » Des religieuses sans titre de capacité, désignées par l'évêque, tiennent des écoles de filles. Le poète Victor Hugo, député républicain, combattant vainement la loi, la définit : « Je m'adresse au parti clérical et je lui dis : Cette loi est votre loi... Votre loi est une loi qui a un masque ! C'est une pensée d'asservissement qui prend les allures de la liberté. »

La seconde loi, du 31 mai 1850, mutilé le suffrage universel en retirant le droit de vote à trois millions d'électeurs, pour la plupart ouvriers. Dans le même temps, les journaux sont décimés, les réunions interdites, les républicains poursuivis. Crier « Vive la République ! » devient un acte séditieux. De la démocratie, rien ne subsiste ; de la République, il ne reste qu'un nom menteur et provisoire.

Alors, sur le régime qui la remplacera, le Président et l'Assemblée entrent en lutte. Le parti de l'Ordre prépare le retour à la royauté, le Président veut l'Empire. Toute l'année 1851 est remplie des épisodes de ce conflit, où l'Assemblée ne cesse de perdre du terrain. Le Président dénonce le régime des partis, sa faiblesse, son impuissance. Il se pose en défenseur du suffrage universel contre ses mutilateurs, de la République contre les royalistes. Il répand le bruit d'un complot monarchiste. Endormant ainsi les républicains, obtenant d'eux que l'Assemblée soit démunie de toute défense, il peut sans risques en finir. Le temps presse : il est à court d'argent et l'expiration de son mandat approche. Le 2 Décembre, il accomplit son coup d'Etat : violant la Constitution qu'il a juré de respecter, il dissout l'Assemblée et s'installe dans le pouvoir autoritaire.

L'orateur catholique Montalembert applaudit : « Les honnêtes gens, écrit-il, se réjouissent. » Le journaliste catholique Louis Veuillot fait chorus. Le clergé fait voter l'approbation du coup d'Etat, les évêques remercient Dieu. La seule résistance effective vient des milieux républicains — moins des ouvriers traqués et déçus que des petits bourgeois, médecins, avocats, professeurs, et des petits fonctionnaires, animant parfois des groupes paysans. Une répression implacable les frappe. Le parti républicain écrasé, dispersé dans les prisons, dans les bagnes ou à l'étranger, disparaît. L'Ordre est sauvé. Un an après le coup d'Etat, parmi les *Te Deum*, l'Empire est rétabli.

« L'Empire c'est la paix », a dit le nouvel empereur : les grandes guerres vont commencer, les grandes affaires et les grandes fêtes vont commencer. La tribune muette, la presse bâillonnée, les élections truquées, le peuple est asservi. Dans son exil de Jersey, Victor Hugo s'adresse aux républicains morts :

Dormez dans vos cercueils ! Taisez-vous dans vos tombes !

L'Empire, c'est la paix.

VI

La courte durée des révolutions de 1848 a donné aux contemporains l'impression d'un épisode éphémère et sans portée. Dans la perspective où nous sommes après un siècle écoulé, nous voyons plus juste et nous constatons que le mouvement de 48 a échoué, mais qu'il n'a pas avorté.

Il a laissé derrière lui des acquisitions définitives : en Europe centrale, l'abolition du servage ; en France, le suffrage universel, instrument de la démocratie, dont la force d'expansion sera bientôt irrésistible ; dans les colonies françaises, l'affranchissement des esclaves, première victoire du principe d'égalité entre les races, indice précurseur d'une conception fraternelle des rapports entre la métropole et les territoires d'outre-mer ; partout enfin, chez tous les peuples opprimés, dans toutes les classes infériorisées, l'aspiration à une condition politique et sociale plus haute, plus juste, plus conforme à la dignité humaine. La démocratie, à peine ébauchée dans les institutions, s'empare des esprits, allume sa flamme dans les cœurs ; on la croit conjurée comme la chimère d'un jour, elle dresse sur la nuit des hommes enchaînés une cime de lumière, et l'avenir lui appartient. N'eût-il légué que ce seul héritage aux générations qui le suivent, 1848 marquerait une date ineffaçable dans l'Histoire.

Mais il a fait plus : il a changé la face et l'esprit de l'Europe.

En apparence, la réaction a fait retomber l'Europe dans son état antérieur d'autoritarisme monarchique, bureaucratique, policier, militaire et confessionnel : la réalité est tout autre. Seules, aux deux extrémités de l'Europe, l'Angleterre et la Russie restent telles qu'aparavant. Ailleurs, les hommes sont nouveaux et les méthodes différentes. En France, d'où les vieilles dynasties sont à jamais exclues, le Second Empire ne ressemble à aucun des régimes antérieurs. Au Piémont rajeuni, Victor-Emmanuel, succédant au débile Charles-Albert, prépare la vertigineuse fortune de la maison de Savoie. En Autriche délivrée de Metternich, s'ouvre, avec le règne, qui sera long, de François-Joseph, alors jeune homme, l'ère de la dislocation. En Prusse, à Frédéric-Guillaume, volubile, grandiloquent, instable et fantasque, prototype de Guillaume II, succède, taciturne et tenace, Guillaume I^{er}. A Rome, Pie IX réinstallé n'est plus le Pie IX d'autrefois. Les deux ministres, dont l'action va devenir prépondérante en Europe, Cavour et Bismarck, prennent le pouvoir au lendemain de 1848, instruits par 1848, à la fois continuateurs et contradicteurs de 1848.

Car les problèmes nationaux soulevés par 1848 ne sont pas résolus. Au premier chef, le problème de l'unité allemande et de l'unité italienne. Où 48 a échoué, Cavour et Bismarck, secondés par Napoléon III demeuré dans sa toute-puissance l'homme de l'aventure, vont réussir. Or, voici le point capital : leur réussite, réparant l'échec de 1848 par des méthodes opposées à celles de 1848, lancera l'Europe dans un cycle de conflits qui s'élargissent, à notre époque, aux dimensions du monde entier.

Bismarck et Cavour, sont, comme on dit, des réalistes — c'est-à-dire des hommes pour qui le fait compte plus que l'idée, et la fin que les moyens. C'est le trait général de leur génération. Pour elle 1848, qu'elle méprise, a été le temps des rêveurs idéalistes, mystiques et lyriques. Par réaction, les esprits se font positifs : le réalisme s'installe dans les lettres, dans la pensée, dans l'art comme dans les affaires et la vie sociale. Au socialisme utopique succède alors le marxisme, d'une rigueur scientifique : le *Manifeste communiste*, paru en Janvier 1848 et presque sans effet à l'époque des révolutions, va désormais guider le mouvement prolétarien (1). La politique aussi se prétend positive, mais ici l'épithète n'a plus le sens de scientifique : elle signifie empirisme, rouerie et brutalité sans scrupules.

Tels sont les procédés d'un Cavour et d'un Bismarck. Alors que les hommes de 1848 ont tenté de fonder l'unité nationale, suivant l'idée démocratique, sur le consentement des peuples, ils la réalisent par le fer et par le sang.

(1) Très significatif également est le renversement d'opinion et d'attitude à l'égard de la religion. A la différence de 1830, où la révolution s'accompagnait d'une violente poussée anticléricale, la Révolution de Février a été mystique et quasi religieuse. Les démocrates voyaient en elle un acte de la Providence, ils parlaient volontiers du « républicain Jésus », ils faisaient confiance aux sentiments libéraux prêtés à Pie IX depuis son avènement (1846), ils appelaient sur la République naissante les bénédictions du clergé. Le Gouvernement provisoire, « fermement résolu à maintenir le libre exercice des cultes, et voulant associer la consécration du sentiment religieux au grand acte de la liberté reconquise », invitait « les ministres de tous les cultes qui existent sur le territoire de la République à appeler la bénédiction divine sur l'œuvre du peuple... » Le clergé répondit à l'invitation : dans toutes les églises, il pria pour la République ; il bénit processionnellement les arbres de la liberté ; les évêques saluèrent dans la devise républicaine les principes de l'Evangile. Le journal *l'Univers*, expression de la pensée des ultramontains, déclarait (éditorial du 27 février) : « Dieu parle par la voix des événements. La Révolution de 1848 est la notification de la Providence. » Mais bientôt le ton change et les actes déçoivent. Le parti catholique récrimine, critique, attaque. Il se range, contre les ouvriers, du côté de la bourgeoisie — contre la République, du côté de la réaction. Il anime le parti de l'Ordre : son homme, Falloux, provoque les journées de Juin ; son orateur, Montalembert, sanctifie la répression ; le parti tout entier fait alliance avec Louis-Napoléon, l'installe à la présidence et s'installe lui-même au pouvoir. Il y mène la réaction cléricale (expédition de Rome, loi Falloux) et monarchiste (mutilation du suffrage universel). Au coup d'Etat, le parti se divise, mais ses porte-parole, Louis Veullot et Montalembert, applaudissent, et les évêques, remerciant Dieu, appellent ses bénédictions sur le sauveur de la société. Alors, revenus de leurs illusions, les démocrates se détachent de la foi. Un double courant convergent se dessine : dans le monde de la pensée, la ferveur pour la science et la critique historique récusent les dogmes ; dans le peuple, la haine du prêtre et du capot mènent à l'athéisme ou à l'indifférence. L'intransigeance de Pie IX, fulminant contre la civilisation moderne, fait apparaître l'Eglise romaine comme l'adversaire irréductible de la liberté de l'esprit et de la liberté politique. Ainsi s'achemine-t-on vers la formule d'Alphonse Peyrat, dont Gambetta fera le mot d'ordre de la III^e République : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

Ils ouvrent l'ère des grandes guerres, où nous sommes encore. A ce point de vue, l'échec de 48 a été une catastrophe pour le monde.

VII

Pour le malheur des peuples, la Révolution de 1848 a échoué : j'ai dit comment, reste à comprendre pourquoi.

Des historiens fidèles au matérialisme marxiste, qui explique toute l'histoire par l'état changeant des conditions économiques, répondent ici que les aspirations populaires devançaient les temps propices.

A la différence, en effet, de l'Angleterre, où l'emploi généralisé des machines avait installé le régime du grand capitalisme industriel et bancaire, la révolution économique s'esquissait à peine sur le continent. L'Europe orientale, centrale et méridionale, toute féodale encore, y échappait entièrement. Seules, la France et quelques régions allemandes commençaient à concentrer l'industrie dans les usines et dans les mines, mais la manufacture, et plus souvent encore le petit atelier, dominaient ; les chemins de fer, limités à quelques lignes, laissaient subsister et prospérer une foule de petits marchés locaux ; sauf pour les objets de luxe, rares et chers, point de grand commerce international ; point non plus de très grandes villes (les capitales exceptées).

C'est dans la période suivante, de 1850 à 1870, que les formes nouvelles de la production et de l'échange allaient spécialiser le travail, concentrer les capitaux, multiplier et gonfler les centres urbains, répandre, avec l'emploi généralisé des produits à bon marché, l'uniformité des usages, et créer les conditions d'existence qui sont depuis lors les nôtres. En 1848, au contraire, le cadre et le train de la vie restaient ce qu'ils étaient depuis des siècles, la très grande majorité de la population était formée d'agriculteurs, et, dans l'industrie même, les artisans l'emportaient de beaucoup sur les ouvriers rassemblés. La qualification de salariés, de prolétaires, apparue dans la première moitié du siècle, s'appliquait à une masse de travailleurs exploités et misérables, sans protection légale, sans assurance du lendemain, mais aussi sans groupement en classe et sans conscience de classe.

Il est donc parfaitement exact que la France n'était pas mûre pour une révolution sociale, et l'Europe moins encore. Mais elles l'étaient, au contraire, pour la révolution démocratique, qui pourtant échoua partout. C'est au-delà des conditions économiques qu'il faut trouver l'explication de cet échec.

Un fait essentiel à cet égard, c'est le défaut de concordance et de coopération entre les diverses révolutions d'Europe. Elles ont éclaté dans le même temps, mais elles ne se sont pas développées ensemble : c'est ainsi que Rome ne se proclama républicaine et la Hongrie indépendante qu'en 1849, c'est-à-dire à une époque où en France, le prolétariat hors de jeu et Louis-Napoléon au pouvoir, la Révolution avait perdu la partie.

Dans la période même où la République française était encore républicaine, l'appui de la France n'a pas été sollicité, mais redouté. Seule, la République vénitienne lui a demandé un secours, pratiquement irréalisable. Ailleurs régnait un nationalisme jaloux, vaniteux, méfiant. En Allemagne, en Italie, où les souvenirs de la Révolution et de l'Empire ne s'étaient pas effacés, on craignait dans une ingérence française le prétexte et le prélude à des conquêtes. « La France est désormais une République, déclarent le 3 mars les étudiants de Munich, ses soldats menacent nos plaines. » Même sentiment en Italie, où par surcroît l'orgueil commande le refus de concours étranger : « *Italia farà da se* », l'Italie agira par elle-même, se suffira à soi-même, s'affranchira elle-même !

Ajoutez qu'en devenant majeurs, les peuples affranchis refusèrent d'affranchir les peuples qu'ils dominaient. Mépris d'une part, haine de l'autre : ainsi les Hongrois libérés déniaient aux Croates le droit à la liberté, et c'est un général croate qui a pris contre la liberté de la Hongrie le commandement d'une armée autrichienne. Les mêmes Hongrois, soulevés en même temps que les Italiens du Nord contre l'empereur d'Autriche, leur souverain commun, fournissaient à l'armée impériale en Italie 40.000 hommes de renfort. Le seul exemple de solidarité agissante a été donné fugitivement par les Viennois et les Hongrois en octobre 1848 : Vienne s'est soulevée pour empêcher le départ de troupes contre la Hongrie ; trois semaines plus tard, une armée hongroise tentait (sans y réussir) de dégager Vienne assiégée.

En Allemagne enfin, le mouvement de 1848 n'a pas été seulement nationaliste, mais teinté d'annexionnisme. Sa conception de la patrie allemande correspond à la définition du poète Arndt dans la guerre de 1813 : la patrie de l'Allemand, c'est partout où résonne la langue allemande. Fort de cette doctrine, d'où naîtra le pangermanisme, le Parlement de Francfort revendique les duchés danois, approuve le député prussien qui déclare : « Nous avons conquis la Pologne, nous garderons notre conquête », et applaudit au salut envoyé de la tribune aux « frères alsaciens souffrant dans leur captivité ».

Tout autre était le sentiment des républicains français. Si, comme Lamartine, ministre des Affaires étrangères jusqu'en mai, les dirigeants répugnaient à l'aide par les armes qui pouvait donner le signal de la coalition anti-française et de la guerre, ils s'accordaient avec l'ensemble des démocrates pour souhaiter fraternellement l'affranchissement de tous les peuples. Cette notion de fraternité, qui est la marque propre de 48 en France, ne s'arrêtait pas aux frontières. Mais, au-delà des frontières, elle ne trouvait d'écho que chez d'anciens proscrits ayant vécu en France, et chez les rares socialistes qui, avec Marx et Engels, saluaient dans la révolution parisienne l'amorce de la révolution universelle.

Or, la solidarité qui manquait à la révolution européenne a joué à plein dans la réaction. En face des révolutions divisées, la Contre-Révolution s'est unie. Les souverains et les classes privilégiées, un moment déconcertés, se sont ressaisis et soutenus. Ils ont compris que leur cause était la même. Nicolas I^{er}, qui félicitait Cavaignac d'avoir maté en Juin les insurgés de Paris, a écrasé, au profit de l'empereur d'Autriche, la république de Hongrie; l'armée prussienne a rétabli l'autorité des souverains dans les Etats allemands; Louis-Napoléon, instrument de la réaction française, a pour l'amour du Pape détruit la république romaine.

« Les nations ne peuvent rien isolément », écrivait George Sand, plus perspicace par sympathie rayonnante que les politiques dans leur froide raison. De même, Edgar Quinet en 1849 : « Il s'agit... de l'universelle oppression ou de l'universel affranchissement. » L'universalité a été l'apanage de l'oppression, et l'affranchissement s'est condamné à la défaite par l'isolement.

VIII

Si importante que soit, dans l'échec de 1848, la part du défaut de cohésion entre les mouvements des peuples, il y eut à cet échec d'autres causes, plus profondes.

La première est l'ignorance.

Ignorance d'abord au sens étroit du mot — celle des illettrés dans une Europe où l'instruction élémentaire était encore une exception (en France, sous Louis-Philippe, près de la moitié de la population ne sait pas lire — en 1860, 30 % des hommes, 45 % des femmes, sont incapables de signer leur acte de mariage; dans l'Empire d'Autriche, le budget de l'instruction n'atteint pas au trentième du seul budget de la police); une démocratie ne s'édifie pas avec des ignares.

Ignorance de la politique : en Hongrie, par exemple, les artisans des villes et les paysans ne comprennent pas le mot République; en France, initiatrice des révolutions et modèle des peuples, le régime censitaire ayant tenu à l'écart de la vie publique la plupart des habitants, l'avènement soudain du suffrage universel et son application immédiate ont livré la République à une masse impulsive ou dirigée par l'Eglise.

Mais l'ignorance politique n'est pas seulement le fait du peuple, elle se retrouve chez les dirigeants, amenés brusquement au pouvoir et dépourvus d'expérience. Non seulement la connaissance des affaires leur manque, mais les réalités de la vie publique leur échappent; ils ne voient pas qu'en un pays puissamment centralisé, le pouvoir effectif appartient à qui dispose de l'administration, de la police et de l'armée, ils s'imaginent qu'ils équilibrent les pouvoirs, et ils créent un régime présidentiel, d'où sortira le coup d'Etat. Dans l'enthousiasme d'une victoire inattendue et que personne au début ne conteste, ils croient au ralliement sincère des adversaires de la veille; leur idéalisme rougirait de les évincer; ils s'indignent quand Ledru-Rollin et Carnot recommandent de ne pas élire les « républicains du lendemain », et ils désavouent cette précaution clairvoyante. De ce moment date, chez les républicains, une tradition à peu près continue et toujours en vigueur, celle de l'impudence à l'épuration. Alors que la réaction au pouvoir sait se donner les auxiliaires de son choix et de son goût, les gouvernements républicains, à quelques exceptions près, conservent, notamment dans l'administration, dans la magistrature et dans l'armée, le personnel en place, qui les sape en sourdine avant de les trahir ouvertement. C'est ainsi que les magistrats de Louis-Philippe se retrouveront bientôt magistrats de l'Empire, n'ayant été dans l'intervalle magistrats de la République que pour condamner férocelement les républicains.

L'inexpérience des gouvernants de 48 et leur candeur ont été d'autant plus lourdes de conséquences, qu'ils avaient en face d'eux des parlementaires éprouvés, habiles, rompus aux roueries du métier. Un Thiers, un Falloux se jouaient d'eux à plaisir. Pour enlever des votes douteux (habilitation des jésuites à l'enseignement, mutilation du suffrage universel), Thiers savait provoquer des mouvements tumultueux qui, par opposition, lui ralliaient les indécis.

Ces royalistes n'abdiquaient point. Leur ralliement des premiers jours était une feinte, Karl Marx l'a bien vu (« C'était seulement, écrit-il dans *La lutte des classes en France*, au nom de la République que pouvait être engagée la lutte contre le prolétariat ») et Falloux en a fait l'aveu : « Au lendemain du 24 Février, rien d'autre n'était possible ». Revenus de leur premier désarroi, ils engagent la lutte sur le plan économique et financier. Leurs journaux en chœur accusent le Gouvernement provisoire de sacrifier l'intérêt national aux « jeux stériles » de la politique de gaspiller les fonds publics, de mettre en péril le droit sacré de propriété par les « empiètements de l'Etat ». Ils spéculent politiquement sur la crise économique, antérieure à la Révolution, mais aggravée par elle; ils réclament pour la conjurer, des économies massives, des réductions d'impôt, qui, par « le retour de la confiance », permettront « la renaissance du crédit et la reprise des affaires ». Argumentation et langage qu'à travers un siècle la réaction n'a cessé d'opposer à l'Etat républicain, à la démocratie politique, aux premières ébauches de démocratie économique.

Dès ce moment, ces réacteurs ont trouvé leur formule et leur moyen d'action. Formule: l'Ordre; moyen d'action: la peur. Ils savent, pour l'avoir éprouvée en Février et au lendemain de Février, comme la peur agit sur les âmes et quelle puissance de contagion, d'attraction et de croissance gît en elle. Ils commencent par agiter le spectre de la

banqueroute, mais la crise des Ateliers nationaux, puis les Journées de Juin, viennent leur fournir un épouvantail plus avantageux : le Rouge, le Barbare assassin, pillard, incendiaire, suspendant sa menace effrayante sur les familles, sur les biens, sur l'ordre social tout entier.

Cette propagande porte aisément dans les campagnes, où l'éloignement, l'ignorance et l'aversion pour Paris facilitent la déformation grossissante des événements. Elle porte tout naturellement dans le monde bourgeois, dès longtemps envoûté par la peur. Michelet, écrivant le *Peuple*, observe dans la bourgeoisie « cette peur... qu'elle ne cache nullement, qu'elle exprime à tous propos avec une naïveté singulière. Que trois hommes soient dans la rue à causer de salaires, qu'ils demandent à l'entrepreneur, riche de leur travail, un sol d'augmentation, le bourgeois s'épouvante, il crie, il appelle main-forte ». Ces lignes sont de 1846, comme celles qui suivent : « La plupart des gouvernements, il faut le dire, ont spéculé sur ce triste progrès de la peur... Pour leur faire peur du peuple, ils ont montré sans cesse à ces gens effrayés deux têtes de Méduse qui les ont à la longue changés en pierre : la Terreur et le Communisme ».

Deux ans plus tard, les observations de Michelet prennent une valeur prophétique. Alors, suivant le souvenir qu'en a gardé Tocqueville « un sombre désespoir » s'empara de la bourgeoisie : « Je ne crois pas, ajoute-t-il, qu'à aucune époque de la Révolution, la terreur ait été aussi profonde, et je pense qu'on ne saurait la comparer qu'à celle que devaient éprouver les cités civilisées du monde romain quand elles se voyaient tout-à-coup au pouvoir des Vandales et des Goths ».

Mais cette terreur, en 1848, ce n'est plus, comme Michelet l'a dit, le gouvernement qui en joue contre ses adversaires, ce sont ses adversaires qui en jouent contre lui. Le malheur, c'est qu'elle agit sur lui, le conduit à la réaction, et, suivant un glissement fatal, à son remplacement par la réaction.

IX

Pourquoi les républicains au pouvoir, de Lamartine et de Marie à Cavaignac, ont-ils été saisis de la peur de ce peuple, auquel précisément ils devaient d'être au pouvoir ? Parce qu'ils ne le connaissaient pas.

Cette sorte d'ignorance, qui ne se confond pas avec l'inexpérience dont j'ai parlé, mais qui, chez les mêmes hommes, s'y ajoutait, est l'une des données essentielles sans lesquelles l'histoire de 1848 demeure inintelligible.

Les grandes villes n'avaient pas subi les transformations qui leur ont donné l'aspect qu'elles conservent aujourd'hui. Elles étaient moins étendues, moins aérées, moins divisées en quartiers riches et quartiers pauvres. A Paris notamment, les grands travaux, les grandes percées du Second Empire allaient réserver le Centre aux affaires, installer la bourgeoisie dans les immeubles neufs des quartiers luxueux et refouler le peuple à la périphérie. Alors, au contraire, bourgeois et gens du peuple habitaient dans les mêmes rues les mêmes maisons, mais non pas les mêmes logements : aux bourgeois les premiers étages — aux prolétaires (quand ils ne vivaient pas en garni) la chambre étroite près du toit ou la mansarde. Ils n'avaient ni même costume (l'ouvrier portait encore blouse et casquette, la femme du peuple sortait en cheveux ou en fichu), ni mêmes usages (le bourgeois mangeait au restaurant, l'ouvrier à la gargote), ni mêmes lieux de distraction (le bourgeois allait au café, l'ouvrier au cabaret). Deux classes vivaient ainsi côte à côte en s'évitant, plus séparées par leurs manières, par leur éducation, par leurs soucis et leurs plaisirs que par des lieues de distance, étrangères l'une à l'autre, méfiantes et hostiles. « J'ai observé cent fois, écrit Michelet, la parfaite ignorance où chaque classe vit à l'égard des autres, ne voyant pas et ne voulant pas voir... Nous nous haïssons, nous nous méprisons, c'est-à-dire nous nous ignorons. »

Quelques esprits originaux, Eugène Buret, de Troyes, et le médecin Villermé, préoccupés du sort des classes laborieuses, avaient en 1840 publié leurs enquêtes sur les travailleurs des manufactures, tableau sombre d'un prolétariat inhumainement exploité : les hommes politiques ne les avaient pas lues.

Des écrivains romantiques tels qu'Eugène Sue avaient, en des feuilletons à succès (les *Mystères de Paris*, 1842-1843) dépeint, dans un décor de bouges et de prisons, un peuple de convention, généreux ou criminel, sublime ou satanique. Il y avait de l'Eugène Sue dans l'esprit d'un Lamartine, exaltant le peuple de Février comme l'instrument de la Providence, maudissant dans le peuple de Juin, qui était le même, la barbarie convoiteuse. Rien de plus significatif — et de plus tragique — que le dialogue qui s'engage, le 23 Juin, au Panthéon, entre François Arago et les combattants des barricades. Arago, savant illustre, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire, député républicain sous Louis-Philippe, acclamé en Février membre du Gouvernement provisoire, président depuis mai la Commission exécutive, tente courageusement d'éviter la guerre civile. Il harangue les ouvriers : « Comment de bons citoyens peuvent-ils se révolter contre la République et construire des barricades ? — Eh! Monsieur Arago, vous y étiez avec nous en 1832... » Et soudain, cette apostrophe : « Monsieur Arago, vous êtes un brave citoyen ; nous sommes pour vous pleins de respect, mais vous n'avez pas le droit de nous faire des reproches ; vous n'avez jamais eu faim, vous ne savez pas ce que c'est que la misère ! « Voilà le mot décisif du prolétariat à la bourgeoisie : « Vous n'avez jamais eu faim ».

Il y a donc entre le peuple et les bourgeois un abîme d'incompréhension. Seuls y échappent des socialistes comme Proudhon, issu du peuple et peuple dans ses fibres, ou Louis Blanc, historien et journaliste, observateur attentif de la monarchie de Juillet, qui a médité sur la devise de la révolte des canuts : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ! » Ceux-là, sans y participer, peuvent comprendre les Journées de Juin et leurs mots d'ordre : « Du pain ou du plomb ! Du plomb ou du travail ! », et sentir là l'insurrection du désespoir.

Les autres, tous les autres, du plus rouge au plus pâle, au plus fleurdelisé, ne découvrant pas les raisons réelles de ce désespoir, ne s'expliquent l'émeute que par un appétit haineux de pillage et de sang versé — et ils ont peur. Peur pour eux, pour leurs biens, pour leurs femmes et leurs filles, pour toute la douceur de leur vie, pour la Société, leur Société, qu'ils sentent vaciller autour d'eux. La peur leur fait admettre aveuglément toutes les légendes : les 22.000 forçats combattant sur les barricades, les trophées de têtes coupées, les soldats sciés entre deux planches... La peur les pousse aux repréailles, fusillades en série, coups de feu sur les prisonniers sans défense. La peur, qui dure, inspire l'implacable répression, la restriction des libertés qui donnent champ ouvert au crime, l'aversion pour la République, mère de l'anarchie, enfin l'appel au sauveur. C'est la peur qui a fait l'élection du 10 Décembre et qui, trois ans après, donne une approbation de soulagement au coup d'Etat.

Qu'on ne se trompe pas à cette analyse : la peur n'est pas alors un phénomène uniquement français, elle est européenne. En tout pays soulevé, tous ont peur : souverains qui se sauvent ou capitulent, nobles inquiets des prétentions bourgeoises, bourgeois alarmés des exigences populaires, paysans partout. Peur au dedans, peur au dehors : c'est la peur de la France républicaine, de sa propagande et de ses conquêtes, qui fait repousser son concours, comme c'est la peur de la coalition européenne, la peur aussi de mécontenter l'Angleterre, qui dicte au Gouvernement provisoire sa politique de non-intervention. Et en Europe comme en France, c'est la peur éprouvée, la peur continuée, qui se venge dans la répression.

Or, dans toute l'Europe, un parti s'est trouvé pour jouer de la peur, la susciter et se faire par elle ramener au pouvoir : l'universel parti de l'Ordre. L'Ordre ? Traduisez : l'ordre établi avant les révolutions, la domination des dynasties, les privilèges pour les nobles, le profit illimité pour les bourgeois, la sécurité pour les possédants et, garantie morale des trônes et des coffres-forts, l'obéissance à l'Eglise.

Ce n'est pas un parti conservateur à l'anglaise, acceptant ce qui est acquis ou conquis, mais le parti du retour en arrière, exactement la Réaction. Son habileté consiste à déguiser son intérêt, ses intérêts de classe, ses intérêts tout court, sous l'apparence d'une prédication moralisante. La formule qui servira dix ans plus tard à justifier la loi de Sûreté générale : « Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent ! », elle est sa trouvaille et son moyen de propagande. Les bons, ce sont les siens — les méchants, tous les autres.

Ces choses d'autrefois ne nous sont pas étrangères. Après un siècle, nous les sentons encore tout près de nous. Alors que les conditions matérielles de l'existence ont changé au point que nos grands-pères se trouveraient éperdus parmi nous, les grands problèmes politiques, sociaux, internationaux, restent posés dans les mêmes termes : République ou dictature — émancipation ou exploitation du Travail — fraternité des peuples ou leur hostilité. Et le même prétexte bienséant de l'Ordre continue de coaliser, contre les solutions généreuses, démocratiques, humaines, la routine, l'égoïsme, l'aveuglement et la peur.

UN MAITRE LIVRE

Roger PINTO, professeur à la Faculté de Droit de Lille, publie (chez Morel et Corduant, 11, rue des Bouchers, à Lille), des **Eléments de droit constitutionnel**. Sous un titre trop modeste, c'est en réalité le traité de droit le plus intelligent, le plus pénétrant et le plus moderne. Ceux qui connaissent l'auteur, et notamment les ligueurs qui ont eu le privilège de l'entendre au Congrès de Clermont-Ferrand, ne s'en étonnent pas. Les autres découvriront en ce juriste un sociologue et un historien. Avec lui, le droit constitutionnel ne réside plus dans le commentaire dogmatique des textes, dans l'analyse abstraite des institutions : il les replonge dans la vie. Ajoutez que le tiers de l'ouvrage est consacré à la Constitution de 1946, aux problèmes qu'elle pose en matière de fédéralisme, aux nouveautés qu'elle apporte sur le plan de l'Union française, aux formes dont elle revêt la vie politique et administrative dans la Quatrième République. Par la sûreté de l'information, l'acuité de l'observation, par la valeur enfin de l'explication historique, ce maître livre, qui fait connaître et comprendre la vie publique d'aujourd'hui, est un rare instrument d'éducation civique.

MANIFESTE

de la Ligue des Droits de l'Homme

A la veille du centenaire de la Révolution de Février, la Ligue des Droits de l'Homme, qui fêtera cette année même son cinquantième anniversaire, exhorte les Français à la reconnaissance et à la méditation.

Elle les invite à honorer les hommes de foi et de courage qui, renouant, après un demi-siècle de monarchie, avec l'idéal de la Grande Révolution, ont restauré la République, rétabli la liberté de la presse et la liberté de réunion, aboli l'esclavage, proclamé le droit au travail et fondé la démocratie sur le suffrage universel.

Elle les invite à glorifier ce peuple ouvrier de Paris, toujours prêt aux combats pour la Liberté, héroïque sur les barricades, stoïque dans les mois de misère qu'il mettait au service de la République, qui a payé de son sang et de ses sacrifices les conquêtes durables de la plus noble des révolutions.

Un tirage à part de ce manifeste sous forme de tract a été édité pour la propagande.

Le Secrétariat général le met à la disposition des Fédérations et Sections, au prix de 25 francs le cent, port compris.

Le tirage étant limité, adresser d'urgence les commandes, accompagnées du mandat, au Siège de la Ligue, 27, rue Jean-Dolent, Paris-14^e.

(Compte Chèques postaux : 218-25, Paris)

Elle leur demande surtout de réfléchir gravement à la courte durée de la Seconde République, aux causes, lointaines ou proches, de sa chute : Journées de Juin creusant l'abîme entre le peuple ouvrier et la République apeurée ; Constitution organisant un Etat à pouvoir présidentiel et instituant pour la désignation du Président un système plébiscitaire ; élection à la Présidence d'un aventurier impérial ; menées des monarchistes cléricaux, croissant en puissance et en audace dans la répression et la réaction, le tout aboutissant au coup d'Etat du Deux-Décembre.

Puisse le peuple de France dégager de ces événements un enseignement actuel !

Qu'il redoute, comme portant en elles la plus lourde menace contre la République, les divisions, les dissensions, les luttes fratricides entre républicains !

Qu'il sache démasquer, sous le nom de parti de l'Ordre qu'elle a pris alors et plus ou moins gardé depuis, la réaction acharnée contre les droits de l'Homme, contre la laïcité de l'Etat et de l'Ecole, contre la justice sociale et la souveraineté populaire !

Qu'il résiste aux appels à l'aventure, au prestige des noms illustres, aux promesses de grandeur assurée par un pouvoir fort, qui se sont traduites dans la réalité, il y a un siècle, par la dictature militaire, la proscription de la pensée, la mutilation et l'asservissement du suffrage universel, pour finir dans le désastre napoléonien à Sedan!

* * *

La Ligue des Droits de l'Homme n'oublie pas que la Révolution de 1848 n'a pas été seulement française, mais européenne — qu'en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Bohême et en Hongrie notamment, elle a soulevé les peuples contre l'absolutisme des souverains, l'arbitraire policier, l'exploitation des travailleurs allant jusqu'au servage, et l'oppression étrangère.

A travers l'Europe comme à travers la France, un grand souffle d'émancipation humaine a secoué le vieux monde aristocratique, balayé un moment l'alliance des rois contre les peuples et fait rayonner un idéal de fraternité entre les peuples.

En Europe comme en France, et plus rapidement qu'en France, la réaction a pris sa revanche. De l'échec européen de 48 ont résulté, en Italie, par l'écrasement du mouvement républicain, l'ascension de l'avidité maison de Savoie, future garante du fascisme; en Allemagne, par l'avortement des tentatives d'unité démocratique, la domination de la Prusse militariste, l'avènement de Bismarck, l'unité par le fer, par le sang et par la conquête, toute la politique de force dont s'est réclamé Hitler; à Rome et sur le monde, le Syllabus de Pie IX, dressant la Papauté en adversaire irréductible du progrès, de la liberté et de la civilisation moderne.

Mais en Europe, comme en France, la force n'a pu écraser l'esprit. Des révolutions de 1848 est né un mouvement de pensée libre, d'aspiration à la pleine disposition de soi-même par l'affranchissement de l'individu, par l'émancipation et l'indépendance des peuples. Ce mouvement, national par son objectif immédiat, international dans son étendue, s'est opposé comme un contre-courant à la poussée rétrograde: leurs rencontres et leurs remous ont fait pendant un siècle la trame de l'Histoire. Le monde où nous vivons est l'héritier de 1848. Suivant la part qu'il saura choisir dans cet héritage, il périra par la violence réactionnaire où il vivra dans la fraternité.

* * *

Célébrer 1848, ce n'est pas entourer de solennité froide l'hommage inerte à une époque révolue, mais la faire revivre en nos cœurs et par nos actes.

C'est à cette résurrection que la Ligue convie le peuple de France, et tous les peuples, ses frères.

18 Février 1948.

Les Républicains s'abonnent

aux Cahiers des Droits de l'Homme

Ils écoutent

les Chroniques radiodiffusées sur la Chaîne
Nationale, tous les Samedis, à 18 h. 50